

**2024-  
2027**



00

Bases statistiques  
et généralités

Neuchâtel 2024

# **Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2024–2027**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la statistique OFS



# **Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2024–2027**

**Éditeur** Le Conseil fédéral  
Neuchâtel 2024

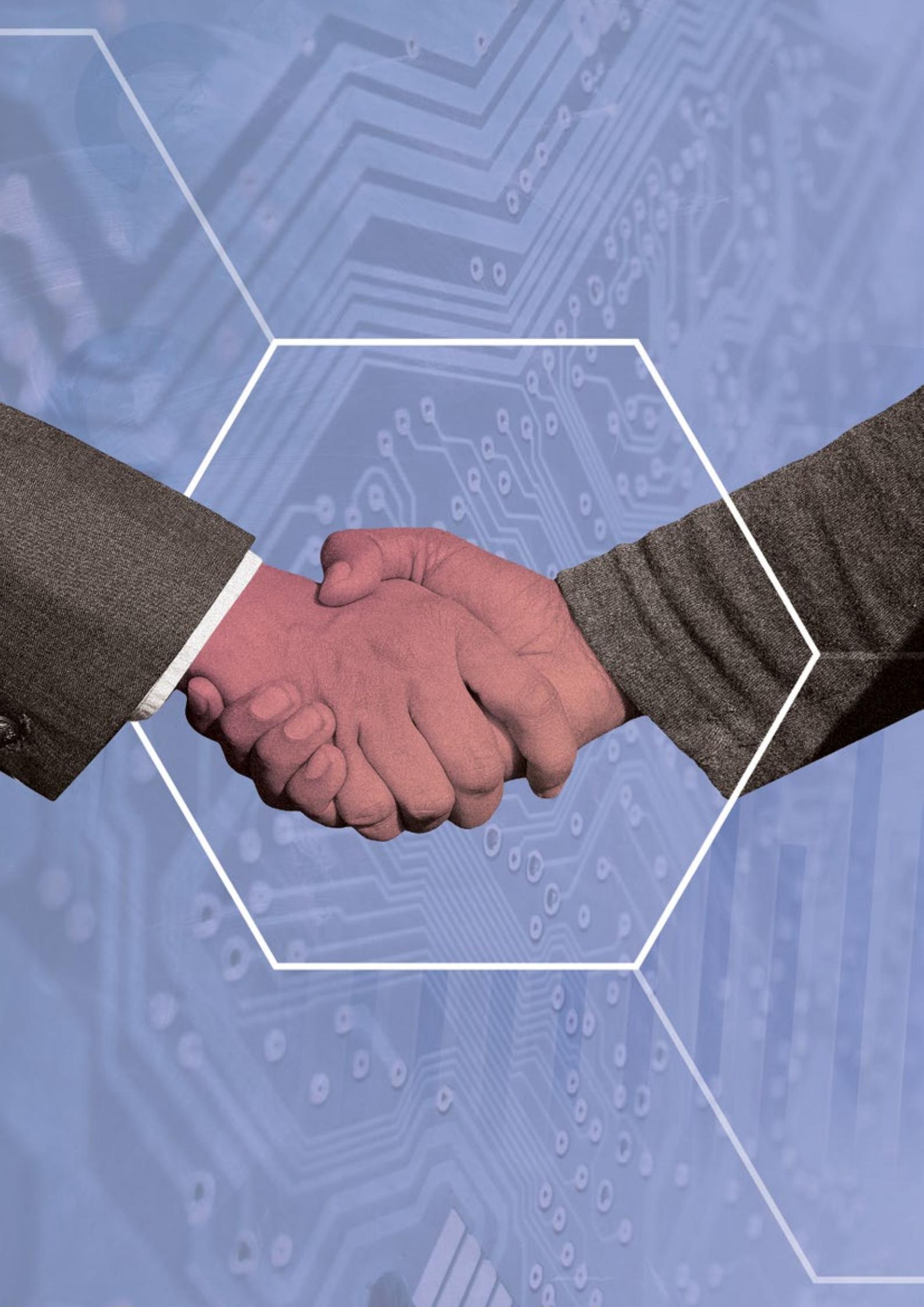
**Éditeur:** Le Conseil fédéral  
**Renseignements:** Office fédéral de la statistique, OFS, tél. +41 58 463 60 11  
**Contenu:** Direction du projet par l'Office fédéral de la statistique OFS,  
section Stratégie et état-major  
**Série:** Statistique de la Suisse  
**Domaine:** 00 Bases statistiques et généralités  
**Langue du texte original:** allemand  
**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS  
**Mise en page:** Publishing et diffusion PUB, OFS  
**Images, icônes:** Publishing et diffusion PUB, OFS  
**En ligne:** [www.ppa.bfs.admin.ch](http://www.ppa.bfs.admin.ch)  
**Imprimés:** [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)  
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,  
[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch), tél. +41 58 463 60 60  
Impression réalisée en Suisse  
**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2024  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée.  
**Numéro OFS:** 192-2700  
**ISBN:** 978-3-303-00715-0



**Version numérique:**  
[www.ppa.bfs.admin.ch](http://www.ppa.bfs.admin.ch)

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Résumé</b>	<b>7</b>	6.7	Mobilité et transports	44
			6.8	Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature	46
<b>2</b>	<b>Introduction</b>	<b>9</b>	6.9	Social	48
2.1	But, contenu et fondement du programme pluriannuel	9	6.10	Économie et finances publiques	50
2.2	Tâches de la statistique fédérale	9			
2.3	Relation avec le programme de législature 2023 à 2027	9		<b>Abréviations</b>	<b>52</b>
2.4	Contexte national, international et régional	11		<b>Annexe 1:</b> <b>Portefeuille des activités statistiques</b>	<b>54</b>
<b>3</b>	<b>Contexte</b>	<b>13</b>		Registres et autres bases de la production statistique	55
3.1	Influence du contexte global sur la statistique fédérale	13		Population	59
3.2	Mandats du Conseil fédéral et du Parlement	14		Éducation et science	62
3.3	Évaluation de la mise en œuvre du PPA 2020–2023	14		Énergie	65
3.4	Conséquences pour les milieux interrogés	15		Société	67
		15		Santé	70
		16		Mobilité et transports	74
		16		Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature	76
<b>4</b>	<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>17</b>		Social	79
4.1	Principes et vision générale	17		Économie et finances publiques	81
4.2	Objectifs stratégiques	18			
<b>5</b>	<b>Développement des capacités de la statistique fédérale</b>	<b>21</b>		<b>Annexe 2:</b> <b>Évaluation du PPA 2020–2023</b>	<b>88</b>
5.1	Besoins et questions	22		<b>Annexe 3:</b> <b>Les charges de la statistique fédérale</b>	<b>95</b>
5.2	Personnes et savoir-faire	23			
5.3	Processus, méthodes et normes	24			
5.4	Conditions-cadres institutionnelles	24		<b>Annexe 4:</b> <b>Commitment on Confidence – L'engagement du Conseil fédéral pour renforcer la confiance dans les statistiques</b>	<b>97</b>
5.5	Données et métadonnées	26			
5.6	Technologies	28			
5.7	Produits et prestations	29			
<b>6</b>	<b>Évolution dans les domaines stratégiques</b>	<b>31</b>			
6.1	Registres et autres bases de la production statistique	31			
6.2	Population	34			
6.3	Éducation et science	36			
6.4	Énergie	38			
6.5	Société	40			
6.6	Santé	42			



# 1 Résumé

Les informations de la statistique fédérale servent à instaurer un dialogue objectif sur la Suisse. Essentielles pour le bon fonctionnement des institutions démocratiques, elles permettent de prendre des décisions fondées, qui ne reposent donc pas sur des suppositions. Les statistiques publiques sont produites de manière transparente et en toute indépendance, selon des bases méthodologiques solides.

Placée sous la responsabilité de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la statistique fédérale comprend une quarantaine d'offices fédéraux et d'autres institutions de la Confédération. Ses tâches et son mode de travail sont définis dans la loi sur la statistique fédérale (LSF) et d'autres bases légales. Pour éviter que les ménages et les entreprises ne soient sollicités plus que nécessaire, elle exploite, dans la mesure du possible, des données déjà disponibles aux niveaux fédéral et cantonal. La statistique fédérale se fonde sur des méthodes d'analyse répondant à l'état actuel de la recherche, qui permettent aux milieux politiques et à la société de tirer le meilleur des données disponibles et d'obtenir rapidement des réponses à leurs questions.

La statistique fédérale produit des données couvrant la plupart des thématiques. Elle doit néanmoins continuer de se développer, car le monde ne cesse d'évoluer: pour répondre à de nouvelles questions et relever de nouveaux défis, il faut disposer d'informations fondées sur des données fiables selon des informations statistiques établies selon des bases méthodologiques reconnues. Le présent programme pluriannuel (PPA) montre ce que la statistique fédérale fait aujourd'hui et ce qu'elle entend faire au cours des quatre prochaines années pour améliorer ses produits, ses processus et l'utilisation qui est faite de ses données.

Le programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) présente les prestations actuelles des producteurs de statistiques de la Confédération et l'évolution de ces prestations pour les années 2024 à 2027. Il constitue tout à la fois une base de planification à long terme et un programme de travail. Le présent PPA a été élaboré sous la direction de l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration avec les autres producteurs de statistiques de la Confédération (Fedestat), après consultation de la Commission de la statistique fédérale (KBStat), des services statistiques des cantons, des villes et des communes (Regiostat), ainsi que de différents groupes d'experts.

La statistique fédérale permet d'instaurer un dialogue objectif et de prendre des décisions fondées dans la quasi-totalité des domaines thématiques. Elle apporte ainsi une contribution essentielle pour le bon fonctionnement de la démocratie. Le contexte dans lequel les prestations statistiques sont fournies évolue constamment, parfois très vite. Les défis auxquels la société est confrontée – guerres, catastrophes environnementales, crises économiques, pandémies, changement climatique – suscitent de nouvelles questions qui exigent de nouvelles réponses. Pour pouvoir prendre des décisions fondées, notamment en période de crise, il faut non seulement pouvoir s'appuyer sur des informations fiables, produites de manière transparente, mais celles-ci doivent aussi être disponibles en temps utile et présenter un niveau de détail suffisant. À cet effet, il importe d'utiliser les sources de données disponibles de manière efficiente et de mettre en œuvre les méthodes d'analyse appropriées rapidement et de façon compétente. Les autres conditions comprennent une coopération étroite entre les parties prenantes, l'harmonisation des processus et des systèmes, une référence à des bases légales solides, un haut niveau de compétence professionnelle et différentes possibilités d'exploiter des ressources pour la production statistique.

La statistique fédérale ajuste donc en permanence son offre d'informations et les processus qui la sous-tendent en fonction des besoins des utilisateurs. Elle doit en particulier s'adapter aux évolutions techniques, méthodologiques et scientifiques, et connaître et exploiter les potentiels de la numérisation. Le présent programme pluriannuel a pour principal objet de prendre en compte ces exigences dans un contexte de ressources financières limitées.

Trois objectifs ont été définis pour la période 2024–2027:

1. garantir, grâce à de solides fondements scientifiques, l'actualité, l'indépendance et la pertinence des produits de la statistique fédérale pour la société, l'économie, la politique et la science, et faciliter l'accès à ces produits;
2. exploiter le potentiel de l'utilisation multiple des données et des nouvelles méthodes de relevé et d'analyse pour cibler et automatiser la production statistique, et améliorer son efficacité
3. garantir l'exploitation innovante, sûre et appropriée des données de la statistique fédérale.

En vue de la réalisation de ces objectifs, le PPA définit quelque 80 mesures prioritaires, qui devront être mises en œuvre d'ici à 2027. Ces mesures montrent comment la statistique fédérale entend se positionner dans un environnement en mutation. La plupart d'entre elles (une cinquantaine) viennent compléter l'offre statistique existante, les mesures restantes constituant des développements fondamentaux de la statistique fédérale.

Dans les années à venir, il importera d'étendre à tous les domaines pertinents les efforts initiés dans le cadre du programme précédent pour standardiser, uniformiser et publier les métadonnées documentant les jeux de données de la Confédération. Les producteurs de statistiques et les autres services administratifs sauront ainsi quelles données sont détenues par les différents offices et pourront les utiliser efficacement. Cette tâche contribuera de manière décisive à la réalisation des objectifs du PPA et par-là même à la transformation numérique de l'administration fédérale, mais aussi à la consolidation des bases permettant aux unités administratives de trouver plus facilement les données existantes, de les réutiliser et de les apprécier, de même que d'identifier précocement et d'utiliser les sources de données jusqu'ici inexploitées. La standardisation et l'uniformisation des données constituent par ailleurs des conditions essentielles pour automatiser d'autres secteurs de la production statistique, rendre les statistiques interopérables et faciliter l'utilisation des algorithmes et des méthodes d'apprentissage automatique. Toutes ces mesures serviront à maximiser l'acquisition de connaissances à partir des données disponibles et donc de réduire un peu plus la charge administrative que fait peser la collecte de nouvelles données sur les ménages et les entreprises.

## 2 Introduction

### 2.1 But, contenu et fondement du programme pluriannuel

Il s'agit ici du huitième PPA qui couvre les années 2024 à 2027. Ce programme définit les objectifs et les thématiques centrales de l'activité statistique de la Confédération pour la législature à venir. Il sert de base de planification de la statistique fédérale et de programme de travail. Le présent PPA renseigne sur les principaux travaux de la statistique fédérale, les moyens financiers et les ressources en personnel dont la Confédération a besoin, les conséquences pour les milieux participant aux relevés et les milieux interrogés, ainsi que la coopération aux plans international, national et régional.

Ce programme a été élaboré sous la responsabilité de l'OFS conformément aux exigences des art. 9 et 10 de la loi sur la statistique fédérale (LSF)<sup>1</sup>, en étroite collaboration avec les autres producteurs de statistiques de la Confédération, après consultation des milieux intéressés, notamment les producteurs de statistiques des cantons, des villes et des communes, la Commission de la statistique fédérale (KBStat) et différents groupes d'experts.

### 2.2 Tâches de la statistique fédérale

Selon l'art. 65 de la Constitution fédérale, la Confédération collecte les données statistiques nécessaires concernant l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, de la formation, de la recherche, du territoire et de l'environnement en Suisse.

La statistique fédérale fournit, sur la base de critères scientifiques choisis en toute indépendance, des informations représentatives sur la Suisse (art. 3 LSF). La Confédération renonce à organiser des relevés pour la statistique fédérale lorsqu'elle dispose des données requises (art. 4 LSF), ce qui évite de solliciter les ménages et les entreprises plus que nécessaire. La mise en œuvre de ces dispositions légales implique le respect du principe de transparence pour les données administratives de la Confédération et le recours à des méthodes d'analyse modernes permettant de maximiser le gain de connaissances à partir des données disponibles.

La loi sur la statistique fédérale encourage par ailleurs la collaboration entre les autorités à tous les niveaux de l'Etat, avec l'économie privée et la recherche, ainsi qu'au plan international. Outre l'OFS, une quarantaine de services fédéraux et d'institutions produisent des statistiques pour la Confédération. L'OFS<sup>2</sup> est l'autorité compétente en matière de statistique publique. À ce titre, il coordonne la statistique fédérale, la gestion des données de la Confédération, et aussi la science des données et l'intelligence artificielle (IA).

### 2.3 Relation avec le programme de législature 2023 à 2027

Conformément à l'art. 9, al. 1, de la loi sur la statistique fédérale, un programme pluriannuel de la statistique est établi pour chaque législature. Les objectifs du présent PPA sont donc alignés sur les objectifs du programme de la législature 2023 à 2027.

La statistique fédérale met à disposition une large palette d'informations permettant de suivre, en détail et selon différentes optiques, l'état et l'évolution de presque tous les domaines sur lesquels portent les objectifs de la législature (voir le portefeuille de la statistique fédérale à l'annexe 1). À des fins de planification et de pilotage, l'OFS a développé sur mandat de la Chancellerie fédérale «un système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement», qui sert à suivre la réalisation des objectifs sur plusieurs législatures successives<sup>3</sup>. Couvrant tous les domaines d'activité de la Confédération, ce système compte quelque 170 indicateurs, parmi lesquels sont choisis les indicateurs du programme de la législature. Il fournit par ailleurs les informations statistiques nécessaires à l'élaboration des analyses de situation pour les rapports de gestion du Conseil fédéral et le message sur le programme de la législature.

<sup>1</sup> LSF, RS 431.01, 9 octobre 1992

<sup>2</sup> Art. 10 de l'ordonnance sur l'organisation du Département fédéral de l'intérieur (Org DFI, RS 172.212.1, 28 juin 2000)

<sup>3</sup> [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) ▶ Trouver des statistiques ▶ Thèmes transversaux ▶ Monitoring du programme de la législature



## 2.4 Contexte national, international et régional

La statistique fédérale répond au besoin public de comparabilité internationale et de prise en compte des spécificités nationales. Elle vise à rendre les informations statistiques comparables entre les niveaux géographiques en harmonisant en particulier les orientations thématiques et méthodologiques. Répondre à cette exigence n'est toutefois pas chose aisée compte tenu de la situation financière actuelle. Voilà pourquoi l'on observe, dans certains domaines thématiques, des déficits de données, qui ne pourront sans doute être comblés qu'à moyen terme. Le PPA 2024–2027 est structuré de manière à ce que ses objectifs et priorités soient compatibles avec ceux définis au niveau européen et, dans la mesure du possible, au niveau mondial, tout en répondant en premier lieu aux besoins nationaux.

La Suisse est confrontée à des défis internationaux tels que les pandémies, les changements dans l'économie mondiale ou le dérèglement climatique, qu'il est impossible de relever au seul niveau national. L'Agenda 2030 de développement durable (Agenda 2030) sert de cadre de référence pour s'attaquer à ces grands défis. Élaborer des mesures communes, que ce soit au plan régional, national ou international, impose de disposer d'informations statistiques comparables. Et la Suisse participe activement à leur production et à leur coordination à l'échelle européenne et mondiale. Le développement durable occupe une place centrale dans le système statistique suisse. Le monitoring de l'Agenda 2030 en Suisse et la transmission des données requises pour le monitoring au niveau mondial incombent à la statistique publique. La collaboration aux plans national et international contribue par ailleurs au transfert de connaissances, et par-là même au partage ou – selon le cas – au développement de savoir-faire.

La statistique publique peut s'appuyer sur les compétences accumulées et les travaux menés jusqu'ici en Suisse dans les domaines de la gestion des données et de la science des données. Il importe d'intensifier les échanges internationaux dans ces domaines pour consolider les savoir-faire et améliorer l'efficacité de la production statistique en Suisse, à l'étranger et au sein des organisations internationales. Grâce aux progrès enregistrés dans la gouvernance des données au plan international, la Suisse disposera à l'avenir d'informations comparables et de meilleure qualité en provenance d'autres pays et d'autres continents. Le domaine des données est aujourd'hui au cœur de la stratégie de l'Organisation des Nations Unies (ONU), ce qui va également dans le sens de la Suisse.

Selon l'Accord bilatéral statistique avec l'Union européenne (UE)<sup>4</sup>, la Suisse est membre du Système statistique européen (SSE). Ces dernières années, la statistique européenne s'est fortement développée, en particulier dans les volets de la statistique sociale, de la statistique des entreprises et de la statistique agricole. L'OFS examine actuellement s'il est nécessaire d'adapter l'annexe A de l'accord bilatéral statistique pour maintenir la cohérence et la comparabilité des statistiques entre la Suisse et l'UE. Suite à la reprise par la Suisse de la dernière version du Règlement européen relatif aux statistiques européennes<sup>5</sup>, le Conseil fédéral a annoncé son soutien en faveur de la haute qualité de la statistique sous la forme d'un Commitment on Confidence (voir annexe 4). Cet engagement vise à garantir la confiance du public dans les statistiques européennes et la conformité du Système statistique suisse au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.<sup>6</sup> Ce code a pour but d'assurer que les statistiques produites dans le cadre du SSE sont pertinentes, disponibles à temps et précises et qu'elles respectent les principes d'indépendance professionnelle, d'impartialité et d'objectivité.

En prenant activement part aux travaux statistiques des organisations internationales, les représentants de la statistique fédérale renforcent la défense des intérêts de la Suisse, tout en contribuant au développement de normes et des systèmes statistiques de ces organisations, dans l'intérêt même de la Suisse.

Aux niveaux national et régional, le community management garantit la collaboration entre les services de la Confédération d'une part, les cantons et les communes d'autre part. Il permet notamment de coordonner les activités de production statistique, de gestion des données et de science des données aux trois niveaux de l'État (fédéral, cantonal et communal). La plupart des cantons et quelques grandes communes disposent de leurs propres services statistiques. Ces services jouent un rôle important dans un contexte régional de par le degré de détail des informations qu'ils fournissent.

<sup>4</sup> [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) » L'OFS » La statistique publique » Bases juridiques » Accord bilatéral

<sup>5</sup> Règlement (CE) No 223/2009 du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes, JO L87/164 du 31 mars 2009

<sup>6</sup> European Statistics Code of Practice – Quality – Eurostat ([europa.eu](http://europa.eu))



### 3 Contexte

#### 3.1 Influence du contexte global sur la statistique fédérale

Le présent chapitre donne un aperçu des principales évolutions du contexte international et national (grandes tendances), susceptibles d'avoir un impact sur le développement de la statistique fédérale au cours de la période couverte par le programme. Les producteurs de statistiques de la Confédération sont également attentifs aux autres évolutions pertinentes dans les différents domaines thématiques (voir les chapitres 6 et suivants). Pour une évaluation complète de la situation en Suisse, nous renvoyons au chapitre correspondant du message sur le programme de la législature 2023 à 2027.

Le contexte mondial est marqué par des évolutions dynamiques. Au cours des quatre dernières années, plusieurs crises d'ampleur mondiale ont éclaté, se chevauchant parfois (pandémie de COVID-19, agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, crise énergétique), et leurs effets se sont fortement fait sentir en Suisse. Le contexte est donc marqué par des incertitudes, une grande volatilité et un manque de prévisibilité<sup>7</sup>. Ces événements accroissent la pression exercée sur la statistique publique: celle-ci doit pouvoir réagir plus souplement aux changements inattendus et fournir rapidement des informations, notamment lors de nouvelles situations de crise.

L'offensive militaire russe contre l'Ukraine a exacerbé les tensions géopolitiques existantes, mettant à l'épreuve l'ordre international de l'après-guerre, y compris les fondements du droit international et du droit commercial, et les organisations internationales qui en sont issues. Des considérations de politique nationale et régionale viennent ainsi entraver l'adoption de moyens contraignants au sein de la communauté des États pour régler des problèmes mondiaux. Cette tendance à la régionalisation a un impact non seulement sur la politique commerciale, mais aussi au niveau géopolitique. Pour la statistique fédérale, ces changements mettent sur le devant de la scène des thèmes tels que la fuite et la migration, la sécurité de l'approvisionnement, les flux commerciaux et d'investissement ou encore la transparence des activités économiques. D'une manière générale, on note un accroissement des défis à relever pour assurer une production statistique coordonnée au niveau international, sur la base de principes communs.

Depuis la crise de COVID-19, on assiste aussi à une accélération de la numérisation, qui a fortement accru la disponibilité des données et multiplié leurs possibilités d'utilisation. À cette évolution s'ajoutent le développement d'applications de l'intelligence artificielle (IA) et d'apprentissage automatique de plus en plus performantes et leur intégration progressive dans de nouveaux domaines de la vie. L'intérêt de la politique et de la société pour ces technologies va croissant, leur utilisation pour la formation de l'opinion et la prise de décision dans l'économie, la société et les institutions publiques se révélant de plus en plus pertinente. Les attentes formulées dans les milieux politiques au sein de la société ainsi que la pression concurrentielle exercée par les fournisseurs d'informations privés plaident pour que la statistique fédérale y ait également recours. C'est particulièrement important en cas de crise, situation dans laquelle les responsables politiques et les autres parties prenantes doivent pouvoir disposer rapidement de bases de pilotage et de décision pertinentes. L'une des priorités sera donc de relever les défis juridiques et pratiques qui empêchent la statistique fédérale de répondre à leurs attentes.

Autre évolution notable, le changement climatique, qui se poursuit inexorablement. L'évaluation de ses conséquences, la surveillance des facteurs d'influence sur le climat et le suivi des mesures de lutte contre le dérèglement climatique sont essentiels pour définir les mesures d'adaptation nécessaires. La statistique fédérale y contribue de manière décisive.

Le bon fonctionnement du dialogue objectif sur la Suisse est une autre thématique pertinente pour la statistique fédérale. Les changements dans la manière de s'informer de la population et dans le paysage médiatique, l'apparition de «bulles de filtre», les effets des fake news ou, plus fondamentalement, la confiance de la population dans les institutions publiques et leurs informations revêtent ici une grande importance. La statistique fédérale peut garantir la confiance dans ses informations en préservant son indépendance professionnelle, en appliquant un haut niveau de qualité et de transparence, et en veillant au respect de normes éthiques et à la sécurité de l'information. Pour rester en phase avec les évolutions en cours, elle peut notamment miser sur la littératie des données et la littéracie statistique, une actualité accrue et une politique de communication et de diffusion qui s'adapte au comportement de la population en matière d'information.

Ces tendances ont de nombreuses répercussions sur la statistique fédérale, qu'elles contraint à poursuivre son développement et à optimiser ses prestations. Il lui faut notamment trouver comment maintenir la confiance dans la statistique publique et garantir un haut niveau de qualité, tout en raccourcissant le délai de mise à disposition des données.

<sup>7</sup> Rapport sur la politique extérieure 2022, Conseil fédéral, 01.02.2023

Les produits statistiques doivent par ailleurs être complétés ou optimisés afin de répondre aux nouvelles évolutions et aux nouveaux besoins d'information. Il importera par exemple d'apporter une attention particulière aux nouvelles formes de mobilité, à l'approvisionnement en énergie ainsi qu'aux nouveaux modes de création de valeur ou de consommation. Dans de nombreux domaines (migration, social, énergie, éducation, culture, etc.), il s'agira de multiplier les analyses approfondies et de répondre à la demande accrue de données granulaires aux niveaux régional et local. Nous expliquons comment y parvenir dans les chapitres suivants.

## 3.2 Mandats du Conseil fédéral et du Parlement

Les mandats et les stratégies du Conseil fédéral exercent une influence sur la statistique fédérale. Divers travaux législatifs et interventions parlementaires imposent par exemple d'adapter ou d'étoffer l'offre statistique dans certains domaines thématiques (voir le chapitre 6). Certains développements importants, par exemple au niveau de la politique des données, de la science des données et de la politique financière de la Confédération, impactent également la production statistique et sont pris en compte dans le présent PPA. Ils sont présentés brièvement ci-après.

La mise en œuvre du principe once-only, à savoir l'utilisation multiple des données, est au cœur de trois stratégies<sup>8</sup>: Administration fédérale numérique, Administration numérique suisse 2024–2027. Le développement de la production statistique s'appuie aujourd'hui sur ce principe essentiel (voir les chapitres suivants). Pour garantir l'utilisation multiple des données, l'OFS exploite la plateforme d'interopérabilité I14Y<sup>9</sup> qui permet de visualiser les jeux de données, les interfaces et les prestations de toutes les unités administratives de la Confédération, facilitant ainsi la coordination et l'exploitation de synergies au niveau fédéral. Cette plateforme est inscrite dans la loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA)<sup>10</sup>. Dans le cadre du programme de gestion nationale des données (programme NaDB), des projets pilotes ont été lancés en 2019 dans le but d'améliorer l'utilisation multiple des données dans des domaines clés, à des fins administratives et statistiques.

La motion CSEC-E 22.3890 «Élaboration d'une loi-cadre sur la réutilisation des données», adoptée en juin 2023 par les deux Chambres, charge le Conseil fédéral de «créer, dans une loi-cadre, les bases nécessaires afin que des infrastructures spécifiques permettant de réutiliser des données dans les domaines stratégiques soient rapidement développées et mises en place». La statistique fédérale, notamment l'OFS, est impliquée dans la mise en place, l'exploitation et l'utilisation de telles infrastructures. La production statistique se fonde déjà très largement sur la réutilisation des données et déploie les connaissances, méthodes et outils appropriés.

La motion 20.3588 «Améliorer les données sur les conséquences pour l'un et l'autre sexes», déposée par Eva Herzog en 2021, invite le Conseil fédéral à «faire en sorte que les principales statistiques et études de la Confédération soient ventilées par sexe, ou plus précisément qu'elles analysent et montrent les conséquences de leur objet pour l'un et l'autre sexes». Sa mise en œuvre impose d'étoffer l'offre d'informations statistiques sur l'égalité des hommes et des femmes et les questions de genre, mais aussi d'identifier les domaines dans lesquels des données pertinentes font défaut et de remédier dans la mesure du possible à cette situation (voir le chapitre 6.9).

Dans le domaine de la science des données également, un lien étroit existe entre le développement de la statistique et la transformation numérique des autorités. L'OFS gère depuis 2021 le centre de compétences en science des données (DSCC) et, depuis 2022, le secrétariat du réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI), point de contact pour l'ensemble de l'administration publique. En décembre 2022, le Conseil fédéral a adopté la stratégie de la Confédération en matière de sciences des données<sup>11</sup>. Fondée sur les principes et l'expérience de la production statistique, cette stratégie vise entre autres à promouvoir le recours à des méthodes d'analyse modernes dans l'ensemble de l'administration (IA et apprentissage automatique, notamment). Toutes ces mesures constituent une base essentielle pour poursuivre l'optimisation et l'automatisation de la statistique fédérale.

La statistique fédérale étant un service de l'administration publique, la situation budgétaire de la Confédération est elle aussi d'importance. Des déficits de financement sont attendus à partir de 2024. Pour respecter les exigences du frein à l'endettement, le Conseil fédéral a arrêté au budget 2024 et pour les années suivantes des mesures de correction dont le total

<sup>8</sup> Le 8 décembre 2023, le Conseil fédéral a adopté trois stratégies pour la transformation numérique (voir [www.admin.ch](http://www.admin.ch) » Documentation » Communiqués » Le Conseil fédéral pose les jalons de la transformation numérique de la Suisse

<sup>9</sup> [www.i14y.admin.ch](http://www.i14y.admin.ch)

<sup>10</sup> FF 2023 787

<sup>11</sup> [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) » Communiqué de presse » Science des données: la Confédération fixe des objectifs – Stratégie de la Confédération en matière de science des données

avoisine 2 milliards de francs. D'autres mesures seront nécessaires dans les années 2025 à 2027 pour la même raison. Dans ce contexte, la statistique fédérale est appelée à améliorer son efficacité et à redéfinir ses priorités afin de dégager les ressources nécessaires pour innover et procéder aux développements urgents de l'offre statistique.

L'élaboration du présent PPA part de l'hypothèse que les moyens financiers resteront stables sur la période 2024 à 2027. Au vu de l'état actuel des connaissances, des moyens supplémentaires ne seront sollicités que pour des projets précis dans le domaine de la numérisation du système de santé, dans le cadre du message relatif à la promotion de la transformation numérique du système de santé (programme DigiSanté, voir le chapitre 6.6). La façon dont la statistique fédérale relèvera dans les années à venir les défis liés au contexte financier est détaillée dans les chapitres suivants.

### 3.3 Évaluation de la mise en œuvre du PPA 2020–2023

La mise en œuvre du PPA 2020–2023 a été évaluée à trois reprises (en 2020, en 2021 et en 2022). Ces évaluations ont permis de vérifier si les activités et les projets de la statistique fédérale étaient bien en accord avec le programme approuvé et si les objectifs stratégiques étaient toujours actuels. L'examen des avis rendus par les producteurs de statistiques consultés dans l'administration fédérale a montré qu'il n'y a pas eu lieu, ni sur le plan stratégique, ni sur le plan thématique, de réviser les priorités fixées dans le PPA 2020–2023. En effet, la mission de la statistique fédérale n'a pas fondamentalement changé malgré les développements des dernières années. Par contre, les rôles des producteurs de statistiques se sont élargis et dépassent désormais le simple cadre de la production statistique. Avec la modernisation et la numérisation, d'autres rôles liés à la gestion des données se sont ajoutés à ces rôles traditionnels. Grâce à cela, la statistique fédérale a continué de se développer et de produire des informations statistiques de haute qualité propres à fonder une réflexion objective sur la Suisse. La crise du coronavirus, la crise énergétique et la hausse sensible de la demande d'informations statistiques qui en a résulté ont montré combien il importe de disposer de telles informations en temps de crise.

Les quatre objectifs stratégiques définis dans le PPA 2020–2023 ont donc pu être réalisés en grande partie, malgré certaines difficultés financières.

- **Objectif 1 – Utilisation multiple des données:** des mesures centrales – notamment l'IOP I14Y – ont été mises en œuvre dans le cadre du programme NaDB, qui vise à réduire la charge que la collecte de données fait peser sur les ménages et les entreprises (transmission de leurs données une seule fois aux autorités). Des travaux restent à réaliser, notamment dans la définition de la gestion et de l'utilisation futures des données statistiques et non statistiques.
- **Objectif 2 – Satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs:** par de nombreux projets innovants et modernes, les producteurs de statistiques, membres de Fedestat, ont développé la statistique publique, et mis ainsi à la disposition du public de nouvelles données statistiques. La mise à disposition des données de la statistique fédérale conformément aux directives de la stratégie OGD a par contre pris du retard. Les projets visant à développer la capacité des utilisateurs à traiter les informations n'ont pas pu tous être réalisés, ni la mise à jour des offres statistiques de base conformément aux normes internationales reconnues, cela par manque de ressources financières supplémentaires.
- **Objectif 3 – Des processus de production souples et des compétences adéquates:** le Centre de compétences en science des données (DSCC) de l'OFS a renforcé la capacité d'innovation dans le traitement des données statistiques. Parallèlement, la mise en service du CNAI a favorisé l'utilisation de nouvelles méthodes statistiques. Deux priorités définies restent d'actualité: la définition de normes les plus élevées en matière de protection des données et le recours à des sources de données alternatives pour soutenir la production statistique de base.
- **Objectif 4 – Conditions-cadres et partenariats:** le Forum mondial des Nations Unies sur les données (UNWDF) 2021 a été organisé conjointement avec le DFAE. Il a permis de renforcer le positionnement de la Suisse au niveau international en matière de mise en valeur de la statistique publique et des données. La révision des bases légales de la statistique a progressé, mais un retard est à constater. L'échéance pour la mise en place d'un cadre légal dans le traitement des données est repoussée à 2024. Les révisions des bases légales de la statistique sont primordiales pour offrir un cadre juridique adéquat aux besoins d'une production statistique moderne et intégrée.

Une évaluation détaillée de la mise en œuvre du PPA 2020–2023 est fournie à l'annexe 2.

### **3.4 Conséquences pour les milieux interrogés**

Comme indiqué à l'art. 4 al. 1 de l'ordonnance concernant l'organisation de la statistique fédérale, le PPA se doit de mentionner les mesures prises par les producteurs de la statistique fédérale pour limiter la charge imposée aux milieux interrogés et aux participants aux relevés. Le Conseil fédéral a, dans sa décision concernant le PPA 2020–2023, rappelé la tâche consistant à alléger cette charge pour les personnes interrogées. La statistique fédérale tient à appliquer le principe once-only lors de ses enquêtes, le but étant de ne pas solliciter une deuxième fois les participants alors que les informations ont déjà été collectées.

Depuis 2010, l'OFS dispose d'un cadre d'échantillonnage des personnes et des ménages qui constitue la base idéale pour réaliser des sondages de haute qualité. Grâce à la prise en compte des échantillons qui ont déjà été tirés, la charge peut être répartie sur l'ensemble de la population.

En 2010, le recensement de la population et celui des entreprises, auxquels toute la population et toutes les entreprises devaient participer, ont changé de forme. Pour le recensement de la population, l'OFS utilise désormais les données des registres (des habitants, des bâtiments et logements), de sorte que seules les informations nécessaires qui ne figurent pas dans un registre sont encore collectées dans le cadre du relevé structurel et de cinq enquêtes thématiques. Pour les entreprises et les établissements, c'est la statistique structurelle des entreprises, fondée essentiellement sur les données des registres de l'AVS, qui a été établie. Les résultats sont complétés par des enquêtes réalisées auprès des entreprises. Le profiling notamment facilite la collecte des données auprès des entreprises grâce au soutien et au contact permanent avec l'OFS.

Ces actions ont pour but de maximiser l'utilisation des données disponibles et, lorsque des enquêtes sont réalisées, de répartir la charge liée à la collecte des données de la manière la plus juste et la plus équitable possible.

Ces actions ont pour but de limiter la charge en maximisant l'utilisation des données disponibles et lors de la réalisation d'enquêtes de répartir la charge imposée de manière la plus juste et équitable possible.

# 4 Objectifs stratégiques

Le chapitre 4.1 présente la vision générale de la statistique fédérale à l'horizon 2027. Les objectifs stratégiques destinés à contribuer, au cours des quatre prochaines années, à la réalisation de cette vision sont présentés au chapitre 4.2 et décrits plus en détail sous la forme de priorités aux chapitres 5 et 6.

## 4.1 Principes et vision générale

La statistique fédérale fournit des informations représentatives sur l'état de la Suisse, qui permettent aux institutions démocratiques de prendre des décisions sur la base de données probantes. L'un des grands principes veut que la statistique recoure aux données existantes selon des méthodes conformes à l'état de la technique et dans le respect de la protection des données et de normes éthiques. La production statistique doit s'adapter aux besoins changeants de la politique, de la société et de l'économie, ce qui implique une gestion systématique des données, des systèmes performants et interopérables, ainsi qu'une grande expertise dans le traitement et l'analyse des données. L'objet central du présent PPA est de continuer à améliorer ces paramètres (voir les mesures détaillées aux chapitres 5 et 6).

Conformément aux travaux menés depuis la publication, le 30.03.2022, du rapport du DFAE et du DETEC «Création d'espaces de données fiables, sur la base de l'autodétermination numérique<sup>12</sup>, un «espace de données fiable» répondant aux critères énoncés dans le rapport doit être créé à long terme pour la statistique (voir encadré ci-dessous). Une fois en place, cet espace décentralisé pourrait regrouper l'ensemble des données des producteurs de statistiques publiques (Confédération, cantons, communes). Il présenterait notamment l'avantage d'établir un meilleur lien entre les sources, les utilisateurs et les fournisseurs de données, ce qui accroîtrait la transparence des données existantes et leur exploitabilité. Plusieurs conditions essentielles à la mise en œuvre d'un tel espace de données existent déjà: citons notamment la plateforme d'interopérabilité I14Y, ou les organes et les concepts de rôles élaborés dans le cadre du programme NaDB pour la gouvernance des données. Les opérations de standardisation et d'harmonisation des données en vue de l'interopérabilité sont en cours, mais doivent être intensifiées et étendues à l'ensemble de la statistique fédérale. La gestion de données statistiques dans un espace utilisé collectivement ne sera toutefois possible qu'à moyen terme.

### Qu'est-ce qu'un espace de données?

La disponibilité accrue des données et les nouvelles possibilités d'exploitation soulèvent la question de la construction d'une société des données à même de contribuer à la prospérité. Améliorer l'utilisation des données permet de répondre de manière plus ciblée aux besoins dans de multiples domaines de la société et de l'économie, et de promouvoir l'innovation et une utilisation plus efficace des ressources. Le Conseil fédéral mise pour ce faire sur l'accès à des espaces de données fiables à l'échelle internationale<sup>13</sup>.

Un espace de données peut être compris comme une structure organisationnelle constituée de composantes techniques et physiques, qui relie les utilisateurs et les fournisseurs de données aux sources et qui réglemente l'accès, le traitement et la réutilisation des données. Les aspects techniques et physiques d'un espace de données sont supportés par une infrastructure de données qui sert à garantir son bon fonctionnement. Cette infrastructure doit relier l'offre et la demande à un niveau technique de la manière la plus efficace possible, par exemple par le biais d'interfaces et de normes communes. Elle permet également, moyennant certaines opérations (p. ex. stockage, attribution de métadonnées, transformations, importation et exportation), de faire circuler dans cet espace des données provenant de différentes sources ou de garantir l'utilisation commune par différents acteurs. Parallèlement, une structure de gouvernance couvre les aspects organisationnels. Elle définit les conditions dans lesquelles des données peuvent être échangées et fixe les rôles, les obligations et les droits de tous les acteurs<sup>14</sup>.

Les espaces de données fiables relèvent d'une catégorie d'espaces spécifique, dans lesquels les participants mettent leurs données à disposition de manière volontaire et en conservant le contrôle, de sorte que les données peuvent être utilisées à des fins économiques ou sociales.

<sup>12</sup> [www.admin.ch](http://www.admin.ch) » Documentation » Communiqués » Promouvoir des espaces de données fiables et l'autodétermination numérique

<sup>13</sup> Le 8 décembre 2023, le Conseil fédéral a adopté un ensemble de mesures visant à promouvoir un écosystème suisse de données. Il y affirme la nécessité d'espaces de données fiables et interopérables (voir [www.admin.ch](http://www.admin.ch) » Documentation » Communiqués » Le Conseil fédéral jette les bases d'un écosystème de données suisse)

<sup>14</sup> Source: Création d'espaces de données fiables, sur la base de l'autodétermination numérique, rapport du DETEC et du DFAE au Conseil fédéral, 30.3.2022.

## 4.2 Objectifs stratégiques

Pour la période 2024 à 2027, trois objectifs stratégiques, incluant chacun plusieurs priorités, ont été définis pour poursuivre le développement des processus de production de la statistique fédérale. Le premier objectif prend en compte la perspective du client, le deuxième l'optimisation des processus de production, le troisième l'utilisation des données. S'inscrivant dans la lignée des objectifs du PPA 2020–2023, ces objectifs ont été adaptés au contexte actuel pour garantir la continuité des travaux.



### **Objectif n° 1: Garantir l'actualité et l'indépendance des produits de la statistique fédérale, développés selon des méthodologies reconnues, ainsi que leur pertinence pour la société, l'économie, la politique et la science, et veiller à ce qu'ils soient facilement accessibles**

Les produits et les prestations statistiques font l'objet de développements en continu. La statistique fédérale doit continuer de se distinguer des autres sources de données (entreprises privées, p. ex.) en maintenant un haut niveau d'exigence, notamment en ce qui concerne la méthodologie scientifique appliquée, l'indépendance et la transparence quant à l'origine et à la robustesse des données, ainsi qu'aux méthodes d'analyse utilisées. Dans un contexte marqué par les incertitudes tel que nous le connaissons aujourd'hui, le «label de qualité» de la statistique fédérale gagne en poids et doit donc être davantage mis en avant dans la communication.

Garantir, dans un environnement dynamique, la pertinence de la statistique publique pour la prise de décisions aux niveaux sociétal, politique et économique (clients) impose par ailleurs de rester en phase avec les nouveaux fournisseurs d'informations et de données. Si précision statistique et actualité peuvent parfois sembler antinomiques, l'adoption d'approches appropriées peut améliorer l'actualité des données. Ces dernières années, l'attention des producteurs de statistiques a été attirée sur la nécessité d'accroître l'actualité.

Enfin, les produits statistiques doivent être davantage adaptés aux besoins des clients, ce qui implique de comprendre ces besoins. Les produits statistiques doivent de plus être faciles à trouver et accessibles.



## **Objectif n°2: Mettre à profit le potentiel de l'utilisation multiple des données ainsi que celui de nouvelles méthodes de relevé et d'analyse pour une production statistique ciblée, automatisée et efficace**

La création de processus, d'instruments et d'instances favorisant l'utilisation multiple de données, ainsi que le développement du système statistique au cours des dernières années ont permis d'élaborer les bases nécessaires pour accroître la visibilité et l'exploitabilité des ensembles de données existants, également pour la statistique fédérale. Divers projets visent ainsi à étudier la faisabilité et la mise en œuvre de l'utilisation multiple des données dans certains domaines. Certains portent sur la réutilisation des données fiscales et de celles associées aux soins en milieu hospitalier. L'utilisation multiple des données pour la production statistique ou à des fins de recherche et de planification doit être activement encouragée et appliquée à tous les niveaux établis. Il convient par ailleurs de poursuivre les efforts destinés à accroître la compatibilité au plan international.

S'il est appliqué systématiquement, le principe d'utilisation multiple des données permet d'atténuer la charge administrative que la collecte des données fait peser sur les particuliers, les ménages et les entreprises, ainsi que de réduire les besoins de relevés directs. La saisie de métadonnées et la standardisation des données contribuent par ailleurs à la simplification des processus de production et à leur automatisation, générant des gains d'efficacité à long terme.

L'idée est également de favoriser l'appariement de données existantes afin d'accroître les possibilités d'acquérir des connaissances pour la statistique, la recherche et la planification. Enfin, il convient de tester le recours à des méthodes inductives telles que l'apprentissage automatique dans de nouveaux contextes, puis de les appliquer dans la pratique. L'association de méthodes inductives et déductives devrait permettre de nouveaux gains de connaissances. Parallèlement, l'exploitation des données d'acteurs privés à des fins statistiques recèle un grand potentiel.



## **Objectif n°3: Garantir une utilisation innovante, sûre et appropriée des données de la statistique fédérale**

Les données de la statistique fédérale doivent être utilisées dans le respect de principes éthiques et mises en valeur au mieux pour la société, dans le cadre légal défini. La réalisation de cet objectif passe en premier lieu par la promotion des compétences en matière de données et de statistiques (littératie des données et littéracie statistique) des utilisateurs et de l'administration fédérale, en tenant compte des ressources et des instruments de la statistique fédérale.

Il s'agit également de mettre les données à la disposition des utilisateurs sous une forme adéquate. Cela implique d'une part de proposer – pour autant que cela soit légalement possible – les données de la statistique fédérale dans un format ouvert (données publiques ouvertes, OGD) et lisible par une machine. D'autre part, il convient d'accorder l'accès aux données et le cas échéant de l'étendre – dans le respect des dispositions de la protection des données et de la sécurité des données – à d'autres instances fédérales, aux cantons, aux chercheurs et aux autres utilisateurs autorisés, afin d'accroître le gain de connaissances qu'il est possible de tirer de ces données. La publication de statistiques expérimentales est également un domaine qui reste à développer.

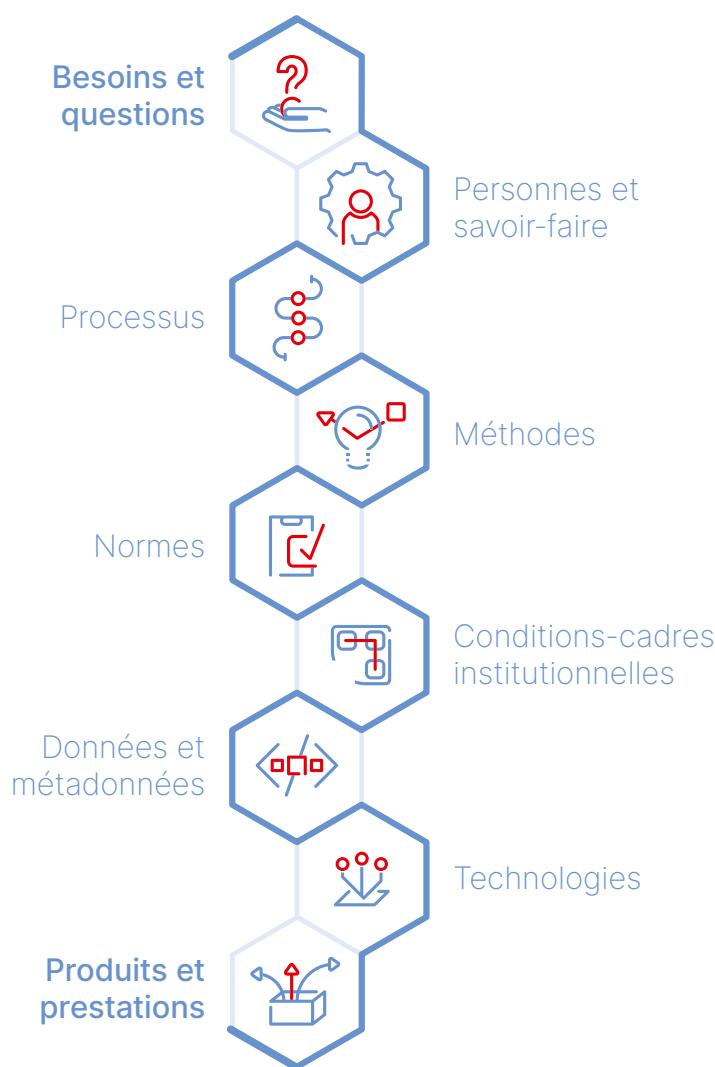
L'optimisation de la sécurité des données constitue un autre axe prioritaire. Différents types de mesures devront être mis en œuvre, tout en veillant au respect de critères éthiques et à la protection des données: protection contre les fuites d'informations, les utilisations abusives et les cyberattaques, fourniture en temps utile de réponses aux nouvelles questions, élaboration et utilisation de nouvelles méthodes (confidentialité différentielle et utilisation de données synthétiques, p. ex.).



## 5 Développement des capacités de la statistique fédérale

Le point de départ du processus de production statistique est la capacité des producteurs de la statistique fédérale à identifier, à comprendre et à saisir les besoins et les questions des utilisateurs issus des milieux politiques, scientifiques, économiques et sociaux. Les groupes cibles de la statistique fédérale sont le grand public, les pouvoirs publics, les partenaires institutionnels (partenaires sociaux, associations de branche, groupes d'intérêt), ainsi que les milieux de la recherche et les organisations internationales. Pour rester en phase avec un contexte en évolution constante et avec les nouveaux besoins des utilisateurs, tout en réalisant les objectifs stratégiques, les producteurs de la statistique fédérale doivent développer leurs capacités dans toutes les dimensions du modèle de capacités présenté (voir le schéma ci-dessous). Il ne suffit pas de former les collaboratrices et collaborateurs ou de recourir à de nouvelles technologies. La statistique fédérale doit renforcer ses capacités de manière globale dans tous les domaines thématiques afin de pouvoir réagir avec souplesse aux évolutions et fournir rapidement des informations claires et compréhensibles.

Nous nous intéressons dans le présent chapitre à la nécessité de renforcer les capacités de la statistique fédérale dans les neuf dimensions du modèle de capacités. Cette approche permet de définir, pour tout ou partie des acteurs de la statistique fédérale, les enjeux de la réalisation des objectifs stratégiques 2024–2027 et les mesures prioritaires à mettre en œuvre. Chacune des dimensions du modèle de capacités est abordée séparément, sauf les dimensions «Processus, Méthodes et Normes» qui sont traitées dans la même section.



Modèle de capacités de la statistique fédérale

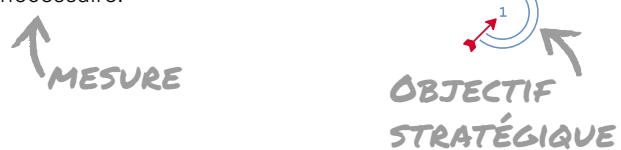


## 5.1 Besoins et questions

**Renforcement du processus d'identification des besoins** – Les besoins des clients sont au centre de l'activité de la statistique fédérale, qui entretient des contacts étroits avec les utilisateurs et les chercheurs, notamment dans le cadre de groupes d'experts et de travail, ou de consultations en amont de révisions d'activités statistiques. Ces échanges sont essentiels pour anticiper les évolutions à venir et intégrer préocemment les attentes dans la planification de l'output statistique. Ils permettent également de définir des priorités en termes de prestations, aspect indispensable dans un contexte de ressources financières limitées.



L'OFS mettra à disposition des outils d'aide à l'identification des besoins (processus de révision et d'innovation, communication intégrée) afin d'identifier rapidement les évolutions nouvelles, ce qui est utile pour hiérarchiser et développer l'offre statistique. Le suivi de l'évaluation de la satisfaction clientèle sera renforcé là où cela s'avère nécessaire.



**Mise à disposition de processus et produits statistiques en cas de crise** – En période de crise, il est particulièrement important de pouvoir s'appuyer sur des informations à court terme. Or les conditions permettant de mettre à disposition rapidement et de manière simple des informations destinées à apporter des réponses à des questions complexes ne sont pour l'heure ni systématisées ni institutionnalisées. Plusieurs options peuvent, à condition de disposer des ressources nécessaires, être envisagées pour améliorer la base des données et des informations à utiliser dans la gestion d'une crise: créer les conditions nécessaires pour mettre à disposition rapidement des informations en temps réel, fournir des produits en temps réel (statistiques flash, p. ex.), proposer un système permettant de créer et de présenter rapidement des tableaux de bord.

### Meilleure mise à disposition des processus et des produits statistiques en temps de crise

La possibilité de fournir, à brève échéance, des produits et des informations en temps réel (statistiques flash, p. ex.) sera examinée, de même que la nécessité, le cas échéant, d'adapter les dispositions légales. La statistique fédérale se positionne comme un partenaire central pour l'élaboration et la mise à disposition de données et de tableaux de bord en temps réel en cas de crise. La mise en œuvre de cette priorité s'effectue dans le cadre des ressources disponibles.





## 5.2 Personnes et savoir-faire

**Promotion des compétences en matière de données et de statistiques (*littéracie des données et littéracie statistique*) chez les utilisateurs et au sein de l'administration fédérale** – Garantir et promouvoir un dialogue objectif sur la Suisse implique que les données et les informations statistiques soient claires et compréhensibles pour les utilisateurs. Cela renforce également la confiance à l'égard des données de la statistique publique. Il importe par ailleurs que les utilisateurs (administration, politique, société) connaissent les possibilités et les limites des données, et qu'ils renforcent leurs compétences en matière de données. Enfin, la gestion et l'utilisation professionnelles des données impliquent également que les unités administratives concernées disposent de bonnes compétences en matière de données.



### Promotion des compétences en matière de données et de statistiques au sein de l'administration fédérale

Dans le cadre de leurs activités et de leurs ressources, les producteurs de statistiques de la Confédération contribuent à une meilleure compréhension de l'utilisation des données au sein de l'administration fédérale. Il s'agit en particulier d'améliorer la compréhension de l'utilisation des données de référence et des registres, ainsi que la visibilité des données, et de promouvoir l'utilisation d'indicateurs uniformes au sein de l'administration fédérale. Si nécessaire, l'OFS assistera d'autres unités administratives dans l'amélioration de la littéracie des données et de la littéracie statistique pour leur permettre d'assumer de nouvelles tâches dans le domaine de la gestion ou de l'analyse des données.

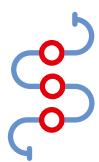


### Promotion des compétences en matière de données du grand public et des décideurs

L'initiative *Unlocking the Power of Data Initiative*<sup>15</sup> s'attache depuis 2023 à élargir le dialogue sur les données et la statistique aux niveaux national et international. Le domaine de travail Data Literacy vise à améliorer la compréhension de l'utilisation des données et à sensibiliser les utilisateurs au rôle que jouent les données dans le monde actuel. Dans la limite des ressources disponibles, d'autres mesures seront prises pour améliorer les compétences du grand public et des décideurs en matière de données.



<sup>15</sup> [www.upd-initiative.ch](http://www.upd-initiative.ch)



## 5.3 Processus, méthodes et normes

**Amélioration de l'actualité des données (timeliness)** – Aujourd'hui plus que jamais, l'un des enjeux pour la statistique fédérale est d'accélérer la mise à disposition des informations statistiques. Il s'agit en particulier de générer, avec les moyens à disposition, des données pertinentes qui soient les plus actuelles possibles. La comparabilité des résultats dans le temps doit par ailleurs être garantie et la charge pour les milieux interrogés réduite autant que possible. Enfin, il convient de garantir la protection des données et de maintenir un haut niveau de qualité.



### Amélioration de l'actualité des données

La publication des données doit être accélérée. Pour ce faire, il s'agit d'encourager la formation (de base et continue) des collaboratrices et des collaborateurs (reskilling et up-skilling) pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences, de développer de nouveaux modèles statistiques et d'appliquer de nouvelles méthodes issues de la science des données. Les rapports doivent être générés automatiquement à partir des données, lorsque cela est judicieux et possible. Aussi bien des statistiques expérimentales (p. ex. HESTA-flash) que des projets pilotes d'innovation (p. ex. STATENT-flash, Statbot.Swiss) ont été lancés, et devraient se concrétiser durant la prochaine législature.



### Réalisation d'essais pilotes dans le cadre d'OGD First

Nombre de données statistiques sont aujourd'hui publiées sans analyse préalable, tandis que d'autres font l'objet d'une analyse détaillée avant publication. La réalisation de projets pilotes vise à évaluer la mise en œuvre d'OGD First (publication des résultats statistiques avant la fin de l'analyse).



## 5.4 Conditions-cadres institutionnelles

**Mise en place d'un espace de données statistiques** – Conformément aux travaux menés depuis la publication, le 30.03.2022, du rapport du DFAE et du DETEC « Création d'espaces de données fiables, sur la base de l'autodétermination numérique », un «espace de données fiable» répondant aux critères énoncés dans le rapport doit être créé à long terme pour la statistique (voir le chapitre 4.1)<sup>16</sup>.



### Création d'un espace de données fiable pour la statistique

Un cadre commun pour la création d'un espace de données fiable pour la statistique publique sera défini en collaboration avec les acteurs concernés (Confédération, cantons, communes, recherche). Les étapes pour y parvenir seront fixées.



<sup>16</sup> [www.admin.ch › Documentation › Communiqués › Promouvoir des espaces de données fiables et l'autodétermination numérique](http://www.admin.ch › Documentation › Communiqués › Promouvoir des espaces de données fiables et l'autodétermination numérique)

**Bases légales de la production statistique** – Si l'arsenal législatif existant qui régit la statistique fédérale (loi sur la statistique fédérale, loi sur l'harmonisation des registres, loi sur le recensement) permet certes de recourir à des moyens et à des méthodes modernes pour produire des statistiques, il reste à savoir s'il suffit pour couvrir de manière appropriée les besoins actuels et futurs (appariement des données, accès et échange de données pour d'autres producteurs de statistiques de la Confédération et la recherche, accès aux données de particuliers, accès aux données en temps de crise, etc.). Il convient par ailleurs de s'assurer que l'exploitation des nouvelles possibilités offertes par la science des données se fait dans le respect de normes strictes de protection des données. Les risques découlant de l'appariement ou de la diffusion élargie des données doivent notamment être pris en compte (désanonymisation ou confidentialité différentielle, p. ex.).

#### Évaluation de la nécessité de réviser les bases légales de la statistique fédérale

L'OFS analysera, en collaboration étroite avec d'autres services statistiques, les bases légales actuelles de l'exploitation de potentiels existants (utilisation de nouvelles sources de données et application de méthodes novatrices pour développer la production statistique) et définira la suite des travaux. Ce travail évaluera également l'adéquation de ces bases légales pour régir l'accès à l'accessibilité des données en cas de crise.



#### Révision de la charte de la statistique publique

La révision de la charte de la statistique publique vise à promouvoir la mise en œuvre d'un cadre de qualité uniforme pour tous les acteurs de la statistique publique en Suisse.



#### Prise en compte des nouvelles exigences en matière de sécurité, d'éthique et de protection des données

La statistique publique surveille de façon continue l'impact des technologies et des bases légales sur l'utilisation des données. Les mesures qui s'imposent seront prises pour garantir le respect des normes les plus strictes en matière de sécurité de l'information, de protection des données et d'utilisation éthique des données.



**Renforcement de la collaboration entre les acteurs du système statistique suisse –** La coordination de la statistique fédérale avec les institutions statistiques des cantons et des communes doit être renforcée. Le community management a été introduit le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il vise en premier lieu à promouvoir la coopération et le partage de connaissances avec les services régionaux actifs dans les domaines des statistiques, de la gestion des données et de la science des données. L'élaboration commune et coordonnée de bases et de solutions doit en particulier permettre d'exploiter les potentiels existants (utilisation de nouvelles sources de données, large recours à des méthodes novatrices) pour développer la production statistique.

### **Renforcement de la collaboration entre les acteurs du système statistique suisse**

La collaboration au sein de l'administration fédérale, ainsi qu'avec les cantons et les communes (community management) sera encouragée. Les compétences spécialisées seront développées et exploitées dans les domaines de la statistique, de la gestion des données et de la science des données, lorsque cela est judicieux et possible. La statistique fédérale soutiendra par ailleurs l'échange de bonnes pratiques administratives au sein de sa communauté.



### **Participation active de la Suisse au développement des systèmes internationaux de données et de statistiques**

Les innovations mises en œuvre en Suisse dans le domaine statistique doivent faire l'objet d'une communication ciblée. La Suisse participera activement au développement des systèmes internationaux de données et de statistiques, de même qu'aux débats sur la modernisation de ces systèmes.



## **5.5 Données et métadonnées**

**Poursuite de la standardisation des données de la statistique publique –** Les jeux de données de la statistique fédérale sont documentés par des métadonnées uniformes, consultables sur la plateforme I14Y. La standardisation et l'harmonisation de la statistique publique<sup>17</sup> doivent se poursuivre. Il s'agit là d'une condition essentielle pour accroître la souplesse des systèmes de production statistique tout au long de la chaîne de valeur et garantir une réaction rapide et efficace en réponse à de nouveaux besoins d'information. À l'avenir, il sera ainsi possible de supprimer les systèmes redondants et de recourir aux méthodes appropriées pour réduire les coûts d'exploitation et la charge administrative que fait peser la collecte des données sur les milieux interrogés.

**Extension à tous les niveaux de l'État des instruments permettant l'utilisation multiple des données –** Les instruments favorisant l'utilisation multiple des données (notamment la plate-forme I14Y) sont accessibles au grand public ou ouverts aux partenaires autorisés (cantons, villes, institutions), qui y ont de plus en plus recours. Les données du système statistique suisse sont ainsi progressivement harmonisées et standardisées au-delà de l'administration fédérale, dans le cadre de projets définis et financés en commun. L'objectif est d'une part d'optimiser les structures juridiques, organisationnelles et techniques existantes pour standardiser le partage des données, d'autre part de créer de nouveaux instruments et outils en vue de renforcer la mise en réseau des unités administratives. La statistique fédérale s'appuie sur la transparence accrue des sources de données administratives pour améliorer l'efficacité de la production statistique en évitant autant que faire se peut de procéder à des relevés directs et en exploitant le potentiel de l'utilisation multiple des données.

<sup>17</sup> Le PPA 2024–2027 concernant la statistique publique, il est ici question du traitement des données de la statistique publique. Le mandat confié par le Conseil fédéral au DFI (OFS) en matière de gestion nationale des données dépasse cependant le champ d'application de la statistique publique.

## **Poursuite de l'harmonisation, de la standardisation et de la publication des métadonnées et des nomenclatures, ainsi que de l'harmonisation des variables**

Les métadonnées et les nomenclatures harmonisées de la statistique fédérale seront accessibles au grand public. Les variables seront harmonisées dans la mesure du possible et pour autant que cela soit judicieux au sein de la statistique fédérale. Les données du système statistique suisse seront ainsi progressivement harmonisées et standardisées au-delà de l'administration fédérale, dans le cadre de projets définis et financés conjointement avec des partenaires. Les structures existantes seront optimisées, les instruments complétés.



## **Développement progressif du système d'information statistique (SIS) en vue d'optimiser et d'automatiser le processus de préparation des données statistiques à l'OFS**

Le processus de préparation des données statistiques comprend l'injection de données brutes dans le système, leur validation, leur pseudonymisation et leur analyse. À son terme, les données sont prêtes pour diffusion et utilisation (multiple). Le processus est conçu de manière à couvrir la majorité des besoins des enquêtes et relevés de l'OFS, et peut être personnalisé au cas par cas. Cet instrumentarium permettra de supprimer les redondances, garantissant une utilisation uniforme des outils et des processus au sein de l'OFS.



**Exploitation à des fins statistiques des données détenues à titre privé (*privately held data*)** – Aux termes de l'art. 4 LSF (principes de la collecte des données), la statistique fédérale est tenue d'utiliser les données aux mains d'autres unités de l'administration fédérale, afin de limiter au strict nécessaire les relevés directs et indirects, et de réduire la charge pesant sur les personnes interrogées. Un potentiel d'amélioration a été identifié dans l'utilisation des données détenues à titre privé (par des personnes physiques ou morales): d'une part les informations sur la nature et le volume de données détenues, ainsi que sur les processus et instruments nécessaires à leur utilisation sont lacunaires, d'autre part il manque parfois des moyens concrets et des possibilités de coordonner et de mener des négociations avec les fournisseurs de données. Conséquence: la statistique fédérale n'utilise pas certaines sources de données, ou les utilise en deçà de leur potentiel ou à des conditions désavantageuses.

## **Amélioration de l'accès aux données détenues à titre privé (*privately held data*)**

La statistique fédérale se dotera d'objectifs stratégiques en matière d'accès aux données détenues à titre privé. Elle se constituera une base de connaissances sur cette thématique, connaîtra les instruments, les ressources et les moyens financiers disponibles pour accéder à ces données, et coordonnera les activités dans ce domaine. Le contexte légal sera par ailleurs analysé, notamment pour ce qui concerne l'accès aux données en cas de crise.





## 5.6 Technologies

**Exploitation des nouvelles possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) lors du recours aux méthodes issues de la science des données –** Le recours à des méthodes modernes (l'apprentissage automatique ou l'association probabiliste de données, p. ex.) est en cours d'examen et de test au sein de l'administration fédérale. Les ressources techniques et financières disponibles pour de tels projets sont cependant limitées. De plus, des restrictions organisationnelles font que l'exploitation conjointe des moyens existants n'est pas optimale. Enfin, l'acquisition et le développement de solutions logicielles se heurtent à des obstacles techniques, organisationnels et économiques.

### Création des conditions nécessaires à la mise en œuvre ciblée d'innovations méthodologiques et techniques

La statistique fédérale devrait disposer d'une infrastructure TIC permettant de produire efficacement des données statistiques, à un coût raisonnable, et de recourir à des méthodes modernes issues de la science des données. L'OFS mettra tout en œuvre pour améliorer les bases techniques et organisationnelles en collaboration avec les instances compétentes et les partenaires pertinents (recours aux logiciels adéquats, partage des connaissances, communication, gestion de l'innovation/des talents, etc.).



### Promotion d'une production statistique automatisée

La standardisation des données et l'utilisation des nouvelles possibilités offertes par les TIC facilitera l'automatisation de la production statistique. Un soutien sera dans la mesure du possible apporté aux approches innovantes en matière d'automatisation. Les gains d'efficacité attendus à long terme seront exploités de manière aussi optimale que possible. À cet effet, la statistique fédérale continuera d'investir dans les systèmes et processus pertinents, ainsi que dans le développement des connaissances spécialisées du personnel.



**Accès protégé à certaines données pour les personnes extérieures** – Les utilisateurs externes autorisés (autres services statistiques de la Confédération et chercheurs, notamment) doivent pouvoir accéder aux données via un accès sécurisé. L'enjeu est de mettre en place une infrastructure fermée (sans possibilité de télécharger les données), sécurisée et performante, dont l'exploitation et, le cas échéant, le développement sont financièrement supportables.

### Mise en place d'une plateforme Data Analytics pour assurer un accès protégé à certaines données (données sensibles, appariements de données)

Une plateforme Data Analytics sera mise en place pour permettre aux utilisateurs externes autorisés (autres services statistiques de la Confédération et chercheurs, notamment) d'accéder aux données (appariements complexes de données, etc.), dans un environnement sécurisé.





5.7

## Produits et prestations

**Simplification de l'accès aux données et aux produits, et positionnement de la statistique fédérale comme service statistique central** – Aujourd'hui, la recherche de données et de produits de la statistique fédérale s'effectue principalement via des moteurs de recherche commerciaux. Dans les résultats de la recherche, il est difficile de les distinguer des offres de fournisseurs de statistiques privés, qui ne répondent pas toujours à des critères scientifiques. Les utilisateurs qui ciblent spécifiquement les sources établies ne savent pas toujours où trouver les informations souhaitées en raison de la répartition des tâches entre les producteurs de statistiques de la Confédération. Enfin, la publication des informations n'est pas toujours structurée selon une logique simple et uniforme. En plus d'examiner les possibilités d'optimisation à ces niveaux, il s'agit de systématiser l'accès aux données via des interfaces de programmation (API, application programming interface) et dans un format ouvert (OGD). Il convient par ailleurs d'automatiser et d'accélérer les processus de diffusion lorsque cela se révèle pertinent. Dans certains domaines, la statistique fédérale se doit en parallèle d'expliquer les données publiées et de les replacer dans le contexte d'analyses fondées, pour faciliter leur compréhension et leur interprétation par les utilisateurs. Enfin, l'exploitation de contenus en ligne par des machines est amenée à se modifier avec le recours accru aux agents conversationnels, évolution qu'il convient de suivre également.

### Modernisation de l'accès en ligne à l'output statistique et préparation des données pour répondre aux besoins des utilisateurs (*output services*)

Il doit être facile de trouver les résultats statistiques. Ceux-ci devraient de plus être contextualisés et décrits de manière claire. Ils seront par ailleurs accessibles facilement. Un haut niveau d'interactivité permettra aux utilisateurs d'obtenir des données répondant au mieux à leurs besoins. L'OFS développera, en collaboration avec d'autres institutions, un nouveau portail de données pour l'output statistique et le rendra accessible à d'autres producteurs de statistiques.



### Mise à disposition des données de la statistique publique sous un format ouvert (OGD) conformément à la LMETA et amélioration de l'accès à ces données via des API

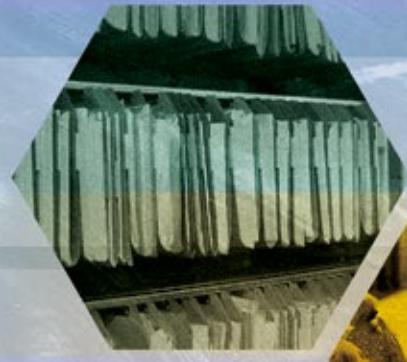
L'offre des producteurs de statistiques sera publiée sous un format ouvert conformément aux lignes directrices OGD et aux dispositions de l'art. 10 LMETA. En cas de besoin, la statistique fédérale – et, dans la mesure du possible, les autres producteurs de statistiques – accorderont l'accès à leurs informations statistiques via des API. Le cas échéant, les possibilités spécifiques aux données ouvertes liées et au Linked Data Service (LINDAS) des Archives fédérales seront exploitées.



### Description et analyse des données de la statistique fédérale dans des domaines essentiels

Dans de nombreux domaines thématiques, il est essentiel que les données statistiques soient mises à disposition rapidement. Dans certains domaines, les données statistiques seront commentées et explicitées, ou assorties d'analyses approfondies.





# 6 Évolution dans les domaines stratégiques

Le présent chapitre décrit l'évolution future de la production statistique dans les dix domaines de la statistique fédérale. À cet effet, il montre pour chaque domaine thématique les défis à relever et les potentiels à exploiter pour atteindre les trois objectifs stratégiques, de même que les priorités définies pour la période 2024 à 2027 au niveau des différents projets.

Les activités statistiques usuelles se poursuivent en parallèle. Les informations produites selon des normes scientifiques transparentes servent de fondement au «tableau de bord de la Suisse». Elles permettent de débattre sur des bases objectives, de prendre des décisions fondées et de renforcer, grâce à la transparence, la confiance que la population accorde au gouvernement, au Parlement et à l'administration. Le portefeuille des activités des producteurs de statistique figure à l'annexe 1.

## 6.1 Registres et autres bases de la production statistique

Pour élaborer des informations, la statistique fédérale s'appuie sur une série de bases techniques, juridiques, organisationnelles et méthodologiques. Ces bases sont essentielles pour réduire la charge administrative qui incombe aux personnes interrogées, garantir la compatibilité internationale des statistiques ou assurer le respect de normes de qualité élevées tout au long du processus.

Les registres, les systèmes et les processus de gestion et d'utilisation des données ainsi que l'utilisation multiple des données à des fins statistiques jouent à cet effet un rôle central. Selon les termes de l'art. 4 LSF, la Confédération renonce à organiser des relevés directs, lorsqu'elle ou d'autres organismes de l'administration publique disposent déjà des données requises. De telles données figurent par exemple dans le registre des entreprises et des établissements (REE), dans le registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) ou dans le registre des numéros d'identification des entreprises (IDE). Les données de registre servent de point de départ pour le tirage des échantillons et fournissent des informations complémentaires sur les personnes, les ménages et les entreprises interrogés. Grâce à des numéros d'identification uniques, il est possible d'apparier des données provenant de différents domaines et d'en tirer ainsi de nouvelles informations statistiques. Pour les entreprises, les personnes ainsi que pour les bâtiments et les logements, l'OFS a défini les informations que les divers échelons de l'État fédéral sont désormais appelés à gérer en commun dans les registres ou les fichiers correspondants. Il s'agit de données de référence et l'OFS s'attache à promouvoir leur développement et leur utilisation rigoureuse.

L'utilisation multiple des données réduit la charge de travail qui incombe aux personnes et aux entreprises en lien avec l'administration et les statistiques. Pour réduire encore cette charge de travail, les activités menées dans le cadre du programme NaDB consistent à standardiser et à harmoniser progressivement les fichiers de données. Les métadonnées et les nomenclatures sont mises à la disposition du public sur la plateforme d'interopérabilité (IOP I14Y) et intégrées dans le système d'information statistique de l'OFS pour ses besoins à l'interne. C'est ce qui permet de les rechercher. Grâce à un modèle qui définit clairement les rôles et les processus, il est possible de standardiser et d'harmoniser les données dans toute l'administration. Ces données ne revêtent pas seulement de l'importance pour la production statistique et l'intégrité des données, leur qualité contribue surtout à rendre plus efficace et plus efficiente la collaboration entre les autorités des différents niveaux de l'État fédéral.

La science des données et les méthodes statistiques jouent par ailleurs un grand rôle dans l'établissement de statistiques et gagnent sans cesse en importance. La statistique fédérale s'est dotée il y a longtemps de normes de qualité élevées et transparentes, qui font l'objet d'adaptation et de contrôles réguliers tant au sein de l'OFS qu'entre les offices et par des partenaires externes. Dans le même temps, elle veille à l'application d'une méthodologie qui correspond à l'état actuel des connaissances et de la technique, tout en garantissant le respect des normes de l'éthique et de la protection des données. Les producteurs de statistiques de la Confédération ont jusqu'ici bénéficié des dernières avancées en matière de méthodes statistiques, que ce soit en termes d'optimisation des plans d'échantillonnage, du traitement des données manquantes ou encore de l'estimation de la précision statistique de leurs résultats. En créant le Centre de compétences en science des données (DSCC) et le Réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI), la Confédération a en outre mis en place ces dernières années les conditions qui permettent à toute l'administration fédérale, et en particulier à ses producteurs de statistiques, de recourir aux méthodes de la science des données. Ces dernières années, de nombreux projets pilotes recourant à de nouvelles technologies et méthodes ont été lancés et réalisés afin d'automatiser les statistiques, d'acquérir de nouvelles connaissances et de diffuser plus rapidement les résultats,

ou encore afin d'obtenir des «estimations sur petits domaines» grâce à des modèles spécifiques. Les projets pilotes en cours peuvent être consultés sur le microsite des statistiques expérimentales<sup>18</sup>.

Les différents processus et systèmes qui permettent aux utilisateurs d'accéder aux données et aux résultats statistiques constituent également un fondement essentiel de la production statistique. L'accès aux données statistiques ne cesse d'ailleurs de s'améliorer, notamment grâce au développement constant de l'offre de données publiques ouvertes (OGD) et d'interfaces qui assurent un accès automatique aux données (interfaces de programmation d'application, API). Ce progrès garantit la mise à disposition sous une forme accessible, moderne et adaptée à l'utilisateur, de données et d'analyses pour le Web, des publications et d'autres produits d'information.

Dans le cadre d'autres processus transversaux, les producteurs de statistiques de la Confédération veillent notamment au bon développement stratégique de la production statistique, à sa coordination tant au niveau national qu'international et à l'adéquation entre conditions juridiques et financières, d'une part, et exigences pratiques, d'autre part.

## Défis et potentiels de développement

Le recours systématique aux données de référence permet d'apparier plus facilement des jeux de données à des fins statistiques. Les données de référence jouent de plus un rôle essentiel dans l'utilisation multiple des données. Il reste à compléter les bases et les outils destinés à assurer une utilisation uniforme des données de référence des entreprises, des personnes et des bâtiments et logements. Le recours à des méthodes efficaces pour annoncer des modifications aux services qui tiennent les registres devrait améliorer la qualité des données et réduire le travail administratif. Les données de référence contribuent ainsi à diminuer la charge de travail qui incombe aux répondants et, en facilitant l'accès à l'information, elles accroissent l'efficience de la production statistique. Il convient en outre d'améliorer l'appui fourni aux utilisateurs lors de la création de services chargés d'utiliser des données de référence.

Dans le domaine des registres et d'autres données qui font l'objet d'une utilisation secondaire à des fins statistiques, il est possible d'améliorer encore la qualité des données, tout en réduisant la charge que représente la production statistique. Les progrès futurs dans l'importation automatisée des données secondaires représentent également un potentiel appréciable. Des mesures (tels des retours automatisés sur la base de feed-back) appliquées au niveau des services qui tiennent les registres à jour (les cantons, p. ex.) permettraient également d'accroître la qualité des données. Pour observer cette qualité, il convient par ailleurs de développer encore les indicateurs de la qualité des données intégrés dans les registres (REE et RegBL).

En vue de répondre aux nouveaux besoins et de s'adapter aux nouvelles possibilités, il importe d'assurer la maintenance et le développement des systèmes de registres de l'OFS. Il s'agit notamment d'intégrer les méthodes d'apprentissage automatique dans la codification des nomenclatures et de les optimiser. Il convient également d'inclure les services existants dans l'écosystème de données, tel qu'il est élaboré dans le cadre du mandat du Conseil fédéral visant à la «création d'espaces de données fiables, sur la base de l'autodétermination numérique» (voir le chapitre 4.1).

Appartenant au système statistique européen, la Suisse participe en toute logique aux évaluations régulières par des pairs. Ces évaluations ont pour objectif d'examiner le respect des principes et des indicateurs définis dans le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne (Code of Practice). Les recommandations formulées à



<sup>18</sup> [www.experimental.bfs.admin.ch](http://www.experimental.bfs.admin.ch)

L'issue d'une évaluation servent à aider les producteurs de statistiques de la Confédération à poursuivre leurs efforts pour améliorer et développer leurs systèmes statistiques. La Suisse s'est à nouveau soumise à un examen par des pairs en 2023 et s'apprête à prendre les mesures appropriées entre 2024 et 2027 pour appliquer les recommandations.

Le microsite réservé aux statistiques expérimentales sert à publier des statistiques qui pourraient encore être améliorées d'un point de vue méthodologique. Il permet de publier rapidement certaines données, d'impliquer facilement les clients et les partenaires dans des projets, et de promouvoir le partage de connaissances sur les nouvelles méthodes et sources de données.

## Priorités 2024–2027

### Concrétisation d'autres statistiques expérimentales par les producteurs statistiques de la Confédération

L'OFS examine, en collaboration avec les producteurs de statistiques intéressés, les possibilités d'améliorer le microsite et son utilisation.



### Suivi et application des recommandations issues de l'évaluation par les pairs de 2023

En collaboration avec les producteurs de statistiques concernés au sein de la Confédération, l'OFS définit un plan de mesures pour appliquer les recommandations et assurer un suivi régulier de sa mise en œuvre.



### Détermination et lancement de la suite des travaux dans le domaine des données personnelles de référence

Un modèle cible sera défini pour le contenu et l'utilisation des données personnelles de référence. Une fois déterminée la poursuite des travaux, il sera possible de franchir les premières étapes vers la réalisation.



### Amélioration des données de registre grâce à un système efficace d'annonces de modifications des données de référence

Les détenteurs de données se verront offrir la possibilité d'annoncer de manière efficace des modifications de données au moment où ils les utilisent, l'objectif étant d'améliorer la qualité des données de registre qu'ils détiennent.



### Projet de consultation sécurisée des données personnelles de référence

Dans le domaine des données personnelles de référence, des rôles et des droits d'accès différenciés seront définis afin d'assurer une consultation qui soit efficace et adaptée à chaque groupe d'utilisateurs.



### PRIORITÉ Extension des données énergétiques des bâtiments figurant dans le RegBL

Le suivi des données énergétiques des bâtiments inscrits au RegBL sera élargi, afin que ces données puissent servir de base pour estimer les émissions de CO<sub>2</sub> des bâtiments.



### MESURE Systématisation de la collecte de données secondaires pour les données énergétiques du RegBL

Il est prévu de systématiser la collecte de données secondaires auprès des cantons et de la Confédération, afin d'enrichir les données énergétiques du RegBL.



### OBJECTIF STRATÉGIQUE Large utilisation de données de référence et d'identificateurs uniques dans le domaine des entreprises

Les efforts visant à standardiser et à harmoniser les données seront poursuivis pour promouvoir et garantir l'utilisation et la mise en œuvre de données de référence et d'identifiants uniques dans le domaine des entreprises. Il convient de mettre à disposition des outils et des services modernes afin de développer la mise en réseau des services administratifs et de concrétiser l'interopérabilité.



## 6.2 Population

Dans ce domaine, la statistique fédérale produit non seulement des données classiques sur l'état et la structure de la population, mais aussi des informations sur les ménages, les bâtiments d'habitation et les logements, le travail et la vie professionnelle, ainsi que sur des thématiques telles que la migration et l'intégration, ou encore les langues et les religions. Les statistiques démographiques longitudinales permettent d'analyser à plus long terme des domaines tels que la migration et le changement d'état civil. À ces informations de base s'ajoutent des scénarios sur l'évolution de la population, des ménages et des personnes actives. Combinées entre elles, ces données illustrent divers aspects de l'évolution de la société aux niveaux national, cantonal et communal. Elles permettent également de procéder à des comparaisons internationales.

Les informations fournissent des bases de décision et de planification tant au niveau de la Confédération que des cantons et des communes. Les données démographiques servent en outre à développer des stratégies politiques et à en évaluer les résultats, à planifier les activités dans différents domaines tels que les transports, la santé, l'éducation, l'énergie, l'environnement, l'aménagement du territoire et la sécurité sociale. L'administration et les entreprises du secteur public font partie des principaux utilisateurs de ces informations, avec nombre d'entreprises privées comme les banques, les assurances et les bureaux de conseil. Les données sont très utilisées aussi par la science et la recherche, les écoles et les établissements de formation, les médias et le grand public.

### Défis et potentiel de développement

Il convient ici de tenir compte des nouveaux besoins (données et analyses) de l'économie, de la société et de la politique, notamment en ce qui concerne les scénarios démographiques, la migration et le domaine de l'asile. D'autres potentiels d'optimisation résident dans l'utilisation des données et dans l'amélioration des processus. Il importe enfin de tenir compte des nouvelles exigences légales et internationales.

Conformément à l'art. 3 de la loi sur le recensement (RS 431.112), la mission d'information du système de recensement de la population, en place depuis 2010, doit être soumise à des vérifications régulières et, au besoin, adaptée. Pour procéder à cette vérification, l'OFS s'attache à collaborer avec les cantons et d'autres cercles d'utilisateurs pertinents, et consulte ces acteurs.

Le domaine de la migration recèle lui aussi un potentiel de développement. Il est en effet possible d'intégrer encore mieux les statistiques sur l'immigration afin d'en ouvrir l'utilisation à la politique, à la société et à l'économie. Une révision des statistiques sur l'asile permettra de produire des synthèses mieux consolidées et d'englober de nouvelles informations exploitables, tant dans les données transversales que longitudinales. Il convient en outre d'inclure de manière appropriée les besoins statistiques dans la révision du système source principal, le Système d'information central sur la migration (SYMIC). L'amélioration du processus de production de statistiques au sein du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) devrait permettre de mieux respecter les normes qui régissent la production statistique et d'optimiser les processus opérationnels. Dans le domaine de la population, la statistique développera plus avant les analyses longitudinales nouvellement introduites sur la migration (migrations internationales et intercommunales, naissances et décès) et mettra à disposition d'autres données sur les mouvements adaptées aux besoins des utilisateurs.



## Priorités 2024–2027

### **Développement des analyses longitudinales concernant la population**

Sur la base des statistiques démographiques longitudinales, il s'agit de mettre au point de nouveaux indicateurs longitudinaux en matière de migration, de statut de séjour et d'état civil. Des données administratives supplémentaires compléteront les bases de données des statistiques démographiques, notamment grâce à l'appariement de ces données avec celles provenant d'autres sources, par exemple la Centrale de compensation CdC, les caisses AVS, etc.



### **Élaboration des nouveaux scénarios pour les années 2025 à 2055**

Les scénarios de la population (régionalisation comprise), des personnes actives et du niveau de formation seront actualisés à l'horizon 2025–2055. De nouveaux scénarios de ménages seront également produits.



### **Mise à disposition d'analyses approfondies du phénomène de la discrimination pour l'Agenda Intégration Suisse**

Il est prévu de mettre un grand nombre de bases de données à la disposition de l'Agenda Intégration Suisse<sup>19</sup> afin que les mesures à appliquer s'appuient sur des bases factuelles solides.



### **Développement de l'enquête suisse sur la population active**

Certains développements internationaux seront intégrés dans l'enquête suisse sur la population active (ESPA): réalisation des modules européens.



### **Élaboration de parcours dans la statistique des étrangers**

Mettre au point des statistiques qui rendent compte du parcours d'étrangers (domaine de l'asile compris), en particulier depuis leur arrivée dans le pays jusqu'à leur départ.



### **Évaluation de la mission d'information du système de recensement**

Conformément à l'art. 3 de la loi sur le recensement (RS 431.112), la mission d'information du système de recensement de la population, en place depuis 2010, est soumise à des vérifications régulières et, au besoin, adaptée. L'OFS procédera à cette vérification en cherchant à collaborer avec les cantons et d'autres cercles d'utilisateurs pertinents, et en les consultant.



<sup>19</sup> [www.sem.admin.ch](http://www.sem.admin.ch) » Intégration & naturalisation » Encouragement de l'intégration » Programmes d'intégration cantonaux et Agenda Intégration Suisse

## 6.3 Éducation et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, la statistique fédérale produit des données statistiques sur l'ensemble du système éducatif et sur les activités de recherche en Suisse. Dans le cadre de l'élaboration de systèmes statistiques intégrés, un système de ce genre a également été mis au point pour le domaine de l'éducation. Il concerne les personnes en formation ou en formation continue, les diplômes décernés, les établissements de formation et leur personnel ainsi que les finances et les coûts du système éducatif. À ces informations de base s'ajoutent les résultats d'enquêtes menées auprès de personnes en cours d'études, de diplômés des hautes écoles et de personnes ayant achevé une formation professionnelle supérieure, les données d'enquêtes sur les compétences des adultes, des analyses de parcours de formation, des scénarios concernant l'ensemble du système éducatif et un système d'indicateurs de la formation.

En matière de politique de la formation, les compétences sont réparties entre la Confédération, les cantons et les communes. Les efforts de coordination et d'harmonisation entre ces trois niveaux de l'État passent par des échanges d'informations, et, surtout, un monitorage efficace, seul à même de fournir les connaissances requises pour piloter le système. Vu l'importance sociale de l'éducation et de la science, les informations statistiques produites sont très demandées par des acteurs de différents secteurs: administration, éducation, science et recherche, écoles et établissements d'apprentissage, associations, économie, médias et grand public.

Dans le domaine de la science et de la technologie, la statistique fédérale produit des informations de base et des analyses sur la recherche et le développement en Suisse. Ces informations permettent par exemple de suivre l'évolution de la situation dans le temps et d'évaluer les ressources humaines et financières engagées. Elles sont complétées par un système d'indicateurs, qui renseigne notamment sur les brevets attribués et sur la participation à des projets de recherche de l'Union européenne.

### Défis et potentiel de développement

Les statistiques de la formation présentent un potentiel de développement dans deux domaines: l'observation globale et intégrée de tous les degrés du système éducatif et les analyses longitudinales des parcours de formation jusqu'à l'entrée des nouveaux diplômés sur le marché du travail. Un défi réside par ailleurs dans l'optimisation et le développement des collectes de données administratives et des enquêtes. Apparier les données sur la formation avec des données provenant d'autres statistiques, d'autres offices fédéraux, d'autres organismes, ou avec des données issues d'enquêtes menées en dehors de l'OFS permet de compléter et d'approfondir l'analyse des parcours de formation et des transitions. Ces informations fournissent des connaissances sur le fonctionnement et l'efficacité du système éducatif.

Dans le domaine de la science et de la technologie, le principal enjeu consiste à développer les instruments existants. Une étude de faisabilité sera menée pour estimer les montants investis chaque année au niveau suisse dans les activités de recherche et de développement, et améliorer ainsi l'offre statistique.

## Priorités 2024–2027

### Développement des statistiques de la formation

En toute première priorité, il importe de consolider le «système statistique intégré de l'éducation» et exploiter ses possibilités. À cet effet, il faut notamment développer l'output pour les statistiques de base et les scénarios, présenter l'évolution au niveau de la formation professionnelle supérieure, de la formation continue et des compétences des adultes et mettre progressivement au point des analyses longitudinales pour les nouvelles populations. Les autres priorités consistent à améliorer les bases de données concernant l'«échange et la mobilité», mais aussi à suivre et à accompagner les besoins en données dans le cadre de la numérisation du domaine de la formation.



### Amélioration de la comparabilité internationale des statistiques concernant la recherche

Une étude de faisabilité déterminera s'il est possible d'établir les principaux agrégats des statistiques de recherche et développement, prévus chaque année au niveau suisse (tous secteurs confondus), sans accroître la charge de travail imposée aux instances interrogées et à l'aide des ressources disponibles. Ces données permettraient d'améliorer la qualité de l'estimation du PIB pour les comptes nationaux.



### Mise au point de nouveaux produits pour le monitorage de l'éducation en Suisse

Un besoin statistique prioritaire pour le monitorage de l'éducation en Suisse consiste à améliorer la possibilité d'apparier les données sur la formation avec des données provenant d'autres statistiques, d'autres offices fédéraux, d'autres organismes, ou avec des données issues d'enquêtes menées en dehors de l'OFS. Le but est de proposer de nouveaux produits qui permettront de mieux rendre compte du fonctionnement et de l'efficacité du système éducatif.



## 6.4 Énergie

La statistique globale de l'énergie, mise à jour chaque année, constitue l'élément central de l'information statistique dans le domaine de l'énergie. Fondée sur le bilan énergétique de l'année, elle présente les grandeurs suivantes pour chaque agent énergétique: production, importation et exportation, variation des stocks, transformation et consommation. Elle s'appuie sur la statistique de l'électricité et sur plusieurs statistiques partielles, comme la statistique des énergies renouvelables ou le relevé de la consommation d'énergie dans l'industrie et les services.

Les informations statistiques concernant le domaine de l'énergie sont destinées aux autorités politiques nationales, à l'administration, aux milieux scientifiques et aux organisations internationales. En raison de l'actualité récente, le grand public continue par ailleurs de s'intéresser de près aux questions énergétiques (voir le chapitre 3.1). Enfin, la statistique fédérale compte aussi parmi les utilisateurs de ces informations, puisqu'une partie des bases de données produites entrent dans divers recensements: inventaire des gaz à effet de serre, PIB, balance des paiements et comptes de l'environnement. Les données servent également de base pour suivre l'application de la stratégie énergétique 2050.

### Défis et potentiel de développement

Les statistiques de l'énergie doivent tenir compte des évolutions en cours dans le système énergétique, que ces évolutions aient été déclenchées ou imposées par la politique énergétique et climatique, ou par le progrès technique. Les nouveaux agents énergétiques, tel l'hydrogène, de même que les interfaces entre flux énergétiques (couplage sectoriel) doivent être pris en considération et intégrés dans les bilans énergétiques statistiques. Ces démarches doivent être coordonnées au niveau international avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et Eurostat.

Outre la mise à disposition des bases statistiques pour développer la politique énergétique et climatique, la statistique publique est de plus en plus souvent appelée à fournir des bases de données fiables en temps réel.

## Priorités 2024–2027

### Intégration de nouveaux agents énergétiques et de nouvelles technologies dans la statistique de l'énergie

La statistique de l'énergie inclura les nouveaux agents énergétiques et les nouvelles technologies d'importance. Leur prise en compte tiendra compte des directives internationales, en particulier en ce qui concerne la production d'hydrogène et son utilisation à des fins énergétiques.



### Examen des possibilités d'alléger la charge de travail des personnes interrogées et d'améliorer l'utilisation des ressources dans la statistique de l'énergie

On vérifiera en permanence si des bases de données supplémentaires ou des analyses basées sur des modèles peuvent servir à réduire la charge de travail des personnes interrogées et à utiliser efficacement les ressources disponibles.



### Examen des possibilités de réduire le travail des entreprises et d'accroître la qualité lors du relevé de la consommation énergétique

Afin d'alléger la charge de travail des entreprises et d'améliorer la qualité du relevé, une collecte de données adaptée à la réorientation retardée des objectifs convenus en matière de réduction des émissions servira dans la mesure du possible à mesurer la consommation d'énergie dans l'industrie et le secteur tertiaire.



### Développement des estimations anticipées pour la statistique de l'énergie et de l'électricité

Il convient de poursuivre la production d'estimations anticipées dans le domaine de la statistique de l'énergie et de l'électricité, d'assurer leur analyse régulière et de les développer en tenant compte des exigences de la statistique publique en matière de qualité.



### Vérification de la disponibilité de nouvelles bases de données dans le domaine de l'énergie

Il importe d'examiner en continu s'il est possible d'utiliser les données administratives nouvelles ou existantes, collectées sur la base de la stratégie énergétique, pour satisfaire les nouveaux besoins en matière de bases de données sur l'énergie.



### Recours aux statistiques expérimentales dans le domaine de l'énergie

Il s'agit de mettre à disposition, au titre de «statistiques expérimentales», les analyses et les interprétations des bases de données qui ne répondent pas tout à fait aux exigences de la statistique publique, mais qui représentent néanmoins un intérêt pour la politique et l'opinion publique.



## 6.5 Société

Dans ce domaine, la statistique fédérale produit des informations très complètes sur les principales thématiques sociétales: vie politique, culture, médias, numérisation, sport et criminalité (police, droit pénal, exécution des sanctions pénales). Des notions de base générales, telles la qualité de vie, la participation, la confiance, la justice et la sécurité, permettent de replacer ces thématiques dans un contexte plus large. Ce domaine thématique est en outre étroitement lié à d'autres domaines (population et affaires sociales, santé, éducation et science, etc.).

Les informations statistiques du domaine politique se concentrent sur les élections et les votations. Elles fournissent les bases nécessaires pour analyser les préférences politiques et la participation de la population à la vie politique. Les informations sur la culture et les médias visent à mesurer l'offre et la demande dans la vie culturelle et dans les médias en Suisse, ainsi qu'à dégager leur évolution. Les indicateurs de la numérisation de l'économie et de la société rendent compte de la diffusion des usages d'Internet dans tous les domaines de la vie quotidienne. Ils visent également à situer la Suisse dans le contexte international de cette tendance lourde de l'évolution des sociétés contemporaines. Dans le domaine du sport, la statistique fédérale fournit des données sur les pratiques sportives et sur l'activité physique, sur les besoins dans le domaine du sport et sur l'intérêt de la population pour le sport. Dans le domaine de la criminalité enfin, la statistique fédérale livre des données complètes sur la fréquence des infractions et la réaction des institutions publiques aux infractions connues, ainsi que sur des problématiques toujours plus complexes, comme la récidive, la cybercriminalité ou encore l'efficacité et les effets des décisions pénales.

Les diverses informations ainsi produites sont utiles aux autorités politiques aux trois niveaux de l'État, puisqu'elles leur servent de base pour planifier et évaluer l'action politique. Elles contribuent aussi à la détection précoce de fractures sociales et politiques, à travers l'analyse des différences régionales à petite échelle dans le domaine politique par exemple. Elles servent en outre de base à la mise en œuvre de mesures sectorielles, telle la promotion cinématographique.

Sur le plan international, ces données permettent également de mettre à disposition des résultats dans le cadre du suivi des conventions internationales adoptées par la Suisse, telles la Convention d'Istanbul sur la violence faite aux femmes, la Convention de l'ONU sur les droits des enfants, la Convention des droits de l'homme ou la Convention de l'UNESCO consacrée à la diversité culturelle.

### Défis et potentiel de développement

La standardisation de la transmission des données dans tous les domaines de la statistique des élections et des votations permet de produire des résultats et des évaluations statistiques de manière efficace et extrêmement rapide. Grâce à une réalisation rigoureuse des projets de standardisation, il deviendra de plus en plus aisément de mettre plus rapidement les résultats des scrutins cantonaux et communaux à la disposition des personnes intéressées, que ce soit sur le portail statistique, sous la forme de jeux de données lisibles par machine sur le portail opendata.swiss ou dans l'application Votelnfo de la Confédération et des cantons. À cet effet, il importe de convaincre les cantons (et les communes) d'utiliser la norme eCH, récemment mise au point, pour transmettre des données à la Confédération et de leur offrir une aide adéquate pour l'appliquer.

Le monde culturel passe au numérique! La demande d'offres culturelles dans le monde numérique ne cesse de croître. Les musées proposent ainsi des visites virtuelles de leurs expositions, le prêt de livres électroniques occupe une place croissante dans les activités des bibliothèques et la consommation de films via des plateformes de streaming s'est rapidement développée. Les activités et offres correspondantes doivent faire l'objet d'un relevé statistique. En la matière, le recours à des évaluations de fournisseurs ou de plateformes offre la possibilité d'utiliser de grandes bases de données. Il importe par ailleurs d'harmoniser les différentes définitions et méthodes de comptage, et de les rendre utilisables pour la statistique.



Dans le domaine des statistiques criminelles, il convient de satisfaire des besoins d'information supplémentaires, notamment en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes. La réalisation d'une étude sur la prévalence de la violence faite aux femmes en conformité avec la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul a été adoptée par le Parlement à la fin de 2022. Les travaux d'un premier cycle de cette étude, prévus sur 5 à 6 ans, ont débuté en 2023.

Une collaboration étroite avec les cantons assure la poursuite et le développement du projet d'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale. Les cantons pilotes ont été choisis et l'interface mise au point en étroite collaboration avec l'OFS. Cette interface servira à récolter les données de manière automatisée, puis à les mettre à la disposition de l'OFS, à des fins statistiques, et des cantons, à des fins administratives. Les cantons pourront à cet effet utiliser une fonction directe de recherche des personnes emprisonnées.

## Priorités 2024–2027

### Extension de l'offre de données et d'analyses concernant les élections fédérales et adaptation aux besoins des divers cercles d'utilisateurs

L'OFS réorientera ses activités statistiques consacrées aux élections: outre une analyse approfondie, l'office proposera un accès aisément à toutes les informations statistiques pertinentes disponibles en ligne. L'amélioration de l'infrastructure et le recours plus fréquent à la norme eCH pour la transmission des données contribueront à accélérer encore la publication en continu des résultats électoraux et à élargir l'offre de données lisibles par machine.



### Prise en compte dans la statistique de l'évolution technologique de la culture

La statistique prendra davantage en considération les aspects numériques de la culture (vidéo à la demande, offre numérique des musées, pratiques culturelles numériques, etc.) dans la collecte de données.



### Lancement de l'étude sur la prévalence de la violence envers les femmes

L'étude sur la fréquence de la violence envers les femmes sera lancée pour un premier cycle de cinq à six ans (mise en œuvre de la Convention d'Istanbul). Les principales étapes comprennent un appel d'offres public (OMC) pour définir un institut de sondage, l'élaboration d'un questionnaire et la première collecte des données.



### Nouvelle publication de la revue Panorama de la société suisse

La nouvelle édition de la série Panorama de la société suisse, qui sera consacrée à l'âge et à la vieillesse, paraîtra à l'été 2024. Au fil des chapitres, des spécialistes des milieux scientifiques et de l'OFS exploreront différents aspects de la thématique choisie.



### Achèvement du projet de modernisation de la statistique de l'exécution des peines et des sanctions

La modernisation de la statistique de l'exécution des peines et des sanctions sera menée à terme en étroite collaboration avec les cantons. Les travaux visent notamment à assurer le bon fonctionnement de l'interface d'échange des données avec l'OFS. De plus, cette interface servira à recueillir les données auprès des établissements pénitentiaires.



## 6.6 Santé

Les informations de la statistique fédérale dans le domaine de la santé permettent aux utilisateurs d'avoir une vue d'ensemble de ce secteur sous trois angles: ceux de la population, des soins (fournisseurs de prestations) et du système. Elles donnent une idée de l'état de santé de la population et de son évolution. Elles permettent d'appréhender le contexte, les résultats et l'efficacité des traitements ainsi que la planification et le pilotage du système de santé, y compris ses structures, ses coûts et son financement. Elles constituent en outre une base importante dans les domaines de la classification et des nomenclatures ainsi que de la prévention, tout comme elles favorisent la conception de nouvelles mesures de politique de la santé.

La Confédération et les cantons s'appuient sur ces informations pour piloter le système de santé, mais également pour prendre des décisions d'investissement dans les domaines de l'infrastructure, de la formation et de la recherche ainsi que pour gérer l'accès aux ressources des services de santé. S'ajoutent nombre d'utilisateurs dans les milieux scientifiques et économiques ainsi que dans les associations et les organisations internationales.

### Défis et potentiel de développement

La pandémie et la gestion de la crise qui en est résultée ont occupé une place prépondérante dans le domaine de la santé au cours des dernières années. Imprévue et imprévisible, cette crise a affecté la société dans son ensemble et a placé le secteur de la santé encore davantage au centre de l'attention. Aujourd'hui, les débats politiques concernant le domaine de la santé se focalisent à nouveau sur des thèmes tels que les coûts et le financement, la structure des tarifs ambulatoires, le dossier médical électronique ou la pénurie de personnel infirmier.

Outre les thèmes de politique de la santé, la transformation numérique occupera le devant de la scène ces prochaines années, une transformation qui vaut en particulier aussi pour la statistique publique. La pandémie a mis en lumière des besoins en matière d'informations statistiques. Il faut dès lors trouver des solutions pour répondre aux exigences formulées, qu'il s'agisse d'une plus grande rapidité dans la publication, de la mise à disposition de données importantes pour le pilotage ou encore de l'amélioration des flux de données et d'informations entre les différents acteurs (politique, administration, laboratoires, médecins, hôpitaux). Des tâches qu'il convient de remplir sans négliger pour autant la production des statistiques existantes.

Améliorer la précision et l'actualité des bases de données reste essentiel pour le pilotage du système de santé. Les facteurs limitants sont en l'occurrence la charge pesant sur les répondants et le financement de la mise à disposition des informations statistiques. En conséquence, l'utilisation multiple et l'appariement des données vont continuer à gagner en importance.

L'un des défis majeurs à relever pour tout nouveau développement réside dans la grande complexité de la coordination entre les différentes parties prenantes dans le domaine de santé (autorités nationales et cantonales, fournisseurs de prestations, assureurs, associations, etc.). En vertu de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), les données sont relevées à des fins aussi bien administratives que statistiques (p. ex. relevé MAS [Medical Ambulatory Structure], données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires). Les procédures et les domaines correspondants doivent toutefois rester distincts.

Le domaine de la santé doit être traité en priorité dans le cadre du programme NaDB. La production de statistiques en matière de santé recourt à la normalisation de l'infrastructure de transmission et du traitement des données, tout comme elle harmonise les contenus et les métadonnées. Le projet pilote Séjours stationnaires en hôpitaux (SpiGes) constitue un



élément central du processus de transformation numérique, dans le cadre duquel la statistique médicale des hôpitaux est remaniée des points de vue du contenu, des processus et de la technique. Simultanément, cette refonte permet d'exploiter les potentiels qui en découlent pour l'épidémiologie, le pilotage administratif, la recherche et la statistique.

Pour qu'il soit possible de mesurer la surmortalité dans le cadre du monitorage de la mortalité, il faut coder les causes de décès. Ces informations ont présenté un intérêt particulier pendant la pandémie de COVID-19, mais elles sont pertinentes également pour la politique de santé dans le cas d'une épidémie de grippe ou de vagues de chaleur.

La garantie de l'interopérabilité sémantique doit permettre une compréhension unitaire du contenu des données. Les classifications internationales utilisées pour saisir les diagnostics en sont un exemple. Elles sont utiles à des fins épidémiologiques, mais aussi pour développer les structures tarifaires et faire le décompte des prestations hospitalières.

## Priorités 2024–2027

### Optimisation de la statistique des services de santé et de ses bases

La production de données dans le domaine des soins (fournisseurs de prestations: hôpitaux, cabinets médicaux, EMS, aide et soins à domicile, etc.) pour la statistique fédérale et en vue de l'exécution de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal; RS 832.10) est garantie et optimisée en fonction des besoins.



### Achèvement du projet Séjours stationnaires en hôpitaux (SpiGes) et amorce de sa phase productive

Le projet Séjours stationnaires en hôpitaux (SpiGes) est achevé et entre dans sa phase productive. Il en découle un allégement de la charge de travail pour les hôpitaux par l'application du principe once-only, par une meilleure cohérence des données du fait de l'utilisation multiple des données et par l'évitement des redondances dans les flux de données. De plus, les bases sont ainsi jetées pour l'appariement de données.



### Perfectionnement des outils de codage médical

Le développement des outils de codage médical se poursuit de manière à permettre une grande diversité d'utilisations. Le passage à la 11<sup>e</sup> révision de la Classification statistique internationale des maladies (CIM 11) fera l'objet d'un examen et les outils de codage pour le secteur ambulatoire seront également évalués.



### Avancement dans la mise en œuvre du programme visant à promouvoir la transformation numérique du système de santé

Le Conseil fédéral a transmis en 2023 un message relatif au programme visant à promouvoir la transformation numérique du système de santé (programme DigiSanté). Sous réserve de l'approbation par le Parlement, les quatre objectifs stratégiques suivants seront poursuivis: numériser, orchestrer, normaliser, consolider.



## 6.7 Mobilité et transports

La Confédération, les cantons et les communes assument ensemble la responsabilité de l'aménagement des voies de transport et de la desserte du pays, des différents moyens de transport ainsi que de la protection des personnes et de l'environnement contre les effets néfastes de la mobilité. Ils utilisent les informations statistiques disponibles pour prendre leurs décisions en matière d'aménagement du territoire, de planification des transports et de projets d'infrastructure.

Dans le domaine de la mobilité et des transports, la statistique fédérale fournit des informations sur les transports routiers, ferroviaires, fluviaux et aériens, de personnes et de marchandises, en Suisse et entre la Suisse et l'étranger. L'accent est mis sur les informations relatives aux performances des différents moyens de transport, y compris de la circulation piétonne et cycliste, au comportement de la population en matière de mobilité et aux facteurs influant sur ce dernier. La statistique fédérale produit également des données importantes sur les coûts (internes et externes) et le financement des infrastructures/réseaux et des moyens de transport, mais aussi sur les accidents et sur l'impact des transports sur l'environnement.

Les données relevées servent de base pour établir différents rapports de contrôle des résultats de la politique des transports et de transfert, et fournissent des informations importantes pour la politique de l'énergie et de l'environnement.

### Défis et potentiel de développement

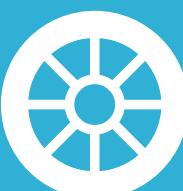
Dans le domaine de la mobilité et des transports, il s'agit également de prendre en compte les nouveaux besoins d'information, tout comme il est nécessaire d'optimiser les procédures de relevé, de production et d'évaluation des données. La prise de conscience globale des enjeux environnementaux et la transition énergétique font que l'intérêt pour les moyens de transport électriques va grandissant. Or, la statistique publique n'est pas encore en mesure de répondre à la demande sous-jacente de données. Il est dès lors nécessaire d'être proactif dans ce domaine et d'étudier le champ des possibles.

La Confédération, les cantons et les villes encouragent les nouvelles formes de mobilité et la mobilité combinée dans leurs stratégies de mobilité, dont l'électromobilité et les offres de covoiturage. Il n'existe toutefois pas de statistiques fiables à ce sujet qui seraient centralisées et comparables à l'échelle nationale. Il manque ainsi des informations concernant la mobilité combinée (p. ex. places P+R).

Il est possible d'utiliser de nouveaux canaux d'enquête: la technologie évolue, mais son utilisation en matière de collecte de données n'est pas toujours évidente. Dans le domaine de la mobilité tout particulièrement, il convient de mieux exploiter le GPS et le smartphone pour obtenir des données de qualité plus rapidement tout en méançant les répondants.

La collecte puis la diffusion des données ne sont possibles qu'à des intervalles de plusieurs années, le plus souvent pour des raisons de ressources. Dans un monde qui change toujours plus rapidement, le défi consiste à réduire autant que possible cet intervalle, notamment en exploitant mieux les nouvelles sources de données et les données existantes.

Au vu du coût élevé des nouvelles extensions des réseaux de transport et de la difficulté à les mettre en œuvre, la fiabilité des infrastructures existantes revêt une importance croissante. Il convient dès lors de disposer d'informations sous la forme de séries temporelles cohérentes.



## Priorités 2024-2027

### Mise au point d'une analyse économique de la mobilité électrique et utilisation des données obtenues pour la production statistique

La mobilité électrique est appréhendée sous l'aspect économique. Ses coûts et son financement seront décrits.



### Clarification du rythme de production de la statistique du transport de marchandises par véhicules de livraison

Le financement et la possibilité de produire la statistique du transport de marchandises par véhicules de livraison selon un rythme quinquennal au lieu de décennal seront clarifiés avec les partenaires.



### Modernisation de la statistique sur le transport transfrontalier de marchandises

La statistique sur le transport transfrontalier de marchandises se basera dorénavant sur des données existantes et exploitables. La suppression du relevé direct permettra d'une part d'augmenter la fréquence des informations et d'autre part de réduire la charge des répondants.



### Examen approfondi de la nouvelle méthode d'enquête pour le microrecensement mobilité et transport

Le projet pilote de collecte des informations sur la mobilité à l'aide de smartphones réalisé dans le cadre du microrecensement mobilité et transports livrera ses conclusions. Si elles sont positives, l'implémentation de cette méthode d'enquête sera poursuivie en vue du prochain relevé en 2025. Par ailleurs, des réflexions seront menées dans l'optique de disposer à terme d'informations annuelles sur la mobilité.



### Réalisation d'une étude de faisabilité au sujet de l'utilisation de big data pour le monitorage du trafic

Une étude de faisabilité servira à examiner l'élargissement de la base de données par intégration des mégadonnées (big data). Le monitorage du trafic connaît un développement très rapide. En plus des postes de comptage (automatisés) actuellement utilisés par la Confédération, les cantons et les villes, les mégadonnées issues du trafic réel (par le biais de la téléphonie mobile et des systèmes de navigation) font l'objet d'un nombre d'applications croissant. Ces informations sont utilisées non seulement pour des études et des travaux de recherche, mais parfois aussi par les pouvoirs publics, même si ce n'est pas encore systématique. Les données publiées jusqu'ici sur les prestations des transports reposent sur des bases de données classiques (microrecensements, données de comptage).



### Publication d'un rapport relatif à une utilisation accrue des données de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour les besoins de la statistique du trafic

Il convient d'examiner la possibilité d'utiliser davantage, pour la statistique du trafic, les données provenant du système d'information de l'OFROU relatif à l'admission à la circulation (SIAC), en particulier dans les domaines de l'environnement et des prestations kilométriques. Un rapport doit être présenté à ce sujet.



## 6.8 Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature

Ce domaine stratégique englobe quatre thématiques:

Le territoire: la statistique fédérale fournit des classifications géographiques telles que la délimitation des agglomérations à des fins d'analyses ou d'orientation pour la politique. Elle fournit des géodonnées pour de nombreux domaines statistiques, en particulier sur la population, l'habitat, les entreprises et les emplois, l'énergie, l'utilisation du sol, les zones à bâtrir et la répartition spatiale des surfaces construites. Des analyses régionales viennent compléter ces informations.

L'environnement: statistiques classiques sur l'état du sol, de l'air, de l'eau, etc.; les statistiques sur les déchets, les données météorologiques et climatiques sont complétées par des statistiques de synthèse comme l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre ou la comptabilité environnementale. Cette dernière permet de mieux mesurer les interactions entre l'économie et l'environnement, y compris les prestations fournies par les écosystèmes.

Le développement durable: il comprend le monitorage du développement durable et de l'Agenda 2030 aux niveaux national, régional et local, de même que la coordination des flux d'informations et de données nécessaires au suivi global de l'Agenda 2030, de la Suisse vers l'ONU et inversement.

Le monitorage du programme de la législature: il englobe tous les domaines d'activité de la Confédération; les indicateurs dédiés au suivi des objectifs de la législature en sont tirés.

Les informations relatives à ces quatre thématiques fournissent des bases de décision aux trois niveaux de l'Etat pour définir des stratégies et des politiques territoriales et environnementales fondées sur des faits, pour mesurer les progrès de la Suisse en matière de développement durable et de réalisation des objectifs de l'Agenda 2030, et pour prendre en compte ces résultats dans les politiques sectorielles concernées. Enfin, elles permettent d'assurer le suivi des objectifs inscrits dans le programme de législature par le Conseil fédéral et de rédiger l'analyse de la situation publiée chaque année dans le rapport de gestion du Conseil fédéral et tous les quatre ans dans le message sur le programme de la législature.

### Défis et potentiel de développement

Les développements dans les domaines du climat et de l'environnement (voir le chapitre 3.1) ainsi que du développement durable (voir le chapitre 2.4) sont étroitement liés aux thématiques du présent chapitre et requièrent une adaptation de l'offre statistique aux besoins en mutation.

Le projet d'introduction de la comptabilité des écosystèmes a concrètement débuté en 2022, par le lancement d'une étude de faisabilité et de calculs pilotes concernant les comptes des écosystèmes forestiers et la séquestration de carbone. Les enseignements qui en seront tirés serviront à définir la suite des travaux concernant d'autres écosystèmes (agricole, urbain, etc.) et d'autres prestations de la nature. Cette comptabilité des écosystèmes est une activité statistique émergente, visant à mesurer la contribution de la nature à l'économie et au bien-être humain.

Les comptes de l'eau, conçus selon les standards internationaux et compatibles avec les comptes nationaux, permettent de décrire et de quantifier les flux d'eau dans le système économique ainsi que les ressources en eau. Ils permettent notamment de quantifier les facteurs explicatifs liés à l'évolution de la consommation d'eau et d'estimer l'empreinte hydrique de la Suisse. Le lancement d'une étude de faisabilité et d'un calcul pilote d'un compte de l'eau simplifié a débuté en 2023, sur mandat du Conseil fédéral.

La numérisation et les développements technologiques conduisent à un rapprochement entre la géoinformation et la statistique. De plus en plus de résultats statistiques sont diffusés sous forme de géodonnées et l'importance de ces dernières en tant que sources d'information pour la production statistique prend de l'ampleur. En parallèle, les outils d'analyse de la géoinformation ouvrent

de nouvelles perspectives à l'exploitation des données statistiques, permettant de générer de nouvelles informations et d'offrir une granularité plus fine des résultats s'affranchissant des limites administratives. Une utilisation accrue des géodonnées et des technologies de la géoinformation est envisagée dans la plupart des domaines statistiques.

Des informations fiables sur l'évolution de l'occupation et de l'utilisation du sol en Suisse sont un prérequis pour une planification à long terme de la ressource «sol». Elles constituent aussi une base pour de nombreuses exploitations dans des domaines variés comme le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> ou la péréquation financière.

L'optimisation du relevé de la statistique de la superficie sera poursuivie afin de garantir la production statistique à long terme, notamment par la poursuite du développement des méthodes d'IA déjà mises en œuvre, et l'intégration de nouvelles sources de données. Le renforcement de l'analyse des données et de nouveaux produits statistiques sera proposé pour répondre à la demande croissante d'informations sur l'utilisation et l'occupation du sol en Suisse.

## Priorités 2024–2027

### Actualisation des niveaux géographiques non institutionnels

Les unités statistiques spatiales de base seront définies et communiquées. Elles seront progressivement intégrées dans la production statistique. Les niveaux géographiques non institutionnels (agglomérations, bassins d'emploi, typologie urbain-rural, etc.) seront actualisés, pour prendre en compte l'évolution de la structure spatiale.



### Poursuite du développement des comptes de l'environnement

Les résultats de l'étude de faisabilité et du calcul pilote des comptes des écosystèmes forestiers et de la séquestration de carbone seront publiés et l'extension de ces comptes à d'autres écosystèmes ou prestations de la nature sera amorcée. Les résultats de l'étude de faisabilité et du calcul pilote d'un compte simplifié de l'eau seront publiés et les travaux visant à créer un compte régional poursuivis.



### Décision concernant la nécessité d'adapter la nomenclature pour la statistique de l'utilisation et l'occupation du sol

La nomenclature utilisée pour le relevé et la publication des données sur l'utilisation et l'occupation du sol a été adaptée pour la dernière fois en 2004. Une réflexion sera menée avec les principaux utilisateurs en vue d'adapter cette nomenclature aux nouveaux besoins d'informations.



### Comblement des lacunes des systèmes d'indicateurs de développement durable (national et régional)

Les lacunes des systèmes d'indicateurs de développement durable – MONET au niveau national et Cercle indicateurs pour les cantons et les villes – seront comblées en fonction de l'évolution du système statistique suisse.



### Entretien et développement des systèmes d'indicateurs multithématiques

L'entretien et le développement des systèmes d'indicateurs multithématiques basés sur des cadres conceptuels seront assurés. Ces systèmes donnent une vue d'ensemble compréhensible de phénomènes complexes, et la transformation de l'information statistique en connaissance. Ils permettent également de détecter des lacunes dans le système statistique suisse. Les développements porteront notamment sur la mise à disposition de cette connaissance de manière intelligible pour le plus grand nombre.



### Développement du recours à l'IA pour les statistiques de l'occupation et l'utilisation du sol

Le développement du module d'IA utilisé pour le relevé des statistiques sur l'occupation et l'utilisation du sol se poursuit: de nouvelles sources de données sont utilisées, de nouvelles technologies intégrées. Le processus de relevé sera aussi optimisé.



### Extension et modernisation de l'offre de géodonnées; renforcement de la collaboration

L'offre de géodonnées est élargie et modernisée. Dans le cadre de la stratégie suisse pour la géoinformation, le développement de synergies avec les autres acteurs de la géoinformation au niveau suisse se poursuit.



## 6.9 Social

Dans le domaine social, la statistique fédérale produit des données sur la situation financière et sociale des ménages, sur les revenus, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, l'offre et la demande en Suisse en matière d'accueil extrafamilial des enfants, sur la consommation, la fortune et la pauvreté, mais aussi sur la prévoyance vieillesse, l'égalité entre hommes et femmes et l'intégration des personnes en situation de handicap. Les données sur les bénéficiaires ainsi que sur les prestations des différents secteurs des assurances sociales (statistiques des assurances sociales) et des autres prestations sociales et d'aide sociale sous condition de ressources (statistiques de l'aide sociale) viennent compléter les informations personnelles et systémiques. Elles documentent en outre la situation actuelle et l'évolution des œuvres sociales. Combinées, ces données rendent compte des différents aspects de l'évolution de la société aux niveaux communal, cantonal et national. Elles permettent également des comparaisons internationales.

Ces informations fournissent des bases de décision et de planification pour les niveaux fédéral, cantonal et communal. Elles servent notamment à coordonner les mesures prises dans le domaine de la sécurité sociale à chaque échelon de l'État et entre les différents échelons de l'État. Vu l'importance de la sécurité sociale pour la société, ces informations statistiques sont également très demandées par la science et la recherche, les écoles et les établissements de formation, les associations, l'économie, les médias et le grand public.

### Défis et potentiel de développement

Dans le domaine social, il est important de suivre l'évolution de la politique sociale suisse et de déterminer quels sont les développements et les améliorations nécessaires pour répondre aux besoins en information. Ces analyses sont réalisées en collaboration avec les administrations à tous les niveaux, par le biais du groupe d'experts et en association avec les partenaires scientifiques, les organisations internationales et les milieux concernés.

L'utilisation multiple des données peut être développée efficacement par l'exploitation de données administratives existantes, par exemple la modernisation de la statistique de l'aide sociale ou la mise à disposition de données fiscales.

L'introduction d'un relevé des données fiscales auprès des administrations fiscales cantonales met à disposition des informations détaillées sur le revenu et sur la fortune des contribuables. Les données sur la fortune sont essentielles pour permettre une analyse fondée de la situation financière. Cette thématique peut être développée et être considérée directement en rapport avec le revenu. Il est ainsi possible d'étudier de manière approfondie des groupes choisis de la population et de procéder à des analyses cantonales. L'estimation plus précise de la répartition du revenu et de la fortune ne profite pas uniquement au thème très médiatisé de l'inégalité économique, mais permet également d'analyser, sur la base de données probantes, les comportements des sujets fiscaux en réaction à des modifications fiscales ou sociopolitiques (on parle également d'effets dynamiques).

Un des enjeux majeurs dans la réalisation des enquêtes facultatives auprès des ménages consiste à motiver les personnes sélectionnées pour l'échantillon à y participer activement, dans un contexte où les personnes sont plus difficilement atteignables. C'est pourquoi l'OFS a pour objectif de finaliser le développement de techniques de relevé modernes et adaptées aux habitudes actuelles des ménages pour les enquêtes sur les revenus et les conditions de vie (SILC) et l'enquête sur le budget des ménages (EBM).



## Priorités 2024–2027

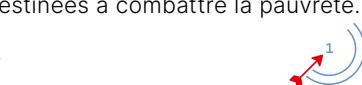
### **Utilisation de nouvelles sources de données pour le monitorage de la pauvreté; examen de l'introduction de nouveaux indicateurs**

L'OFS participe à la définition d'indicateurs fiables et pertinents dans ce domaine et effectue les calculs nécessaires pour les obtenir. L'utilisation de nouvelles sources de données, les données fiscales par exemple, et l'application de méthodes innovantes seront également testées pour étendre l'offre d'indicateurs.



### **Mise au point d'indicateurs longitudinaux de la prévoyance vieillesse et du système de sécurité sociale**

L'OFS préparera et consolidera, en collaboration avec l'OFAS, les données longitudinales de la statistique des nouvelles rentes (NRS), qui seront obtenues en appariant les données annuelles. Il sera ainsi possible d'avoir une vue d'ensemble de toutes les prestations de la prévoyance vieillesse perçues par une personne à des moments différents. Il est aussi prévu de compléter les indicateurs longitudinaux relatifs aux interactions et corrélations entre aide sociale, assurance-invalidité et assurance-chômage par des évaluations régionales qui examinent les transitions vers les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté.



### **Développement de la statistique de l'égalité entre femmes et hommes**

L'utilisation multiple des données permettra d'étendre et de développer l'offre d'informations statistiques concernant l'égalité entre femmes et hommes ainsi que les questions de genre. Cette évolution de la production statistique tiendra compte des besoins de la politique, des sciences, de l'économie et de la société. Il est en outre prévu de repérer les lacunes dans les données, d'étudier la façon de les combler et d'y procéder dans la mesure du possible.



### **Développement du système de monitorage de l'égalité pour les personnes en situation de handicap**

L'OFS actualise en continu les indicateurs existants afin de rendre compte de la situation en matière d'égalité pour les personnes en situation de handicap dans les différents domaines de la vie; il échange à cet effet avec d'autres services fédéraux et des représentants de la société civile.



### **Révision du système d'indicateurs de la prévoyance vieillesse**

Une révision complète du système d'indicateurs permettra d'améliorer et de compléter la diffusion.



### **Mise à disposition des données des administrations fiscales cantonales pour la statistique**

Les travaux en relation avec le relevé des données, le traitement des données ainsi que l'appariement et l'harmonisation des données seront poursuivis et achevés. La livraison des données dans les délais par les administrations fiscales cantonales permettra notamment de produire le deuxième rapport sur le monitorage de la pauvreté (motion 19.3953), qui doit paraître en 2030.



### **Moderniser la statistique de l'aide sociale**

La modernisation de la statistique de l'aide sociale sera menée à terme dans le cadre d'une étroite collaboration entre Confédération, cantons, villes et communes. Cette statistique modernisée exploite les potentiels de la numérisation et repose désormais sur le transfert mensuel de données productives issues de la gestion des cas par leurs fournisseurs.



## 6.10 Économie et finances publiques

Dans le domaine de l'économie et des finances publiques, la statistique fédérale fournit des informations sur l'état et sur l'évolution de la structure et de la conjoncture de l'économie suisse. Ces informations statistiques sont ventilées selon leurs principaux acteurs (entreprises, ménages et État) et selon les secteurs économiques. Les grandeurs les plus importantes du point de vue macroéconomique sont le produit intérieur brut (PIB) et l'indice suisse des prix à la consommation (IPC).

Les entreprises fournissent des données essentielles pour l'évaluation de la situation économique globale, de la performance économique et du dynamisme de notre pays. La situation est appréhendée à travers différents aspects, qui comprennent non seulement la production et l'emploi par secteur, la demande intérieure et extérieure, le prix des biens nationaux et importés, la création de valeur ou la biographie des entreprises, mais aussi les structures de propriété, les conventions collectives et les conflits du travail ou encore les coûts de la main-d'œuvre. Le tableau est complété par des informations sur le financement de l'État, les salaires et la consommation. D'autres informations encore permettent d'anticiper l'évolution conjoncturelle. C'est le cas par exemple du nombre de postes vacants, des perspectives d'emploi ou du climat de consommation.

La statistique fédérale a en outre pour mission d'examiner plus en profondeur certains secteurs et thèmes. Les informations statistiques permettent de réaliser des analyses variées, notamment de secteurs ou de thèmes spécifiques afin d'éclairer par exemple l'importance économique du tourisme, du commerce de détail, des petites et moyennes entreprises (PME) ou de la construction et du logement. Elles sont également utilisées pour des études de la croissance et de la productivité, dont la Confédération se sert pour faire ses prévisions économiques et la Banque nationale suisse (BNS) pour remplir son mandat. Par ailleurs, elles permettent de tirer des conclusions au sujet de la compétitivité de la Suisse ou du rôle que jouent les entreprises multinationales dans le paysage entrepreneurial suisse.

La statistique des finances publiques et des assurances sociales en Suisse (statistique financière) a pour tâche de présenter de manière transparente la situation du secteur public suisse en matière de recettes, de finances et de patrimoine. Elle fournit des rapports financiers consolidés et harmonisés relatifs à la Confédération, aux cantons, aux communes et aux assurances sociales publiques, sur la base des modèles comptables de la Confédération et des cantons, tout comme des prévisions pour les finances publiques à l'horizon du plan financier de la législature. Les données financières sont aussi traitées selon des règles internationales (modèle SFP et SEC) pour permettre l'établissement de comparaisons internationales et la compilation des comptes nationaux.

La statistique fiscale informe sur les recettes fiscales de la Confédération. Les sources de données utilisées sont les bases de taxation des personnes physiques et des personnes morales, les décomptes des entreprises assujetties (impôts indirects) ainsi que les lois fiscales (pour l'assiette, les déductions, les barèmes) et les taux d'imposition.

Dans la mesure du possible, certaines statistiques expérimentales sont établies pour les besoins d'analyses spéciales et pour répondre aux exigences croissantes des parties prenantes. Ces informations servent de base à la planification et au pilotage ainsi qu'à la prise de décision dans des domaines centraux tels que la politique économique et financière, la politique d'égalité, la politique agricole, le tourisme ou la science et la recherche.

### Défis et potentiel de développement

Au cours des dernières années, divers produits statistiques dans le domaine économique ont poursuivi leur évolution aux niveaux national et international, et ils sont actuellement concrétisés dans différents projets. Les facteurs qui les ont déclenchés et accélérés sont, outre la numérisation croissante, les répercussions de la mondialisation et les effets du changement climatique. Jusqu'ici, la Suisse n'a que partiellement adapté ses statistiques pour des raisons de ressources notamment. La comparabilité internationale n'est de ce fait plus assurée dans certains domaines, et les nouveaux produits statistiques que d'autres pays connaissent depuis quelque temps déjà n'ont pas encore été introduits en Suisse. Au vu de l'importance élevée et toujours croissante des questionnements concernés, de nombreux projets de révision de statistiques s'imposent prochainement.



Dans ce contexte, il convient de développer les données macroéconomiques de manière à mieux mettre en évidence les évolutions liées à la mondialisation et à la numérisation de l'économie. Il s'agit en l'occurrence d'intensifier surtout les échanges avec la BNS et les entreprises multinationales afin de mieux comprendre et mesurer leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Parallèlement, d'importants travaux de révision des comptes nationaux sont en cours afin que la comparabilité internationale des résultats suisses reste garantie. Ils sont réalisés en étroite collaboration avec des institutions partenaires en Suisse et à l'étranger (BNS, SECO, AFF, OCDE, Eurostat, etc.).

Des adaptations fondamentales seront nécessaires dans les enquêtes et les statistiques sur les entreprises. Il s'agira en particulier d'adopter la nouvelle nomenclature générale des activités économiques (NOGA) et d'introduire aussi la nouvelle définition de l'entreprise. Reste en outre un défi de taille: l'affectation géographique des attributs ou des activités des entreprises qui sont présentes à plusieurs endroits en Suisse (lieux de travail ou succursales). Les lacunes dans cette affectation compliquent actuellement certaines analyses, par exemple la valeur ajoutée au niveau régional.

Dans le domaine des statistiques sur l'agriculture et l'alimentation, il y aurait la possibilité de relever et d'évaluer des données supplémentaires au sujet de la situation économique et écologique dans le secteur primaire. Le recensement des entreprises agricoles réalisé en 2023 et en 2026 réunira des informations qui ne ressortent pas des données administratives. Ces informations compléteront l'offre statistique dans des domaines tels que l'irrigation ou la diversification dans

les exploitations agricoles (tourisme, p. ex.). Par la même occasion, la dimension écologique des comptes des branches du secteur primaire sera élargie, notamment par la relation établie avec le compte de l'environnement. Les statistiques sur le secteur primaire incluent désormais aussi des informations sur sa capacité d'adaptation à l'évolution des conditions (p. ex. impact du changement climatique sur les pratiques en matière d'irrigation).

Dans le domaine de l'économie et des finances publiques, il est possible également de réduire la charge pesant sur les répondants et de rationaliser la collecte des données en recourant davantage aux données électroniques et aux nouvelles méthodes de relevé. L'utilisation de données scannées et de données douanières peut être étendue. Il est par ailleurs prévu de recueillir les données sur les loyers auprès des gérances immobilières et d'utiliser des informations disponibles sur Internet en pratiquant le moissonnage du Web (web scraping). Pour l'indice des prix de la construction, on étudie la possibilité de reprendre les données électroniques SIA-451. Il est par ailleurs prévu d'exploiter autant que possible les potentiels des modèles comptables harmonisés pour les cantons et les communes ainsi que de la numérisation des données.

Une nouvelle source de données pouvant être exploitées à des fins statistiques résulterait de la mise en œuvre du projet «e-Bilan» par la Conférence suisse des impôts (CSI), qui prévoit la transmission électronique des données comptables des personnes morales (entreprises) selon une norme uniforme. En outre, l'offre de transmission électronique des données de l'Association Swissdec continuera à être encouragée, voire étendue.

## Priorités 2024–2027

### Expressivité des statistiques économiques pour l'économie suisse; garantie de leur comparabilité sur le plan international et de leur actualité

Les statistiques suisses des entreprises seront révisées de fond en comble dans le cadre des adaptations aux nouvelles exigences européennes et nationales. Des révisions porteront sur les statistiques conjoncturelles et structurelles des entreprises. Les nouveaux résultats statistiques découlant de ces projets seront intégrés dans la révision des comptes nationaux. Les statistiques des prix seront également adaptées. Prévus entre 2023 et 2029, ces travaux seront réalisés dans le cadre des ressources disponibles.



### Concordance des statistiques économiques avec les besoins des utilisateurs et avec les exigences nationales et internationales

De nouveaux produits seront développés à partir des nombreuses révisions des statistiques de base, par exemple la STATENT Flash. Des informations seront mises à disposition à t+8 mois (la STATENT est publiée à t+20 mois). Les produits existants seront développés plus avant ou produits de manière plus efficace. Les statistiques financières seront par exemple étendues aux entreprises publiques et le nombre de séries livrées trimestriellement sera augmenté pour les comptes financiers de l'État. Une fréquence mensuelle sera définie pour l'indice du climat de consommation. Le recours à des solutions de moissonnage du Web sera examiné dans le cadre de ces révisions des statistiques économiques.



### Garantie de la cohérence des résultats de différentes statistiques

Différentes mesures, prises dans le cadre des moyens disponibles, serviront à garantir la cohérence. Les comptes financiers (données annuelles et trimestrielles) de l'État seront par exemple appariés avec le compte de financement de la BNS.



# Abréviations

<b>API</b>	Interface de programmation (de l'anglais Application Programming Interface)	<b>IDE</b>	Numéro d'identification des entreprises
<b>AFF</b>	Administration fédérale des finances	<b>IOP I14Y</b>	Plateforme d'interopérabilité
<b>AIE</b>	Agence internationale de l'énergie	<b>IPC</b>	Indice national des prix à la consommation
<b>AVS</b>	Assurance-vieillesse et survivants	<b>KBstat</b>	Commission de la statistique fédérale
<b>BNS</b>	Banque nationale suisse	<b>LAMal</b>	Loi fédérale sur l'assurance-maladie (RS 832.10)
<b>CdC</b>	Centrale de compensation	<b>LINDAS</b>	Service Linked Data des Archives fédérales suisses
<b>CN</b>	Comptes nationaux	<b>LMETA</b>	Loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités
<b>CNAI</b>	Réseau de compétences en intelligence artificielle (de l'anglais Competence Network for Artificial Intelligence)	<b>LSF</b>	Loi sur la statistique fédérale (RS 431.01)
<b>DETEC</b>	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication	<b>NaDB</b>	Programme Gestion nationale des données (de l'allemand Nationale Datenbewirtschaftung)
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères	<b>NOGA</b>	Nomenclature générale des activités économiques
<b>DSCC</b>	Réseau de compétences en science des données (de l'anglais Data Science Competence Center)	<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ESPA</b>	Enquête suisse sur la population active	<b>OFAS</b>	Office fédéral des assurances sociales
<b>Eurostat</b>	Office statistique des Communautés européennes	<b>OFROU</b>	Office fédéral des routes
<b>Fedestat</b>	Organe visant à encourager la collaboration, la planification et la coordination en matière de statistique au plan fédéral (RS 431.011)	<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique
<b>IA</b>	Intelligence artificielle	<b>OGD</b>	Données publiques en libre accès (de l'anglais open government data)
		<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies

<b>Org DFI</b>	Ordonnance sur l'organisation du Département fédéral de l'intérieur (RS 172.212.1)	<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut	<b>UE</b>	Union européenne
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises	<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (de l'anglais United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)
<b>PPA</b>	Programme pluriannuel de la statistique fédérale		
<b>R&amp;D</b>	Recherche et développement	<b>UNWDF</b>	Forum mondial des Nations Unies sur les données (de l'anglais United Nations World Data Forum)
<b>REE</b>	Registre des entreprises et des établissements		
<b>RegBL</b>	Registre fédéral des bâtiments et des logements		
<b>Regiostat</b>	Organe visant à encourager la collaboration, la planification et la coordination entre la Confédération, les cantons et les communes (RS 431.011)		
<b>SEC</b>	Système européen des comptes nationaux et régionaux		
<b>SECO</b>	Secrétariat d'État à l'économie		
<b>SEM</b>	Secrétariat d'État aux migrations		
<b>SFP</b>	modèle SFP (Statistiques de finances publiques)		
<b>SIS</b>	Système d'information statistique		
<b>SpiGes</b>	Projet Séjours stationnaires en hôpitaux (de l'allemand Projekt Spitalsstationäre Gesundheitsversorgung)		
<b>SSE</b>	Système statistique européen		
<b>SYMIC</b>	Système d'information central sur la migration		

# Annexe 1: Portefeuille des activités statistiques

Le portefeuille présente les activités de la statistique fédérale pour les années 2024–2027. Les activités concernant un même thème sont regroupées par domaines thématiques.

## CODES DE RÉGIONALISATION

<b>CH</b>	Suisse	<b>A</b>	Agglomérations
<b>ct.</b>	Cantons	<b>com.</b>	Communes
<b>GR</b>	Grandes régions	<b>ha</b>	Hectares
<b>RL</b>	Régions linguistiques	<b>na</b>	non applicable

## DOMAINES THÉMATIQUES

-  Registres et autres bases de la production statistique
-  Population
-  Éducation et science
-  Énergie
-  Société
-  Santé
-  Mobilité et transports
-  Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature
-  Social
-  Économie et finances publiques



## Domaine thématique: Registres et autres bases de la production statistique

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Nomenclatures</b>			
<b>Banque de données des professions et nomenclature des professions</b> L'OFS gère et tient à jour une banque de données des professions et plusieurs nomenclatures des professions (Nomenclature suisse des professions CH-ISCO, Classification internationale type des professions ISCO, Catégories socioprofessionnelles CSP). Ces bases sont utilisées pour plusieurs statistiques de la Confédération.	OFS		na
<b>Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes</b> La «Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes» (CIM-10) est établie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La Suisse utilise la version GM (German Modification) pour le codage des diagnostics. Basée sur la version de l'OMS, celle-ci est établie par le Bundesinstitut für Arzneimittel und Medizinprodukte (BfArM). Les registres systématiques et alphabétiques de la CIM-10-GM sont disponibles en allemand sur le site internet du BfArM. L'OFS est responsable de la publication de la CIM-10-GM dans les langues française et italienne.	OFS		na
<b>Classification suisse des interventions chirurgicales</b> La Classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP) contient les codes qui désignent des procédures chirurgicales spécifiques. L'index systématique est publié en français, en allemand et en italien, la version allemande étant la version de référence.	OFS		na
<b>Manuel de codage suisse</b> Le manuel de codage médical contient les règles de codage en vigueur en Suisse. Ce guide officiel des règles de codage est mis à jour tous les ans selon une procédure de demande. Le manuel de codage est publié en trois langues, français, allemand et italien. La version préliminaire ne paraît qu'en allemand. La version définitive allemande est la version de référence.	OFS		na
<b>Évaluation des données du MedReg</b> Les données du registre des professions médicales (MedReg) font l'objet d'une évaluation tous les ans. Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2018, date de l'entrée en vigueur de la loi fédérale révisée sur les professions médicales universitaires, toutes les personnes exerçant une profession médicale universitaire doivent être inscrites à ce registre.	OFSP		na
<b>Implémentation, gestion et actualisation de la Nomenclature générale des activités économiques</b> Garantir l'implémentation, la gestion et l'actualisation de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) dans le Registre des entreprises et des établissements (REE) conformément aux directives de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) et aux besoins des statistiques suisses.	OFS		na
<b>KUBB – Application d'aide à la codification de la NOGA</b> Mise à disposition sur Internet, pour un accès interne et externe, d'un outil d'aide à la codification de la NOGA. Le KUBB permet de rechercher un code NOGA à partir d'un ou de plusieurs mots décrivant l'activité.	OFS		na
<b>Répertoire des communes suisses</b> Gestion, actualisation et publication du répertoire officiel des communes suisses.	OFS	Cantons, communes	na
<b>Répertoire des États et territoires</b> Gestion, actualisation et publication du répertoire des États et territoires.	OFS	DFAE	na
<b>Registre</b>			
<b>Gestion du Registre des entreprises et des établissements</b> Le Registre des entreprises et des établissements (REE) comprend toutes les entreprises et tous les établissements de droit privé et public établis et générant une activité économique sur le territoire suisse. Le REE sert de registre d'adresses pour les relevés statistiques de l'office auprès des entreprises et des établissements.	OFS	Offices de la Confédération, des cantons, des communes, autres instituts de droit public	na
<b>Actualisation des données du secteur primaire du registre des entreprises et des établissements</b> Acquisition des données administratives du domaine du secteur primaire pour le registre des entreprises et des établissements	OFS	Offices de la Confédération, des cantons, des communes, autres instituts de droit public	na
<b>Maintenance, actualisation et garantie de la qualité du registre des entreprises et des établissements</b> Gestion de la plateforme d'actualisation des données du REE et gestion des solutions informatiques.	OFS		na



## Domaine thématique: Registres et autres bases de la production statistique

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Profilage: actualisation des structures des plus grandes entreprises du registre des entreprises et des établissements</b> Le profilage se base sur un partenariat étroit entre les entreprises et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce partenariat permet de récolter plus facilement des données et garantit un soutien et une coordination optimale pour les statistiques de l'OFS. Le développement de ces activités sera poursuivi. Toutes les grandes entreprises de plus de dix établissements et de dix emplois sont contactées et visitées par des profileurs. Elles fournissent des données chaque trimestre sur la base d'un programme défini.	OFS		na
<b>Profilage light: actualisation des structures des entreprises à établissements multiples dans le registre des entreprises et des établissements</b> Enquête de mise à jour visant à actualiser une fois par an la structure et les adresses des entreprises à établissements multiples (hors profilage) et des administrations dans le Registre des entreprises et des établissements (REE).	OFS		na
<b>Système de gestion d'échantillons</b> Gestion des cadres des sondages pour les enquêtes sur les entreprises.	OFS		na
<b>Enquêtes de mise à jour du Registre des entreprises et des établissements ERST</b> Collecte par questionnaires des données relatives à la structure, à l'activité économique, à l'emploi ainsi qu'à la démographie des entreprises. Intégration de ces données dans le Registre des entreprises et des établissements (REE) ainsi que dans l'application informatique de la ERST. Garantie de la qualité de la codification de la NOGA pour les entreprises enquêtées. Mise à jour du REE et production des indicateurs UDEMO relatifs à la création et à la cessation d'activité d'entreprises, et production annuelle de la statistique structurelle des entreprises (STATENT).	OFS		na
<b>Relevé des données du registre foncier</b> Relevé et intégration des données du registre foncier (RegBL).	OFS	Cantons	na
<b>Gestion et qualité des données du registre foncier</b> Activités de l'OFS liées à la mise à jour en continu du registre foncier par les services des constructions, y compris contrôles de la qualité des données.	OFS	Cantons, communes	na
<b>Gestion et actualisation du registre IDE</b> Le registre IDE est une banque de données centralisée servant exclusivement à l'identification des entreprises.	OFS	Cantons, communes	na
<b>Harmonisation des registres de personnes de la Suisse</b> Relevé trimestriel auprès des communes des données des recensements basés sur les registres, dans le cadre du concept inscrit dans la loi sur l'harmonisation des registres, et intégration des données des registres fédéraux de personnes.	OFS	Cantons, communes	na
<b>Données administratives AVS</b> Relevé des données de référence relatives aux unités de calcul des caisses de compensation AVS (personnes morales, indépendants et autres employeurs), des revenus des indépendants et des salariés (relevé des données administratives). Calcul des données sur l'emploi et appariement des unités de calcul des caisses de compensation AVS avec les unités du Registre des entreprises et des établissements (REE). Cet appariement permet ensuite d'utiliser les données sur l'emploi et sur le revenu dans le cadre de la statistique structurelle des entreprises (STATENT) ainsi que d'autres statistiques spécifiques dans les domaines de l'économie, des personnes et des ménages ou du territoire; il sert en outre à la mise à jour du REE.	OFS	Caisse de compensation AVS, CdC, OFAS	na
<b>Données administratives TVA</b> Acquisition, gestion, préparation et intégration des données sur les chiffres d'affaires provenant de sources administratives.	OFS	AFC	na
<b>Données administratives Indemnité en cas de travail réduit</b> Acquisition des données sur la réduction de l'horaire de travail (RHT), validation et harmonisation des données pour la mise à disposition des statistiques dans le cadre de la détermination de l'emploi réel.	OFS	SECO	na
<b>Données administratives Douanes</b> Acquisition, gestion, préparation et intégration de données sur les importations et les exportations, provenant de sources administratives.	OFS	OFDF	na
<b>Production de données pour la Statistique structurelle des entreprises</b> Consiste à consolider les données de sources administratives (AVS, TVA, OFDF), de registres statistiques (REE, RegBL) et d'enquêtes (profilage, profilage light, ERST, BESTA) et à produire les résultats de la statistique structurelle des entreprises (STATENT) et de la statistique de la démographie des entreprises (UDEMO), conformément aux annexes I et IX du RE 295/2008 d'Eurostat.	OFS	Cantons, communes	na
<b>Données de référence des personnes et développement des relevés fondés sur les registres</b> Travaux visant à développer les relevés fondés sur les registres, notamment dans le domaine des données de référence.	OFS	Cantons, communes	na
<b>Contrôle de la qualité des données livrées par les registres des habitants</b> Service de validation pour les livraisons de données en vertu de la loi sur l'harmonisation des registres et pour les registres fédéraux de personnes.	OFS	Cantons, communes	na



## Domaine thématique: Registres et autres bases de la production statistique

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Accès aux informations et diffusion</b>			
<b>Domaine LEI-Suisse (Legal Entity Identifier)</b> Depuis décembre 2017, l'OFS est l'unité opérationnelle locale accréditée pour la Suisse et la Principauté du Liechtenstein d'attribution des LEI. Le LEI est un identificateur unique permettant d'identifier les entités juridiques participant impliquées dans les transactions financières. L'OFS gère exclusivement des LEI d'entreprises suisses et liechtensteinoises ainsi que de trusts et de fonds suisses.	OFS		na
<b>Gestion de la plateforme d'interopérabilité I14Y</b> Gestion et développement de la plateforme d'interopérabilité I14Y ( <a href="http://www.i14y.admin.ch">www.i14y.admin.ch</a> ) du catalogue de données national suisse.	OFS		na
<b>Gestion de la plateforme sedex</b> La plateforme sedex («secure data exchange») assure l'échange sécurisé asynchrone de données entre les unités organisationnelles de la Confédération, des cantons et des communes.	OFS	Cantons, communes	na
<b>Direction opérationnelle OGD de la Confédération</b> Promouvoir et soutenir l'accès aux données publiques (Open Government Data, OGD) pour toutes les données administratives de la Confédération.	OFS	Cantons, communes	na
<b>Gestion de la plateforme opendata.swiss</b> Gestion et développement de la plateforme OGD opendata.swiss.	OFS		na
<b>Publications et atlas statistiques</b> Le but des publications de l'office est de donner une vue d'ensemble des informations et de l'action de la statistique publique. L'accent est mis sur un large éventail thématique et sur la clarté des informations, qui sont améliorées en permanence. Les atlas sont des publications de l'office qui traitent avant tout de problématiques et thèmes régionaux.	OFS		na
<b>Portail statistique de la Suisse</b> La diffusion en ligne assure la gestion et le développement du site web central de l'OFS ainsi que des portails annexes et des applications spécialisées. Les contenus sont gérés dans l'esprit d'un référentiel de contenu (Content Repository), dans le but d'assurer une diffusion web moderne et une utilisation modulaire sur différents canaux. Cette gestion vient compléter les systèmes existants de gestion des contenus (Content Management) et des documents (Document Management). L'accès à ces systèmes est globalement simplifié par des interfaces de programmation normalisées.	OFS	OFIT	na
<b>Coopération</b>			
<b>Coopération avec les organisations internationales</b> La collaboration avec l'ONU et l'OCDE prend la forme d'un travail de coordination. Il n'y a pas en l'occurrence de production statistique.	OFS	DFAE, SECO	na
<b>Coopération avec l'Union européenne</b> La Suisse fait partie du système statistique européen. Elle livre les données inscrites dans l'accord sur la statistique ainsi que des données complémentaires sur une base volontaire.	OFS	DFAE	na
<b>Accord bilatéral CH-UE dans le domaine de la statistique</b> La Suisse fait partie du système statistique européen. Elle livre les données inscrites dans l'accord sur la statistique ainsi que des données complémentaires sur une base volontaire.	OFS	DFAE	na
<b>Coopération internationale et technique</b> La Suisse participe à différents projets statistiques et projets de données. L'OFS met actuellement en œuvre un projet d'envergure avec l'Albanie (SALSTAT).	OFS	DFAE, SECO	na
<b>Organes de la statistique fédérale</b> Coordination avec différents organes de la statistique publique en Suisse, avant tout Fedestat et Regiostat.	OFS		na
<b>Bases légales</b>			
<b>Développement des bases légales pour la statistique publique</b> Élaboration, gestion et développement des bases légales de la statistique publique.	OFS		na
<b>Garantie du respect des lois sur la protection des données et sur la transparence</b> Traitements de demandes concernant la consultation de dossiers et de documents de l'administration (LTrans) et le respect du droit sur la protection des données (LPD).	OFS		na
<b>Gestion de la qualité et des processus</b>			
<b>Gestion de la qualité et des processus</b> Se fondant sur les principes internationaux régissant la qualité de la statistique publique, l'OFS élaborer des normes de qualité nationales, contrôle régulièrement leur respect et en assure le développement permanent.	OFS		na



## Domaine thématique: Registres et autres bases de la production statistique

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Méthodes statistiques</b>			
<b>Innovation en méthodes statistiques</b> L'innovation en méthodes statistiques consiste d'une part à étudier et à développer de nouvelles méthodes pour le traitement des données manquantes, aberrantes, influentes, ainsi que pour l'optimisation des plans d'échantillonnage ou encore pour les estimations (y compris de la variance) et d'autre part à développer des méthodes novatrices dans le cadre de projets pilotes d'innovation (p. ex. des méthodes basées sur l'intelligence artificielle telles que l'apprentissage machine ou l'apprentissage profond).	OFS	na	
<b>Soutien en méthodes statistiques</b> Le soutien en méthodes statistiques consiste à fournir des conseils appropriés aux sections, divisions ou autres institutions qui en font la demande. De manière générale, cela concerne toutes les étapes d'une enquête par échantillonnage, de la planification à la publication des résultats et leur visualisation, en passant par le plan, la préparation statistique des données et le développement des estimateurs avec les précisions nécessaires. Le conseil en méthodes statistiques touche également à d'autres domaines, notamment celui des registres, de l'estimation de la couverture ou encore des séries chronologiques (effets calendrier). Enfin, il est indispensable dans le cadre des projets pilotes d'innovation.	OFS	na	
<b>Formation en méthodes statistiques</b> La formation en méthodes statistiques regroupe les cours suivants dans le cadre de la formation continue à l'interne de l'OFS: statistiques descriptives et introduction aux probabilités, méthodes d'échantillonnage, modélisation, non-réponse, données manquantes et données erronées, séries temporelles, désaisonnalisation. D'autres cours plus avancés sont donnés aux niveaux européen et universitaire.	OFS	na	
<b>Data Science &amp; AI (DSAI)</b>			
<b>Réseau de compétence en intelligence artificielle</b> Mise à jour régulière de la banque de données des projets en IA (intelligence artificielle) de l'administration fédérale; maintenance d'une terminologie harmonisée dans le domaine de la science des données et de l'intelligence artificielle; promotion d'une communauté de pratique et d'expertise, qui réunit les personnes intéressées et actives dans le domaine de la science des données et de l'IA. Le réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI) permet de promouvoir, rapidement et durablement, l'utilisation de l'IA et d'autres technologies d'avenir au sein de l'administration fédérale et au-delà, tout en renforçant la confiance dans ces technologies d'avant-garde.	OFS	na	
<b>Prestations en faveur des producteurs de statistiques</b> Prestations en science des données: conseils, accompagnement méthodologique et réalisation de projets.	OFS	na	
<b>Partenariats académiques</b> Échanges avec le domaine de la recherche, dans le cadre de prestations en science des données et d'un partage de savoir-faire dans le domaine de la science des données et de l'IA.	OFS	na	
<b>Formations en science des données</b> Prestations sous forme de formations en science des données.	OFS	na	



## Domaine thématique: Population

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique structurelle de la population et des ménages</b> La statistique structurelle de la population et des ménages fait partie du système de recensement annuel de la population. Ce relevé structurel complète les informations des registres et fournit des statistiques supplémentaires sur la structure socio-économique et socioculturelle de la population. Ces statistiques fournissent des données dans des domaines essentiels comme l'économie, l'aménagement du territoire, les transports, la sécurité sociale ou encore l'égalité et les minorités. La politique familiale et l'éducation font également partie de la palette des thématiques représentées, de même que la politique de la Confédération et des cantons en matière linguistique et religieuse.	OFS	OFCL	CH, ct., com.
<b>Statistique de la population et des ménages</b> La statistique de la population et des ménages (STATPOP) fait partie du système de recensement annuel de la population. Elle livre des informations concernant l'effectif et la structure de la population résidente permanente ou non permanente à la fin de l'année, ainsi que des mouvements de la population pendant l'année en cours. Elle se base sur les registres de personnes officiels harmonisés des communes, des cantons et de la Confédération.	OFS	SEM, communes, cantons	CH, GR, ct., com.
<b>Statistique du mouvement naturel de la population</b> La statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) est une statistique annuelle des naissances, des mariages, des divorces, des décès, des reconnaissances de paternité, des adoptions et des partenariats enregistrés. BEVNAT est l'une des principales statistiques permettant de suivre l'évolution du mariage et de la famille en Suisse. Il s'agit d'un relevé exhaustif du registre de l'état civil (InfoStar) de l'Office fédéral de l'état civil (OFEC).	OFS	OFEC	CH, GR, ct., com.
<b>Scénarios de l'évolution de la population et des ménages</b> Les scénarios de l'évolution future de la population décrivent l'évolution possible de la population aux niveaux national et cantonal. Ils traduisent en termes d'effectifs de population, par âge et par sexe, certaines hypothèses portant sur l'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des migrations, compte tenu de conditions politiques et socio-économiques données. Les scénarios des ménages présentent l'évolution possible du nombre de ménages au niveau national.	OFS	OFAS, AFF, cantons	CH, ct.
<b>Statistique des Suisses de l'étranger (SE-Stat)</b> La statistique des Suisses de l'étranger (SE-Stat) relève annuellement tous les citoyens et citoyennes suisses qui n'ont pas de domicile en Suisse et sont inscrits auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse à l'étranger. Elle fournit des informations sur l'effectif et les caractéristiques des Suisses de l'étranger à la fin de l'année.	OFS	DFAE (Direction consulaire)	na
<b>Comptes globaux du marché du travail</b> Les comptes globaux du marché du travail (CMT) permettent de saisir la dynamique du marché du travail. Cette statistique met en évidence les transitions individuelles entre l'activité professionnelle, le chômage et la non-activité. Les CMT couvrent également les mouvements migratoires et naturels (naissances, décès). Ils établissent ainsi un lien entre les statistiques du marché du travail et la statistique démographique.	OFS		CH
<b>Indicateurs du marché du travail</b> Les statistiques de synthèse et les rapports d'analyse du domaine «Indicateurs du marché du travail» livrent des informations essentielles sur la structure et l'évolution de l'offre de travail (personnes actives occupées, temps de travail, chômeurs au sens du Bureau international du travail). Ces indicateurs permettent notamment de juger de la performance du marché suisse du travail en comparaison internationale.	OFS		CH
<b>Statistique du volume du travail</b> La statistique du volume du travail (SVOLTA) livre des informations sur les heures effectives et les heures normales de travail, les heures d'absence et les heures supplémentaires. Le volume effectif du travail comprend l'ensemble des heures effectivement consacrées à l'activité productive selon la comptabilité nationale. Il est utilisé comme dénominateur dans le calcul de la productivité nationale.	OFS		CH, GR
<b>Statistique de la durée normale du travail dans les entreprises</b> La statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT) livre des données sur la durée hebdomadaire de travail depuis 1942. Les méthodes ont fortement évolué au cours du temps. La durée normale du travail est définie comme la durée hebdomadaire pratiquée dans les entreprises et valable sur un intervalle de plusieurs mois ou années. Cette durée correspond en principe à la durée individuelle du travail des salariés engagés à plein temps, qui ne font pas d'heures supplémentaires et ne sont pas touchés par des réductions de l'horaire de travail.	OFS		CH, GR, ct.
<b>Statistique du chômage au sens du BIT</b> La statistique du chômage au sens du BIT livre des données sur le chômage selon les définitions établies par le Bureau international du travail. Sont considérées comme chômeurs et chômeuses au sens du BIT les personnes qui sont sans travail, qui recherchent un emploi et qui sont disponibles à court terme pour le début d'une activité.	OFS		CH, GR
<b>Statistique des frontaliers</b> La statistique des frontaliers (STAF) fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité en Suisse et leurs principales caractéristiques.	OFS		CH, GR, ct., com.
<b>Statistique de la population active occupée</b> La statistique de la population active occupée (SPAO) livre des données structurelles et conjoncturelles précieuses pour l'observation du marché du travail. L'ensemble des personnes travaillant à l'intérieur du territoire économique suisse sont couvertes. Sont considérées comme actives occupées les personnes qui accomplissent une activité productive au sens de la comptabilité nationale durant au moins une heure par semaine.	OFS		CH, GR



## Domaine thématique: Population

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique des bâtiments et des logements</b> La statistique des bâtiments et des logements (StatBL) fournit chaque année des informations sur le nombre et sur la structure du parc de bâtiments et de logements, de même que sur les conditions d'habitation. Elle recense les bâtiments à usage d'habitation et les logements qu'ils abritent en Suisse. Cette statistique permet une observation régulière du marché du logement et contribue à l'élaboration de mesures de politique du logement. Les indicateurs du logement – densité d'occupation par pièce ou par logement, surface d'habitation par personne – renseignent sur les conditions de logement des différents groupes de population et permettent d'effectuer des comparaisons dans le temps. Les informations sont géocodées si elles proviennent des registres. Des évaluations à petite échelle (niveau communal et infracommunal) sont donc possibles.	OFS		CH, ct., com.
<b>Statistiques démographiques</b> Cette statistique consiste à produire des indicateurs démographiques à partir des données des registres de personnes (statistiques STATPOP et BEVNAT principalement). Il s'agit d'indicateurs liés aux thématiques nuptialité, divorce, mortalité et fécondité.	OFS		CH, ct., com.
<b>Système de recensement de la population</b> Le système de recensement de la population s'appuie sur les données des registres administratifs. L'OFS utilise les registres cantonaux et communaux des habitants, les registres fédéraux de personnes et le registre fédéral des bâtiments et des logements. Seules les données indispensables ne figurant pas dans les registres sont relevées au moyen d'enquêtes complémentaires par échantillonnage. Ces enquêtes sont: un relevé structurel réalisé annuellement auprès de 200000 personnes; des enquêtes thématiques auprès de 10 000 à 40 000 personnes (cinq thèmes, un par an, traités par rotation); une enquête Omnibus réalisée sur des thèmes d'actualité auprès de 3000 personnes. L'échantillon est tiré au hasard à partir du cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH).	OFS		CH, ct., com.
<b>Enquêtes Omnibus</b> Les enquêtes Omnibus sont des enquêtes multithématisques dont le but est de fournir rapidement des réponses à des questions politiques et scientifiques d'actualité. Leurs thématiques sont définies par l'OFS.	OFS		CH
<b>Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages</b> Le cadre d'échantillonnage de l'OFS sert de base pour la réalisation de sondages de très haute qualité auprès des personnes et des ménages. Ce cadre est construit à partir des données des registres des habitants des communes et des cantons. Les données sont mises à jour chaque trimestre.	OFS	Opérateurs de téléphonie fixe	CH, ct., com.
<b>Enquête suisse sur la population active</b> L'enquête suisse sur la population active (ESPA) est une enquête auprès des personnes. Elle vise principalement à fournir des données sur la structure de la population active et sur les comportements en matière d'activité professionnelle. Grâce à l'application stricte de définitions internationales, les données de la Suisse peuvent être comparées avec celles des pays de l'OCDE et de l'Union européenne.	OFS		CH, GR
<b>Statistiques sur les familles et les générations</b> L'objectif de ces statistiques est de fournir des informations sur les ménages et les modes de vie familiaux ainsi que sur leur évolution, sur les façons de concilier vie professionnelle, tâches domestiques et vie familiale, sur les prestations des familles en matière de soutien apporté aux proches, ainsi que sur les conditions de vie et sur la situation financière des familles. Elles livrent des informations essentielles pour la définition de la politique familiale.	OFS		CH, GR
<b>Statistique sur l'offre et la demande en matière d'accueil extrafamilial des enfants</b> La statistique sur l'offre et la demande en matière d'accueil extrafamilial des enfants fournit des indicateurs sur l'offre et l'utilisation des formes d'accueil institutionnelles, notamment les crèches, les structures d'accueil parascolaire et les familles de jour organisées en réseau, ainsi que sur l'accueil assuré en dehors du cadre institutionnel par des particuliers (grands-parents, familles de jour ne faisant pas partie d'une association/d'un réseau).	OFS		CH, GR
<b>Enquête sur le vivre ensemble en Suisse</b> Cette enquête décrit la cohabitation de différents groupes de population dans la société suisse. Elle collecte notamment des informations relatives à l'acceptation, au rejet et à l'intégration de certains groupes, et les publie sous la forme d'indicateurs.	OFS	SEM, DFI (Service de lutte contre le racisme)	CH
<b>Indicateurs de l'intégration de la population issue de la migration</b> Ce système d'indicateurs fournit des informations sur l'intégration de la population issue de la migration dans différents domaines de la vie. Outre la typologie du statut migratoire, il présente les différences selon la nationalité, le sexe et d'autres variables sociodémographiques.	OFS	SEM	CH, GR
<b>Statistiques sur les langues et les religions</b> Les statistiques sur les langues et les religions livrent des informations et des chiffres clés sur la diversité culturelle, la situation des minorités, l'équilibre et les rapports entre majorités et minorités et entre communautés, la participation sociale et culturelle, les valeurs et les attitudes, ainsi que sur l'évolution générale de la société suisse. Elles constituent une base de données indépendante utile pour la prise de décisions politiques, le débat démocratique, la recherche et la mise en œuvre de mesures dans ces domaines de l'intégration.	OFS		CH, GR
<b>Statistiques du travail non rémunéré</b> Les statistiques du travail non rémunéré portent sur le travail domestique ou familial, le travail bénévole en faveur d'associations diverses, ainsi que les services rendus à des parents ou à des amis.	OFS		CH



## Domaine thématique: Population

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Compte satellite de production des ménages (CSPM)</b> Le compte satellite de la production des ménages (CSPM) met en relation la valeur monétaire du travail non rémunéré avec la valeur ajoutée brute totale de la Suisse. Les prestations productives des ménages privés qui ne sont pas commercialisées, à savoir le temps consacré aux travaux non rémunérés des particuliers, servent ici de base. Une évaluation monétaire de ce temps par la méthode des coûts du marché permet de comparer la production des ménages comme flux monétaire «fictif» avec les comptes nationaux (CN).	OFS	CH	
<b>Enquête de synthèse sur la protection sociale et le marché du travail</b> L'enquête de synthèse sur la protection sociale et le marché du travail (SESAM) vise à fournir une source essentielle pour la recherche en Suisse sur le thème de l'emploi et des assurances sociales. Les données SESAM sont tirées des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) et appariées avec des informations extraites de différents registres du domaine des assurances sociales (AVS, AI, PC, AC).	OFS	CH, GR	
<b>Scénarios de l'évolution de la population active</b> Les scénarios de l'évolution de la population active fournissent des informations sur l'évolution escomptée des taux d'activité et de la population active. Ces données sont essentielles pour la planification dans de nombreux domaines tels que les transports, l'énergie et les assurances sociales.	OFS	CH	
<b>Statistique en matière d'asile</b> La statistique en matière d'asile fournit des informations sur les nouvelles demandes d'asile, le nombre total de requérants d'asile, l'avancement du traitement de leur dossier, ainsi que les retours dans le pays d'origine.	SEM	CH, ct., com.	
<b>Statistique des étrangers et statistique sur l'immigration</b> La statistique des étrangers et sur l'immigration (selon la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration LEI) décrit les flux d'immigration et d'émigration de la population étrangère, ainsi que le contexte économique et sociodémographique.	SEM	CH, ct., com.	
<b>Statistique sur l'acquisition de la nationalité suisse</b> La statistique du SEM sur l'acquisition de la nationalité suisse fournit des données mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les procédures de naturalisation menées en Suisse. Elle s'appuie sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC). Les naturalisations sont inscrites dans la partie du SYMIC consacrée aux étrangers et apparaissent dans la statistique des étrangers.	SEM	CH, ct., com.	
<b>Statistique de l'exécution des renvois pour les étrangers délinquants (et de leur parcours)</b> Depuis 2008, la base de données statistiques du SEM permet de documenter le parcours des personnes étrangères jusqu'à leur naturalisation. L'analyse des différents parcours grâce à de nouveaux systèmes permettra bientôt de suivre la mise en œuvre de la politique de retour.	SEM	CH, ct.	
<b>Monitoring des visas</b> Le monitoring des visas vise à analyser de manière approfondie les statistiques existantes dans le domaine des visas.	SEM	CH	
<b>Monitoring de la suppression de l'aide sociale</b> Le SEM suit l'évolution des coûts de l'aide d'urgence pour les personnes qui ne bénéficient plus de prestations de l'aide sociale (mais uniquement de l'aide d'urgence).	SEM	CH, ct.	
<b>Rapport sur la migration</b> Le rapport sur la migration offre un aperçu des événements et des développements survenus en matière de migration l'année considérée, en exposant les principaux faits et chiffres. Certaines thématiques (visas, retours, etc.) y sont approfondies.	SEM	CH	
<b>Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes</b> Cette statistique mensuelle renseigne sur le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi inscrits auprès des offices régionaux de placement (ORP), ainsi que sur les places vacantes.	SECO	CH, ct., com.	
<b>Monitoring des dépenses de l'assurance-chômage (réduction de l'horaire de travail, indemnités en cas d'intempéries et d'insolvabilité), Statistique des personnes arrivées en fin de droits, Monitoring des mesures relatives au marché du travail</b> Ces statistiques mensuelles renseignent sur les bénéficiaires d'allocations des caisses de chômage publiques et privées.	SECO	CH, ct., com.	
<b>Statistique en matière de placement et de location de services</b> Cette statistique renseigne sur les activités de placement en général, le placement de personnes pour des représentations artistiques ou apparentées, et la location de services en Suisse et à l'étranger, conformément à la loi fédérale du 6 octobre 1989 sur le service de l'emploi et la location de services (RS 823.11).	SECO	CH, ct.	
<b>Statistique sur les activités des autorités d'arbitrage en matière de bail à loyer et de bail à ferme pour les logements et les locaux commerciaux</b> Cette statistique renseigne sur les activités des autorités d'arbitrage en matière de bail à loyer et de bail à ferme pour les logements et les locaux commerciaux.	OFL	CH, ct.	
<b>Statistique démographique longitudinale</b> La statistique démographique longitudinale (DVS) produit un jeu de données longitudinales qui se fondent sur les données démographiques remontant à 2010 et sont issues des différents registres de personnes. Servant de base à des analyses longitudinales, elle permet également d'enrichir les statistiques longitudinales dans d'autres domaines.	OFS	CH, GR, ct., com.	



## Domaine thématique: Éducation et science

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Élèves et étudiants (formation scolaire et professionnelle)</b> Relevé exhaustif annuel des données administratives des cantons et des institutions de formation. Objet: élèves, étudiants, classes et contrats d'apprentissage (seulement pour les professions réglementées par la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle, LFPr; RS 412.10), caractéristiques sociodémographiques, variables scolaires; numéro AVS. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par recouplement avec les sources suivantes: statistique de la population et des ménages (STATPOP), registre des entreprises et des établissements (REE) et enquêtes dans le domaine de l'éducation (personnes en formation, diplômes, système d'information universitaire suisse [SIUS], bourses et prêts).	OFS	Cantons	CH, ct.
<b>Étudiants des hautes écoles</b> Relevé exhaustif annuel des données administratives des hautes écoles. Objet: déroulement des études et filière d'études (vingt variables env.) pour l'ensemble des personnes inscrites dans les hautes écoles suisses; numéro AVS. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par recouplement avec les sources suivantes: statistique de la population et des ménages (STATPOP) et enquêtes dans le domaine de l'éducation (personnes en formation, diplômes, système d'information universitaire suisse [SIUS]).	OFS	Hautes écoles	CH, ct.
<b>Situation sociale et économique des étudiants</b> Enquête directe réalisée au moyen d'un questionnaire en ligne auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants des hautes écoles sur les thèmes suivants: conditions d'études, caractéristiques sociodémographiques et économiques des étudiants, financement des études, activités rémunérées, bourses et prêts d'études, budget-temps, difficultés dans les études, perception subjective de la santé, logement, mobilité nationale et internationale. Comparaison internationale par la participation à Euros-tudent. Relevés de registre: système d'information universitaire suisse (SIUS); numéro AVS.	OFS	Hautes écoles, SEFRI	CH
<b>Diplômes (formation scolaire et professionnelle)</b> Relevé exhaustif annuel des données administratives des cantons et des institutions de formation, ainsi que de la Confédération. Objet: diplômes du degré secondaire II (maturités gymnasiales, maturités professionnelles, maturités spécialisées, certificats de la formation professionnelle initiale, certificats des écoles supérieures de commerce et des écoles de culture générale) et diplômes de la formation professionnelle supérieure (diplômes des écoles supérieures, examens professionnels et examens professionnels supérieurs, diplômes similaires sans reconnaissance fédérale), caractéristiques sociodémographiques des candidats et des diplômés, indications sur les subsides fédéraux accordés pour les cours de préparation aux examens fédéraux; numéro AVS. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par recouplement avec les sources suivantes: statistique de la population et des ménages (STATPOP), registre des entreprises et des établissements (REE) et enquêtes dans le domaine de l'éducation (personnes en formation, diplômes, système d'information universitaire suisse [SIUS]).	OFS	Cantons, SEFRI	CH, ct.
<b>Formation professionnelle initiale</b> La statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI) se fonde sur les registres cantonaux des apprentis. Objet: personnes ayant achevé avec succès une formation professionnelle initiale et obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Sont recensées dans le cadre de ce relevé annuel toutes les personnes suivant une formation professionnelle initiale, principalement celles liées par un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice (ou une école de métiers ou une école de commerce pour les formations à plein temps), et inscrites dans une école professionnelle. Sont également relevées toutes les personnes ayant achevé avec succès (hors contrat d'apprentissage) une procédure de qualification ou de validation (informations sur les apprentis ayant signé le contrat d'apprentissage, complétées par les résultats de la procédure de qualification [examen final]).	OFS	Cantons	CH, ct.
<b>Diplômes de l'enseignement supérieur</b> Relevé exhaustif annuel des diplômes délivrés par les hautes écoles suisses. Objet: caractéristiques sociodémographiques, identifiants. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par recouplement avec les sources suivantes: statistique de la population et des ménages (STATPOP), enquêtes de l'OFS dans le domaine de l'éducation.	OFS	Hautes écoles, OFSP	CH, ct., Hautes écoles
<b>Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles</b> Enquête exhaustive par panel de titulaires d'un bachelor, d'une licence, d'un master ou d'un doctorat. Tous les diplômés des hautes écoles spécialisées reconnues par la Confédération (y compris les hautes écoles pédagogiques) et des hautes écoles universitaires d'une année de diplôme paire sont contactés pour la première enquête. Seuls les diplômés des hautes écoles qui ont déjà participé à la première enquête participent à la deuxième enquête. Enquête via un questionnaire en ligne. Objet: type d'études, passage de la formation à la vie professionnelle, situation professionnelle une ou cinq années après l'obtention du diplôme, évaluation subjective de la carrière professionnelle; numéro AVS.	OFS	Hautes écoles, SEFRI	CH
<b>Enquête sur la formation professionnelle supérieure</b> Enquête exhaustive par panel de candidats à la formation professionnelle supérieure (examens professionnels, examens professionnels supérieurs, diplômes des écoles supérieures). Toutes les personnes ayant passé un an auparavant l'examen final dans le cadre d'une formation professionnelle supérieure (à l'exception des études postgrades des écoles supérieures) sont contactées pour la première enquête. Seules les personnes qui ont déjà participé à la première enquête participent à la deuxième enquête, quatre années après l'obtention du diplôme. Enquête via un questionnaire en ligne. Objet du relevé: formation, satisfaction avec la formation, financement de la formation, recherche d'un emploi à la fin de la formation, parcours professionnel (situation une année et quatre années après la fin de la formation ou l'obtention du diplôme), formation continue et évolution de la carrière professionnelle, données sociodémographiques; numéro AVS.	OFS	SEFRI	CH
<b>Programme for the International Assessment of Adult Competencies (PIAAC)</b> Le PIAAC est une enquête de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui a été menée pour la première fois en 2011. La Suisse y a été intégrée en 2021. Réalisée par sondage (en face à face) auprès de 7000 personnes, l'enquête PIAAC analyse les compétences de base des adultes en lien avec la transformation technologique et numérique, ainsi que leur capacité à les mobiliser dans leur quotidien, privé comme professionnel. La PIAAC évalue en particulier les compétences de la population résidante en matière de lecture, de calcul et de résolution de problèmes. Objet du relevé: compétences de base (lecture, mathématiques, résolution de problèmes), caractéristiques sociodémographiques et économiques, formation initiale et continue, statut sur le marché du travail et parcours professionnel, informations sur l'emploi actuel et l'emploi précédent, utilisation des compétences dans le contexte professionnel et dans la vie quotidienne, données non économiques, compétences sociales et émotionnelles, numéro AVS.	OFS	OCDE, OFAS, SEFRI, SECO, SEM	CH



## Domaine thématique: Éducation et science

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Institutions de formation</b> La statistique de base sur les institutions de formation fournit des informations sur le fonctionnement du système de formation. Les institutions de formation sont décrites selon différents critères tels que le degré de formation, l'organisme responsable (public ou privé) ou la taille (nombre de personnes en formation/personnel enseignant/effectifs de personnel). Cette statistique de base permet de définir des indicateurs sur le système de formation selon différentes unités spatiales. Les informations détaillées sur les institutions de formation contenues dans le registre des entreprises et des établissements (REE) servent par ailleurs de base au tirage des échantillons pour les enquêtes nationales et internationales (PISA, enquêtes scolaires, projets du Fonds national).	OFS	Cantons	CH, ct.
<b>Personnel enseignant et personnel scolaire</b> Enquête exhaustive annuelle fondée sur des données individuelles. La statistique du personnel scolaire (SSP) comprend le personnel des écoles publiques et privées, de l'école obligatoire à la formation professionnelle supérieure, mais exclut l'enseignement supérieur (hautes écoles). Les données se composent des 26 statistiques cantonales du personnel. Objet du relevé: personnel enseignant, y compris les membres de la direction des établissements et le personnel de la pédagogie spécialisée (caractéristiques démographiques, statut, formation) et prestations d'enseignement (sans les hautes écoles); numéro AVS. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par recouplement avec les sources suivantes: statistique de la population et des ménages (STATPOP), registre des entreprises et des établissements (REE) et enquêtes dans le domaine de l'éducation (personnel scolaire, système d'information universitaire suisse [SIUS] et fichier suisse du personnel des hautes écoles).	OFS	Cantons	CH, ct.
<b>Personnel des hautes écoles</b> Le relevé exhaustif annuel du personnel des hautes écoles universitaires (HEU, y compris les écoles polytechniques fédérales [EPF]) et le relevé du personnel des hautes écoles spécialisées (HES) et des hautes écoles pédagogiques (HEP) renseignent sur les ressources en personnel des hautes écoles suisses. Objet: personnel des hautes écoles (caractéristiques démographiques, statut, formation) et ses performances dans la filière/discipline (catégorie de personnel: apprentissage, recherche, etc.); numéro AVS. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par recouplement avec les sources suivantes: statistique de la population et des ménages (STATPOP) et enquêtes dans le domaine de l'éducation (personnel scolaire, système d'information universitaire suisse [SIUS] et fichier suisse du personnel des hautes écoles).	OFS	Hautes écoles	CH
<b>Finances et coûts/dépenses publiques d'éducation</b> La statistique des dépenses publiques d'éducation (ÖBA) fournit des informations sur le financement de l'éducation par les pouvoirs publics. Chaque année, l'OFS établit et diffuse une série d'indicateurs et de chiffres-clés sur la participation de la Confédération, des cantons et des communes au financement des 26 systèmes scolaires cantonaux (de l'école enfantine au degré tertiaire). La base de données repose sur la statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF). Les données financières et les données relatives au domaine scolaire et au domaine de la formation professionnelle sont analysées à l'aide d'autres données statistiques, notamment le produit intérieur brut, l'indice des ressources ou le nombre d'élèves ou d'étudiants.	OFS	AFF	CH, ct.
<b>Bourses et prêts d'études</b> Relevé exhaustif annuel des données administratives des cantons. Objet: bourses et prêts d'études (montant et type des allocations octroyées), bénéficiaires des bourses et des prêts d'études (caractéristiques sociodémographiques, caractéristiques de la formation donnant droit à une bourse ou à un prêt); numéro AVS. Des informations complémentaires peuvent être obtenues par recouplement avec les sources suivantes: statistique de la population et des ménages (STATPOP), personnes en formation.	OFS	Cantons	CH, ct.
<b>Finances des hautes écoles</b> Comptabilité analytique des hautes écoles, basée sur l'ensemble des coûts générés pendant une année civile. Les éléments saisis sont les coûts des prestations fournies par les hautes écoles (distinction entre formation initiale et formation approfondie, recherche et développement, formation continue, prestations de services) et leur couverture par différentes sources de financement. Les statistiques financières des trois types de hautes écoles (HEU, HES et HEP) sont issues de quatre enquêtes différentes. La statistique financière des HEU se fonde sur deux enquêtes distinctes de l'OFS, le relevé des charges (types de coûts et sources de financement) et la comptabilité analytique par secteur de prestations sur le modèle de comptabilité analytique de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE). La statistique financière des HES se base sur le manuel de comptabilité analytique du SEFRI, qui collecte les données et les transmet à l'OFS sous une forme consolidée. Les données financières des HEP se fondent sur le modèle de comptabilité analytique du SEFRI et le manuel pratique relatif à la comptabilité analytique des HEP.	OFS	Hautes écoles, SEFRI	CH
<b>Statistique du financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure</b> Dans le cadre du projet stratégique destiné à renforcer la formation professionnelle supérieure, la Confédération a mis en place un nouveau régime de financement. Depuis 2018, les personnes qui suivent des cours préparant à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur bénéficient d'un appui financier direct. La statistique du financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB) fournit des informations sur ces contributions fédérales, les bénéficiaires, les cours préparatoires et les prestataires de cours. Relevé exhaustif des requêtes auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).	OFS	SEFRI	CH, ct.
<b>Statistique sur la formation de base et la formation continue</b> Le microrecensement formation de base et formation continue fournit des informations sur le comportement de la population suisse en matière de formation. L'échantillon d'environ 10 000 personnes (plus les éventuelles densifications cantonales) est tiré au hasard à partir du cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH). La participation est facultative. Les données collectées servent de base à l'observation statistique des évolutions dans le secteur de la formation, à la préparation, le cas échéant, des décisions politiques dans ce domaine et à l'élaboration d'analyses approfondies. La statistique de base sur la formation continue décrit essentiellement le domaine non formalisé du système de formation suisse. Caractéristiques collectées: données sociodémographiques (âge, sexe, formation, statut professionnel, etc.), formation initiale et continue actuelle (participation, contenu, durée, organisation, financement), formes d'apprentissage autonomes, raisons de la participation à une formation de base ou continue donnée, raisons de la non-participation à des activités de formation; numéro AVS. L'enquête suisse sur la population active (ESPA) fournit chaque année des informations complémentaires sur la participation à la formation continue de la population résidente permanente âgée de 25 à 74 ans.	OFS		CH, ct.



## Domaine thématique: Éducation et science

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Scénarios pour le système de formation</b> Les scénarios pour le système de formation permettent de tracer des perspectives de développement pour l'ensemble du système éducatif. L'objectif est de fournir des chiffres fiables sur les principales évolutions à venir, à l'aide d'une méthodologie transparente, et d'offrir une base solide pour la prise de décision et la planification. Ces travaux portent sur les apprentis, les étudiants, les diplômes, le personnel enseignant et le niveau d'éducation de la population. Ils sont établis sur la base d'un modèle structurel du système éducatif. Ce modèle rend compte, au plus près de la réalité, des flux d'apprentis et d'étudiants dans le système de formation. Les données proviennent de différentes sources de l'OFS (statistique des élèves et des étudiants [SDL], statistiques des diplômes [SBA], statistique de la formation professionnelle initiale [SBG], système d'information universitaire suisse [SIUS], relevé du personnel des écoles [SPE], enquête suisse sur la population active [ESPA], scénarios démographiques, etc.) ou de sources de données externes.	OFS		CH, ct.
<b>Relevé pour les statistiques longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)</b> Ce relevé recense les transitions et les parcours de formation dans tout le système éducatif (de l'école obligatoire au degré secondaire II, à la formation professionnelle supérieure et aux hautes écoles), les transitions entre le système de formation et le marché du travail (dès la fin de l'école obligatoire, du degré secondaire II jusqu'au degré tertiaire pour les élèves, les étudiants et les enseignants), ainsi que pour le personnel des hautes écoles. Le relevé est fondé sur les registres et données administratives: personnes en cours de formation (SDL), diplômes (SBA), contrats d'apprentissage (SBG), fichier suisse des étudiants (SIUS), personnel des établissements de formation (SSP), fichier suisse du personnel des hautes écoles, statistique de la population et des ménages (STATPOP), statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), enquête structurelle (SE), registres des assurances sociales (Centrale de compensation [CdC] et Secrétariat d'État à l'économie [SECO]), statistique structurelle des entreprises (STATENT), statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (SHS), bourse de mobilité et projets du Fonds national suisse (FNS), Formation pratique (FPrä INSOS Suisse).	OFS		CH, ct.
<b>Indicateurs de la formation</b> Le système d'indicateurs pour le domaine de la formation présente les structures, les effets et le fonctionnement du système de formation suisse sur la base d'une quarantaine d'indicateurs. Cette description tient compte des principaux résultats des statistiques de base dans le domaine de la formation ainsi que des scénarios et des analyses longitudinales.	OFS		CH, ct.
<b>R-D des entreprises privées</b> Cette statistique de base a pour but de présenter les dépenses, le personnel et le financement des activités de R-D exécutées et/ou financées par les entreprises en Suisse. Ces statistiques sont importantes tant au niveau politique qu'économique, car la recherche est un élément majeur de la croissance et du développement économique pérenne d'un pays par l'innovation. Les dépenses de R-D entrant dans l'estimation du produit intérieur brut (PIB), il y a un besoin réel d'accroissement de la fréquence de réalisation d'enquêtes dans ce domaine.	OFS	economie-suisse, Fédération des entreprises suisses	CH, GR
<b>R-D de la Confédération</b> Cette statistique de base a pour but de présenter les dépenses, le personnel et le financement des activités de R-D exécutées et/ou financées par l'Etat. Ces statistiques sont importantes tant au niveau politique qu'économique, car la recherche est un élément majeur de la croissance et du développement économique pérenne d'un pays par l'innovation. Les dépenses de R-D entrant dans l'estimation du produit intérieur brut (PIB), il y a un besoin réel d'accroissement de la fréquence de réalisation d'enquêtes dans ce domaine.	OFS	SEFRI	CH
<b>R-D en Suisse</b> Cette statistique de base a pour but de présenter les dépenses, le personnel et le financement des activités de R-D exécutées et/ou financées en Suisse par l'ensemble des secteurs économiques. Ces statistiques sont importantes tant au niveau politique qu'économique, car la recherche est un élément majeur de la croissance et du développement économique pérenne d'un pays par l'innovation. Les dépenses de R-D entrant dans l'estimation du produit intérieur brut (PIB), il y a un besoin réel d'accroissement de la fréquence de réalisation d'enquêtes dans ce domaine.	OFS		CH
<b>Indicateurs relatifs aux domaines de la science et des technologies</b> Le système comporte 10 indicateurs pour 65 dimensions. Il renseigne de manière structurée les utilisateurs des données sur l'état actuel des activités menées dans les domaines de la science et des technologies, mais également sur les autres variables du système d'indicateurs, par exemple les ressources humaines en science et technologies, les familles de brevet, la balance des paiements technologiques ou la participation de la Suisse aux programmes-cadres de la recherche de l'Union européenne. Ce système fait l'objet d'ajustements constants à des fins d'amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des données.	OFS		CH
<b>Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse ch-x</b> Les enquêtes fédérales auprès de la jeunesse ch-x interrogent sur un thème défini, par cycle de deux ans, tous les conscrits (environ 30 000 jeunes hommes de 19 ans) et environ 12 000 jeunes femmes de 19 ans.	DDPS (Secrétariat général)		CH



## Domaine thématique: Énergie

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique globale de l'énergie</b> La statistique globale de l'énergie est une statistique de synthèse fournissant, sur une base annuelle, des informations sur la production nationale, l'importation et l'exportation, le stockage, la transformation et la consommation des différents types d'énergie en Suisse (bilan énergétique). Elle met en évidence la consommation d'énergie finale issue du bois, du charbon, des ordures ménagères et des déchets industriels, des produits pétroliers, du gaz, des autres énergies renouvelables (biocarburants, biogaz, énergie solaire, chaleur de l'environnement), mais aussi d'électricité et de chaleur à distance pour les secteurs des ménages, de l'industrie, des services, des transports et de la différence statistique, y compris l'agriculture. La production d'électricité est présentée par technologie de production, la production de chaleur à distance par agent énergétique. Des informations sur le commerce extérieur de l'énergie et les dépenses des consommateurs finaux sont également fournies. L'évolution des prix de l'énergie et quelques chiffres clés de l'économie nationale viennent compléter l'offre (sources: OFS, SECO).	OFEN		CH
<b>Statistique suisse de l'électricité</b> La statistique de l'électricité fournit des informations sur la production, la consommation et les échanges avec l'étranger de courant électrique. Elle se fonde sur le bilan mensuel de l'électricité, sur les relevés annuels de la consommation finale et sur les données financières et économiques du secteur électrique.	OFEN		CH
<b>Statistique des énergies renouvelables</b> Cette statistique fournit annuellement des informations détaillées sur la production nationale, l'importation et l'exportation, la transformation (production d'électricité et de chaleur) et la consommation d'agents énergétiques renouvelables en Suisse.	OFEN		CH
<b>Production d'électricité thermique, y compris couplage chaleur-force (CCF) en Suisse</b> Cette statistique recense sur une base annuelle le parc des centrales thermiques (installations de couplage chaleur-force incluses), la puissance installée, les agents énergétiques utilisés et la production d'électricité et de chaleur de ces installations en Suisse. Ces installations sont réparties en huit catégories.	OFEN		CH
<b>Statistique de l'énergie du bois</b> Cette statistique présente, sur une base annuelle, le parc, la puissance installée, la consommation et la production des centrales alimentées au bois (chauffage, électricité) en Suisse. Ces installations sont réparties en vingt catégories. Pour les grandes centrales de chauffage à bois (cat. 12 à 17), elle comprend également des évaluations cantonales.	OFEN		CH
<b>Statistique de l'énergie solaire</b> Cette statistique fournit chaque année des informations sur la surface ou la puissance installée et la production (chaleur, électricité) des installations solaires en Suisse.	OFEN		CH
<b>Statistique sectorielle des utilisations du bois à des fins énergétiques (chauffages et moteurs à déchets renouvelables)</b> Cette statistique recense sur une base annuelle le nombre d'installations de combustion alimentées aux déchets renouvelables en Suisse, la puissance installée, les agents énergétiques utilisés et la production d'électricité et de chaleur de ces centrales.	OFEN		CH
<b>Statistique de la consommation d'énergie dans l'industrie et les services</b> Cette statistique recense sur une base annuelle la consommation d'énergie dans 19 secteurs de l'industrie et des services en Suisse.	OFEN	OFS	CH
<b>Production et consommation d'énergie électrique en Suisse: bilan mensuel suisse de l'électricité</b> Cette statistique recense, sur une base mensuelle, la production, l'importation et l'exportation, et la consommation d'électricité en Suisse. Elle présente la production des centrales hydroélectriques, des centrales nucléaires, des centrales thermiques classiques et des centrales renouvelables. Elle indique également la consommation des installations de pompage et les pertes de ligne. Le bilan mensuel suisse de l'électricité est établi dans le cadre de la statistique de l'électricité.	OFEN		CH
<b>Importations et exportations physiques d'énergie électrique de la Suisse, répartition par pays</b> Cette statistique présente sur une base mensuelle les importations et les exportations physiques d'énergie électrique de la Suisse et leur répartition par pays (en GWh). Elle est établie dans le cadre de la statistique de l'électricité.	OFEN		CH
<b>Contenu des bassins d'accumulation, dimanche minuit, rapport hebdomadaire</b> Ce relevé, élaboré chaque dimanche à minuit, recense le degré de remplissage (en GWh et en %) des bassins d'accumulation suisses dans quatre régions différentes. Il est établi dans le cadre de la statistique de l'électricité.	OFEN		CH
<b>Statistique hebdomadaire: production et consommation d'énergie électrique en Suisse</b> Cette statistique, établie chaque mercredi, recense la production, l'importation ou l'exportation et la consommation d'électricité en Suisse. Elle présente la production hydraulique (centrales au fil de l'eau et centrales à accumulation), la production nucléaire, ainsi que la production thermique classique et d'autres modes de production. Elle indique également la consommation des installations de pompage.	OFEN		CH
<b>Statistique de la force hydraulique</b> Cette statistique fournit des informations sur les centrales hydroélectriques suisses d'une puissance d'au moins 300 kW. Sont notamment communiquées des données techniques telles que la puissance et les prévisions de production.	OFEN		CH



## Domaine thématique: Énergie

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique des pompes à chaleur électriques</b> Cette statistique recense sur une base annuelle le nombre de pompes à chaleur en Suisse, ainsi que leur puissance et leur consommation d'électricité. Elle met également en évidence la consommation de chaleur environnementale et la production de chaleur de ces installations.	OFEN		CH
<b>Statistique de la consommation d'électricité des chauffages à résistance dans les ménages</b> Cette statistique recense sur une base annuelle l'électricité consommée par les chauffages électriques (chauffages à résistance, pompes à chaleur) dans les habitations en Suisse.	OFEN		CH
<b>Données sur les forages</b> Depuis 2016, cette statistique de base présente chaque année le nombre, l'emplacement et la profondeur des forages d'intérêt pour la géothermie profonde en Suisse. Tous les forages effectués en Suisse sont analysés systématiquement selon des paramètres pertinents pour la géothermie. Ces données sont utiles pour des études et des projets dans le domaine de la géothermie.	swisstopo		CH



## Domaine thématique: Société

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique des votations</b> La statistique des votations fournit, sur la base des résultats communaux effectifs, des informations sur le climat politique et son évolution par l'analyse des décisions politiques dans différents domaines (politique étrangère, politique sociale, politique économique, etc.). Elle fournit également les données qui permettent de suivre le scrutin quasiment en temps réel les dimanches de votation, notamment via l'application VotelInfo, qui fournit les résultats de tous les objets de votation fédéraux et cantonaux. Ces données servent également de base pour les comptes-rendus des médias et la conférence de presse du Conseil fédéral.	OFS	ChF	CH, ct., com.
<b>Statistique des élections</b> S'appuyant sur les résultats effectifs des scrutins, la statistique des élections sert de base à l'observation et à l'analyse du paysage politique suisse, tel qu'il se manifeste dans les élections et les votations populaires. Les analyses portent sur la situation actuelle, les différences régionales et l'évolution des orientations politiques. Des informations sur les résultats des partis et des candidats, ainsi que sur la participation aux niveaux national et infranational sont disponibles, avec une attention particulière sur les résultats concernant les femmes.	OFS	ChF	CH, ct., com.
<b>Statistique suisse des bibliothèques</b> La statistique suisse des bibliothèques fournit aux milieux intéressés des informations sur la structure, le fonctionnement, l'utilisation et l'évolution des bibliothèques. Des modules thématiques périodiques permettent d'approfondir différents aspects: sexe et situation professionnelle du personnel, fonds des bibliothèques, les bibliothèques comme lieux de culture, de formation, de médiation, etc.	OFS	Biblio-suisse, cantons	CH
<b>Statistique des monuments</b> Cette statistique fournit des données détaillées sur le patrimoine culturel non mobile en Suisse. Pour être la plus complète possible, elle recense auprès des cantons différents aspects de la conservation des monuments, de l'archéologie et de la protection des sites construits, qui sont ensuite agrégés en statistiques.	OFS	OFC, cantons	CH, ct.
<b>Statistique du film et du cinéma</b> La statistique suisse du film et du cinéma fournit chaque mois une information chiffrée globale sur la branche cinématographique: exploitation, distribution, fréquentation et production. Elle permet à l'OFC d'évaluer la variété de l'offre des cinémas dans les différentes régions, ainsi que la mise en œuvre des mesures de soutien automatiques au cinéma suisse (aides de la Confédération, programme Succès Cinema). Cette statistique a été étendue aux services électroniques de diffusion à la demande ou par abonnement (vidéo à la demande, VoD) et aux films visionnés contre paiement sur ces canaux.	OFS	OFC, ProCinema	CH, ct., com.
<b>Statistique de l'économie culturelle</b> Cette statistique décrit les aspects économiques de la culture (entreprises culturelles et leurs emplois, travailleurs culturels au sens large, y compris rémunération et évaluation subjective). Il s'agit d'une statistique de synthèse basée sur des définitions acceptées au niveau européen et sur des enquêtes existantes de l'OFS.	OFS	OFC	CH, ct.
<b>Statistique des musées</b> La statistique suisse des musées vise à brosser un tableau détaillé du paysage muséal suisse (structure et financement, collections et expositions, nombre de visiteurs, médiation culturelle). Des modules thématiques permettent d'approfondir différents aspects: prêts temporaires et permanents, développement d'offres numériques pendant la pandémie de COVID-19, sexe et situation professionnelle du personnel.	OFS	OFC	CH
<b>Statistique du financement de la culture</b> Cette statistique comprend un premier volet qui porte sur le financement de la culture par les collectivités publiques (Confédération, cantons, communes). Les données se répartissent selon les domaines culturels bénéficiaires (théâtre et concerts, bibliothèques et littérature, etc.) et les types de dépenses. Sont également présentés les subventions dans le domaine culturel par niveau étatique, domaine culturel et type de bénéficiaire, ainsi que le financement des écoles de musique et des prestations des Hautes écoles spécialisées en matière d'art et de design. Le second volet est consacré aux dépenses des ménages privés pour la culture, qui sont établies à partir de l'enquête sur le budget des ménages (EBM).	OFS	AFF	CH, ct.
<b>Statistique sur les pratiques culturelles</b> Intégrée depuis 2014 à l'enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC), cette statistique fournit des données sur les pratiques culturelles de la population résidente en Suisse âgée de 15 ans ou plus, c'est-à-dire sur la fréquentation d'institutions et de manifestations culturelles (concerts, cinéma, festivals, etc.), sur les activités artistiques pratiquées (chanter, jouer d'un instrument, peindre, etc.), sur certaines activités médiatiques (lire, écouter de la musique en privé, regarder des films en privé), ainsi que sur les activités de loisirs (faire des randonnées, voir des amis, etc.). Elle est complétée par des questions sur les motivations, les souhaits et les obstacles aux pratiques culturelles, ainsi que par des questions d'approfondissement.	OFS	OFC, SEM, Pro Helvetia	CH
<b>Enquête sur l'utilisation d'Internet</b> L'enquête auprès de la population sur l'utilisation d'Internet (Omnibus TIC) est effectuée tous les deux ans. Coordonnée avec l'enquête communautaire européenne annuelle, elle est une des principales sources de données pour les systèmes d'indicateurs, qui permettent de positionner la Suisse dans le contexte international. Les thèmes traités vont de l'accès des ménages à Internet à la perception de la désinformation, en passant par les activités effectuées en ligne (communication, loisirs, santé, participation civique, cyberadministration), la pratique du e-commerce, les compétences numériques et les questions de vie privée et de sécurité.	OFS	ChF	CH, GR



## Domaine thématique : Société

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Indicateurs de la société de l'information</b> Les indicateurs de la société de l'information visent à mesurer la numérisation en cours dans la société et l'économie. Agrégant plusieurs autres sources de données, ils contribuent également au suivi de la stratégie Suisse numérique du Conseil fédéral et fournissent des indications fiables aux décideurs politiques et aux administrations en charge de sa mise en œuvre.	OFS	ChF, OFCOM	CH
<b>Statistique des télécommunications</b> La statistique des télécommunications fournit des données sur le marché national des télécommunications. Elle sert notamment de base à l'évaluation de la législation sur les télécommunications et la prise de décisions en matière de régulation. Des données sont collectées auprès des fournisseurs de services de télécommunication sur différents aspects: raccordements téléphoniques fixes, infrastructure mobile, commerce de gros TIC, téléphonie (fixe et mobile), accès Internet, diffusion audiovisuelle, services de transmission, effectifs de personnel, finances.	OFS		CH
<b>Statistique des télécommunications</b> La statistique officielle des télécommunications a pour objet le suivi du marché au niveau national dans le but d'évaluer la législation, de fonder les décisions régulatrices ou encore d'informer les autorités politiques et le grand public. À cette fin, elle interroge tous les fournisseurs de services de télécommunication évoluant sur le marché suisse à travers d'un vaste panel d'indicateurs portant sur les raccordements aux réseaux fixes, l'infrastructure mobile, le marché de gros, la téléphonie (fixe et mobile), l'accès à Internet, la diffusion audiovisuelle, les services groupés, le personnel et les finances.	OFCOM		CH
<b>Panorama de la société suisse</b> La série Panorama de la société suisse, publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et les universités de Neuchâtel et de Fribourg, est le fruit d'une initiative conjointe de la statistique publique et de la recherche universitaire en sciences sociales. Proposées selon un rythme quadriennal, les publications sont consacrées à une thématique sociopolitique clé. L'objectif est de présenter la dynamique de l'évolution de la société suisse et d'analyser en détail les principaux éléments du sujet abordé, sans pour autant explorer tous ses aspects de manière exhaustive. L'essentiel des explications et des analyses se fonde sur des données.	OFS	Universités de Neuchâtel et de Fribourg	CH
<b>Statistique policière de la criminalité</b> La statistique policière de la criminalité (SPC) renseigne sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police (y compris sur des thématiques telles que la cybercriminalité et les violences domestiques), ainsi que sur les personnes prévenues et lésées. Elle est établie sur la base des dénonciations. La présomption d'innocence s'applique aux personnes prévenues tant qu'elles ne sont pas condamnées par un jugement entré en force.	OFS		CH, ct.
<b>Statistique des condamnations pénales</b> La statistique des condamnations pénales (SUS) renseigne sur le volume, la structure et l'évolution des condamnations de personnes majeures. Elle comprend des informations sur les personnes condamnées, les infractions jugées, les sanctions prononcées, la durée des peines et le montant des amendes. Ses données peuvent être utilisées pour analyser l'évolution de la criminalité, la récidive et les carrières criminelles. Elle sert par ailleurs de base à l'évaluation de la politique pénale et criminelle.	OFS		CH, ct.
<b>Statistique des jugements pénaux des mineurs et de l'exécution des sanctions (JUSAS)</b> La statistique des jugements pénaux des mineurs et de l'exécution des sanctions applicables aux mineurs (JUSAS) renseigne sur le volume, la structure et l'évolution des jugements prononcés en vertu du droit pénal des mineurs et fournit un aperçu du parcours pénal des jeunes qui ont eu des démêlés avec la justice. Elle informe notamment sur les durées et les modalités de séjour en institution.	OFS		CH, ct.
<b>Statistique suisse de l'exécution des sanctions</b> La statistique suisse de l'exécution des sanctions informe sur le nombre d'admissions et de sorties des établissements pénitentiaires (prison, établissement). Les éléments recensés sont le sexe, l'âge, la nationalité, la raison de l'incarcération, le délit et la durée du séjour, caractéristiques pour lesquelles des moyennes sont également établies. L'effectif moyen en exécution de sanctions est également communiqué.	OFS		CH
<b>Statistique de la privation de liberté</b> L'enquête sur la privation de liberté recense les effectifs de détenus selon le genre de détention, le sexe et la nationalité (depuis 2004), ainsi que le nombre de places et le taux d'occupation des établissements pénitentiaires. Elle indique aussi le nombre de décès et de suicides (depuis 2004), et d'évasions (depuis 2010) survenus l'année précédente. La statistique livre des informations sur le nombre de privations de liberté ordonnées dans l'ensemble du pays selon le type de détention et rend compte de l'évolution de l'effectif en exécution de sanctions et du taux d'occupation.	OFS		CH
<b>Statistique du travail d'intérêt général</b> La statistique du travail d'intérêt général (STIG) informe sur les peines et les peines privatives de liberté de substitution exécutées sous forme de travail d'intérêt général. Les caractéristiques recensées sont le sexe, l'âge, la nationalité, le délit et la durée de l'intervention.	OFS		CH
<b>Statistique de l'exécution des peines sous surveillance électronique</b> La statistique de l'exécution des peines sous surveillance électronique informe sur l'exécution sous surveillance électronique des peines et des peines privatives de liberté de substitution. On distingue deux formes d'exécution sous surveillance électronique: d'une part la forme front door, pour laquelle toute la peine est surveillée électroniquement, d'autre part la forme back door, pour laquelle la fin de la peine est surveillée électroniquement.	OFS		CH



## Domaine thématique : Société

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique de l'aide aux victimes</b> La statistique de l'aide aux victimes rend compte du volume et de la structure des consultations offertes aux victimes d'infractions et aux personnes qui leur sont assimilées. Elle fournit des informations sur les prestations octroyées, les victimes et les auteurs présumés (et la relation entre eux), ainsi que les délits. Elle renseigne sur les indemnisations et les réparations morales accordées aux victimes.	OFS		CH, ct.
<b>Étude sur la prévalence de la violence envers les femmes</b> S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, cette étude recense tous les cinq à six ans la fréquence des différentes formes de violences exercées à l'égard des femmes.	OFS	BFEG	
<b>Sport Suisse – activité sportive et consommation sportive de la population suisse</b> Réalisée régulièrement depuis l'année 2000, cette étude fournit des informations sur l'activité sportive et l'intérêt pour le sport de la population suisse âgée de 15 ans ou plus. Elle montre en particulier l'importance du rôle social joué par les clubs sportifs et les prestataires sportifs privés, et renseigne sur l'utilisation des installations sportives et des espaces d'activité physique en libre accès. Elle présente également les activités et les intérêts des jeunes âgés de 10 à 14 ans.	OFSPPO	OFS, BPA, Swiss Olympic, SUVA, cantons	CH, com.
<b>Test de fitness de l'armée pour le recrutement</b> Réalisé depuis 2006 sous sa forme actuelle, le test de fitness de l'armée (TFA) permet de mesurer la capacité de performance physique des conscrits, hommes et femmes, lors du recrutement de l'armée suisse. Les résultats sont publiés chaque année dans un rapport. L'accent est mis sur les données anthropométriques, les pratiques sportives et l'activité physique, et la condition physique. L'évaluation est effectuée à l'échelle nationale et par canton.	OFSPPO	Armée, cantons, SUVA	CH
<b>Alcool au volant</b> Cette enquête renseigne sur la proportion de conducteurs de voitures de tourisme en Suisse à qui il est arrivé de conduire sous l'emprise de l'alcool.	BPA	Police	CH
<b>Drogues au volant</b> Cette enquête renseigne sur la proportion de conducteurs de voitures de tourisme en Suisse à qui il est arrivé de conduire sous l'emprise de l'alcool, de drogues et/ou de médicaments.	BPA	Police, CHUV-HUG	CH



## Domaine thématique: Santé

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<p><b>Dépenses et financement du système de santé</b> La statistique des coûts et du financement du système de santé est une statistique de synthèse qui utilise toutes les données chiffrées disponibles pour estimer les flux monétaires de production, de consommation et de financement des biens et services de santé en Suisse durant une année. Les coûts sont ventilés par fournisseurs de biens et services, par prestations et par régime de financement. Le financement est par ailleurs considéré par source.</p>	OFS	CH	
<p><b>Statistique des données économiques par cas</b> La statistique des données économiques par cas recense les coûts par cas (coûts complets) pour les séjours hospitaliers dans les hôpitaux suisses de soins somatiques aigus. Depuis 2008, les données sont collectées par SwissDRG SA, institution spécifiquement créée pour assumer cette mission, et mises à la disposition de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en vue de leur utilisation conformément à la loi sur la statistique fédérale.</p>	OFS	ct.	
<p><b>Statistique des services de santé</b> La statistique des services de santé regroupe les données collectées au niveau fédéral auprès d'un grand nombre de fournisseurs de prestations. Elle réunit d'une part des données sur le fonctionnement des établissements (infrastructure, personnel, finances), et d'autre part des informations sur les patients recourant à des prestations ambulatoires ou stationnaires.</p>	OFS	ct.	
<p><b>Statistique des hôpitaux</b> La statistique des hôpitaux sert en premier lieu à décrire l'infrastructure et l'activité des hôpitaux et des maisons de naissance en Suisse. Elle se fonde en particulier sur les données fournies annuellement par les établissements soumis à l'obligation de renseigner (prestations ambulatoires et stationnaires, effectifs de personnel, comptes d'exploitation).</p>	OFS	ct.	
<p><b>Statistique médicale des hôpitaux</b> La statistique médicale des hôpitaux recense chaque année les données liées à l'ensemble des hospitalisations en Suisse. Le relevé est effectué par clinique, hôpital ou maison de naissance. L'Office fédéral de la statistique (OFS) recueille à la fois des informations sociodémographiques sur les patients (âge, sexe, région de résidence), des données administratives (type d'assurance, lieu de séjour avant l'hospitalisation) et des informations médicales (diagnostics et traitements).</p>	OFS	ct.	
<p><b>Données des patients ambulatoires des hôpitaux</b> Les données des patients ambulatoires des hôpitaux portent sur l'ensemble des prestations ambulatoires facturées par les hôpitaux et les maisons de naissance. Le relevé est réalisé à des fins statistiques et administratives. Combinée avec la statistique des hôpitaux et la statistique médicale des hôpitaux, cette statistique livre des données détaillées sur ces établissements et les prestations qu'ils fournissent.</p>	OFS	ct.	
<p><b>Statistique de l'aide et des soins à domicile</b> Participant au relevé annuel de la statistique de l'aide et des soins à domicile: les entreprises de droit privé à but non lucratif et de droit public qui proposent de l'aide et des soins à domicile. Depuis 2010, il inclut également les entreprises privées à but lucratif et les infirmières ou infirmiers indépendants actifs dans ce domaine. La statistique de l'aide et des soins à domicile a été publiée entre 1997 et 2006 par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Depuis 2007, elle est établie et publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).</p>	OFS	ct.	
<p><b>Statistique des institutions médico-sociales</b> La statistique des institutions médico-sociales (SOMED) est une statistique administrative qui sert en premier lieu à décrire l'infrastructure et l'activité des établissements prenant en charge des personnes âgées. Elle se fonde en particulier sur les données fournies chaque année par les établissements soumis à l'obligation de renseigner (prestations fournies, population hébergée, personnel assurant l'accompagnement, comptes d'exploitation).</p>	OFS	ct.	
<p><b>Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires</b> Ce relevé porte sur la structure et l'offre des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (hors secteur hospitalier). Il fournit des informations sur les établissements et leur site d'implantation, ainsi que sur le personnel médical et non médical. L'enquête comprend deux questionnaires. Les établissements ayant réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 30 000 francs durant l'année de référence et disposant de leur propre infrastructure remplissent le questionnaire standard, ceux ayant réalisé un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 30 000 francs et/ou ne disposant pas de leur propre infrastructure le questionnaire abrégé. Le relevé est réalisé à des fins statistiques et administratives. Une importance particulière est accordée au traitement séparé des données statistiques et des données pour la surveillance légale afin de garantir le respect des principes de la statistique publique et des exigences légales. Un règlement de traitement règle la collecte et le traitement des données pour la surveillance légale.</p>	OFS	ct.	
<p><b>Enquête suisse sur la santé</b> Menée tous les cinq ans depuis 1992, l'enquête suisse sur la santé (ESS) a été réalisée pour la dernière fois en 2022 (7e édition). La collecte de données s'effectue en deux temps, par une interview téléphonique et au moyen d'un questionnaire écrit. L'enquête est réalisée en français, en allemand et en italien auprès de la population résidante permanente de plus de 15 ans vivant en ménage privé. Les questions ont trait en particulier à l'état de santé et aux comportements influant sur la santé.</p>	OFS	CH	
<p><b>Statistique nationale du cancer</b> La statistique nationale du cancer délivre des informations sur l'état et l'évolution de la mortalité et de l'incidence du cancer en Suisse. Cette statistique regroupe les données chiffrées d'enquêtes existantes. Plusieurs indicateurs décrivent l'importance des différents types de tumeurs.</p>	OFS	ct.	



## Domaine thématique: Santé

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Procréation médicalement assistée</b> Cette statistique porte sur le nombre de traitements par procréation médicalement assistée et sur le nombre d'embryons surnuméraires. Elle donne un aperçu de la situation actuelle et des évolutions au fil du temps.	OFS		ct.
<b>Nouveau-nés</b> La statistique de la santé des nouveau-nés se fonde sur la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), que d'autres informations relatives à la santé viennent compléter (âge gestationnel, poids à la naissance, p. ex.).	OFS		ct.
<b>Interruptions de grossesse</b> Cette statistique offre une vue d'ensemble des interruptions de grossesse en Suisse. Elle donne un aperçu de la situation actuelle et des évolutions au fil du temps.	OFS		ct.
<b>Statistique des causes de décès</b> Cette statistique renseigne sur l'évolution de la mortalité, ainsi que sur les causes de décès et de mortuaissance en Suisse. Elle permet d'identifier les évolutions au fil des décennies et les mesures préventives ou curatives susceptibles de prolonger l'espérance de vie de la population.	OFS		ct.
<b>Statistique de l'assurance-maladie obligatoire</b> La statistique de l'assurance-maladie obligatoire est publiée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'autorité de surveillance de l'assurance-maladie en Suisse. Elle donne un large aperçu chiffré des assureurs-maladie reconnus par la Confédération.	OFSP		ct.
<b>Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie</b> Dans le cadre du monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie (MOKKE), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) publie l'évolution des coûts de l'assurance obligatoire des soins sur une base trimestrielle.	OFSP		ct.
<b>Statistique des réductions de primes dans l'assurance-maladie</b> La statistique sur la réduction des primes est une composante de la statistique de l'assurance-maladie obligatoire.	OFSP		ct.
<b>Statistiques du pool de données individuelles anonymisées dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins</b> L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) relève des données individuelles anonymisées auprès des assureurs-maladie dans le cadre des mandats qui lui incombent en vertu de la LAMal et de la LSAMal. Certaines publications d'intérêt général sont établies sur cette base.	OFSP		ct.
<b>Statistique sur la compensation des risques</b> La compensation des risques est un mécanisme permettant un rééquilibrage financier entre les assureurs-maladie dont les structures de risques diffèrent: ceux présentant une bonne structure de risque dans leur effectif d'assurés versent des contributions aux assureurs détenant un portefeuille aux risques plus élevés. En vertu de l'art. 22, al. 2, OCoR, l'institution commune LAMal établit une statistique des assurés et des coûts de l'assurance obligatoire des soins par canton, qu'elle met à la disposition de la Confédération, des cantons, des assureurs-maladie et de leurs groupements, et d'autres intéressés.	Institution commune LAMal		CH
<b>Statistique des accidents non professionnels et du niveau de sécurité en Suisse</b> Cette statistique donne un aperçu de tous les accidents non professionnels survenus en Suisse (accidents de la circulation et accidents survenus au cours d'une activité sportive, dans l'habitat et durant les loisirs) et du niveau de sécurité (STATUS). Certains indicateurs renseignent sur les comportements et opinions des personnes.	BPA		CH, RL
<b>Indicateurs de sécurité dans le sport</b> Ces indicateurs renseignent sur le niveau de sécurité et l'évolution de la sécurité dans le sport (sports de neige, sports nautiques, VTT, randonnées en montagne).	BPA		CH
<b>Indicateurs de sécurité dans l'habitat et durant les loisirs</b> Ces indicateurs renseignent sur le niveau de sécurité et l'évolution de la sécurité dans l'habitat et durant les loisirs (escaliers dans les espaces publics et les habitations privées).	BPA		CH
<b>Statistique des accidents de sports de neige</b> Cette statistique fournit des informations sur les accidents de ski et de snowboard en Suisse (ampleur des accidents, évaluation des risques, évolution).	BPA		CH
<b>Statistique des accidents non professionnels mortels</b> Cette statistique montre l'évolution du nombre d'accidents mortels, notamment dans le sport, par type de sport.	BPA		CH
<b>Baromètre de la sécurité dans le sport - niveau de sécurité dans le sport en Suisse</b> Le baromètre de la sécurité dans le sport dresse un état des lieux de l'accidentalité et présente des mesures permettant de rendre la pratique du sport plus sûre.	BPA		CH



## Domaine thématique: Santé

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Sondage du BPA auprès de la population</b> Ce sondage fournit des informations sur les comportements et opinions de la population quant à la sécurité et aux risques (circulation routière, sport, habitat, loisirs).	BPA		CH, RL
<b>Statistique des accidents et des maladies professionnelles</b> La statistique des accidents LAA fournit des informations sur le nombre d'accidents relevant de la LAA et de maladies professionnelles en Suisse. Elle se fonde d'une part sur les données fournies par les assureurs, d'autre part sur un codage des échantillons pour les détails sur les accidents. Elle recense également les prestations fournies.	SSAA		CH, ct.
<b>Déclaration des maladies infectieuses à déclaration obligatoire</b> Intervenir efficacement dans la dynamique d'un événement épidémiologique pour prévenir et éviter les dommages impose d'identifier et de déclarer dans les meilleurs délais les menaces pesant sur la santé publique. Il en résulte de hautes exigences pour les médecins, hôpitaux et laboratoires déclarants, mais aussi pour l'organisation des canaux d'information au sein du système et le traitement des données. La déclaration obligatoire constitue l'élément central du système de la surveillance des maladies transmissibles en Suisse.	OFSP	Médecins cantonaux	ct.
<b>Système de déclaration Sentinella</b> Le système de déclaration Sentinella sert à la surveillance des maladies transmissibles aiguës et à la recherche en médecine de premier recours.	OFSP	Médecins de famille déclarants, instituts universitaires de médecine générale	CH
<b>Swiss Paediatric Surveillance Unit</b> La Swiss Paediatric Surveillance Unit (SPSU) est un système de déclaration qui permet de recenser les pathologies pédiatriques rares et les complications rares de maladies fréquentes chez les enfants de moins de 16 ans traités à l'hôpital.	OFSP		CH
<b>Surveillance de la résistance aux antibiotiques</b> Le Centre suisse pour la résistance aux antibiotiques ANRESIS, est un système régional et national de surveillance, ainsi qu'un instrument de recherche sur la consommation d'antibiotiques et la résistance à ces produits thérapeutiques. Géré par l'Institut des maladies infectieuses (IFIK) de l'Université de Berne, avec le soutien de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), il collecte en continu les données anonymisées sur la résistance aux antibiotiques générées dans le cadre de diagnostics de routine par plus de 30 laboratoires de médecine humaine et 9 laboratoires de médecine vétérinaire, ainsi que les données agrégées de consommation d'antibiotiques de plus de 70 hôpitaux et plus de 1000 pharmacies.	OFSP	ANRESIS	CH
<b>Personnes exposées à des rayonnements ionisants</b> En Suisse, plus de 100 000 personnes sont exposées au rayonnement dans un cadre professionnel, soit quelque 2% de la population active. Ces personnes doivent pouvoir compter sur une protection fiable contre les rayonnements ionisants. Il faut donc surveiller la dose de rayonnement reçue par chacune d'elles.	OFSP		CH
<b>Exposition de la population aux rayonnements dans le cadre médical</b> L'imagerie médicale est essentielle pour le diagnostic et le traitement des patients. Elle présente cependant des risques pour la santé en raison de l'utilisation de rayons ionisants. C'est pourquoi, depuis 1998, l'OFSP relève régulièrement l'exposition aux rayonnements médicaux de la population suisse.	OFSP		CH
<b>Statistiques d'aide aux personnes dépendantes act-info</b> Le réseau de monitorage act-info regroupe les cinq statistiques menées dans le domaine de la prise en charge et du traitement en matière de dépendance en Suisse: SAMBAD (statistique du traitement et de l'assistance ambulatoires dans le domaine de l'alcool et de la drogue) act-info-Residalc (statistique du traitement résidentiel de l'alcoolodépendance en Suisse) act-info-FOS (statistique de la Ligue pour l'évaluation de traitements résidentiels de la toxicomanie) HeGeBe (statistique du traitement avec prescription d'héroïne) Substitution (statistique nationale des traitements de substitution par agonistes opioïdes).	OFSP	Addiction Suisse	CH, ct.



## Domaine thématique: Santé

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Health Behaviour in School-Aged Children (HBSC)</b> L'étude internationale Health Behaviour in School-aged Children, réalisée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, Bureau régional de l'Europe), est une enquête quadriennale sur la santé et les comportements de santé des élèves âgés de 11 à 15 ans en Suisse et dans une quarantaine d'autres pays, pour la plupart européens. La Suisse, par l'intermédiaire d'Addiction Suisse, y participe depuis 1986. Un des objectifs majeurs de l'enquête est de collecter des données sur les conditions et les modes de vie des élèves, en particulier sur les comportements dommageables ou bénéfiques à leur santé.	OFSP	Addiction Suisse	CH, ct.
<b>Surveillance des infections liées aux soins</b> En collaboration avec différents partenaires, l'OFSP élabore des recommandations, des directives et des informations sur le thème de la surveillance et de la prévention des infections liées aux soins, notamment dans le cadre de la stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (stratégie NOSO). L'objectif est de protéger les individus et la population.	OFSP	Swissnoso	ct.
<b>COVID-19/Surveilance épidémiologique</b> Intervenir efficacement dans la dynamique d'un événement épidémiologique pour prévenir et éviter les dommages impose d'identifier et de déclarer dans les meilleurs délais les menaces pesant sur la santé publique. Il en résulte de hautes exigences pour les médecins, hôpitaux et laboratoires déclarants, mais aussi pour l'organisation des canaux d'information au sein du système et le traitement des données. La déclaration obligatoire constitue l'élément central du système de la surveillance des maladies transmissibles en Suisse.	OFSP		
<b>Baromètre de la sécurité dans l'habitat et les loisirs</b> Le baromètre de la sécurité dans l'habitat et les loisirs donne un aperçu de l'accidentalité et examine les comportements protecteurs au sein de la population dans le cadre domestique et durant les loisirs.	BPA		CH



## Domaine thématique: Mobilité et transports

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Transport transalpin et transfrontalier de personnes</b> Cette statistique permet d'obtenir des données sur les déplacements des individus en provenance de l'étranger, et à travers les Alpes.	OFS	ARE, OFROU, OFT	CH
<b>Transport transalpin de marchandises (AQGV, enquêtes quinquennale et permanente)</b> L'enquête sur le transport transalpin de marchandises permet d'obtenir des données sur le transport de marchandises à travers les Alpes sur rail et sur route.	OFT	ARE, OFROU	CH
<b>Coûts et bénéfices externes des transports</b> Le transport et la mobilité engendrent différents coûts et bénéfices, qui ne sont pas tous directement perceptibles pour les usagers. Ces coûts et bénéfices dits externes signifient que le principe de causalité n'est pas mis en œuvre intégralement et qu'il subsiste des incitations inopportunies.	ARE	Cantons	CH, ct.
<b>Transport transfrontalier de marchandises</b> L'enquête sur le transport transfrontalier de marchandises permet d'obtenir des données sur les quantités transportées et sur le nombre de trajets effectués dans le transport de marchandises à travers les Alpes sur route et sur rail.	OFS		CH, GR
<b>Transport de marchandises par véhicule de livraison</b> L'enquête sur le transport de marchandises par véhicule de livraison permet d'obtenir des données sur la nature des marchandises, les tonnes-kilomètres et les véhicules-kilomètres parcourus sur la route par des véhicules de livraison.	OFS	ARE, OFROU	CH, GR
<b>Cadastre de bruit des installations ferroviaires</b> Le cadastre de bruit des installations ferroviaires fournit, pour l'ensemble du territoire suisse, des informations sur le bruit ferroviaire (émissions et immissions).	OFT		CH
<b>Cadastres d'exposition au bruit (cadastre des émissions)</b> Les cadastres d'exposition au bruit ont pour but de minimiser les répercussions du bruit de l'aviation.	OFAC		CH
<b>Statistique de la redevance poids lourds liée aux prestations</b> La statistique (RPLP) relève les informations relatives à la redevance sur le trafic des poids lourds et les véhicules lourds de transport de marchandises et de personnes.	OFDF		CH
<b>Réseau de mesure: comptage suisse automatique de la circulation routière</b> Un relevé automatique sur les routes nationales et certaines routes principales importantes permet d'obtenir une statistique du trafic sur environ 500 points de mesures en Suisse (CSACR). Ces informations sont notamment pertinentes pour établir la charge du réseau routier ou faire des projections dans ce domaine, ainsi que pour les discussions portant sur les aspects environnementaux et énergétiques de la mobilité.	OFROU		CH, ct.
<b>Microrecensement mobilité et transports</b> Le microrecensement mobilité et transports (MRMT) permet d'obtenir des données sur le comportement et les pratiques de la population résidante suisse en matière de mobilité.	OFS/ARE	OFROU, OFT, OFAC	CH, GR, A
<b>Transports publics, y compris transport de marchandises par rail</b> La statistique sur les transports publics renseigne sur les prestations du secteur des transports publics.	OFS/OFT		CH
<b>Pendularité</b> La statistique sur la pendularité renseigne sur les déplacements quotidiens en lien avec une activité professionnelle.	OFS		CH, GR, ct.
<b>Transport routier lourd de marchandises</b> L'enquête sur le transport routier lourd de marchandises permet d'obtenir des données sur la nature des marchandises, les tonnes-kilomètres et les véhicules-kilomètres parcourus sur route et sur rail.	OFS		CH, GR
<b>Baromètre de la sécurité: niveau de sécurité sur les routes suisses</b> Le baromètre de sécurité se veut une évaluation globale de la situation en matière de sécurité sur les routes suisses. Outre les indicateurs, il englobe ainsi l'accidentalité, une comparaison internationale et la prévention.	BPA		CH
<b>Indicateurs de sécurité pour la circulation routière</b> Ces indicateurs fournissent une vue d'ensemble du niveau de sécurité dans la circulation routière et de son évolution.	BPA		CH, RL
<b>SINUS – niveau de sécurité et accidents dans la circulation routière</b> Dans la publication SINUS, le niveau et l'évolution de la sécurité routière sont analysés et commentés. Ces informations constituent une base essentielle pour la prévention des accidents.	BPA		CH, RL
<b>Préférences déclarées</b> En complément du microrecensement mobilité et transports (MRMT), une enquête SP (de l'anglais stated references, préférences déclarées) est réalisée. Ces données aident à mieux comprendre les choix des moyens de transport, des itinéraires et des heures de départ; elles servent de base à la modélisation des transports.	ARE	OFROU, OFT, OFE, OFEV, CFF, cantons	CH, GR
<b>Longueur des routes</b> La statistique sur la longueur des routes fournit des données sur l'évolution du réseau routier en Suisse.	OFS		CH, GR, ct.



## Domaine thématique: Mobilité et transports

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Véhicules routiers à moteur</b> La statistique sur les véhicules routiers à moteur fournit des données sur l'évolution du parc de véhicules et des immatriculations en Suisse.	OFS		CH, GR
<b>Compte routier</b> Le compte routier est une statistique de synthèse qui propose des données sur les coûts et le financement des transports routiers privés et publics.	OFS		CH, GR, ct.
<b>Compte des transports</b> La statistique de synthèse Coûts et financement des transports présente les différents types de coûts occasionnés par les transports (infrastructure, moyens de transport, accidents et santé/ environnement) ainsi que le financement de ces derniers.	OFS		CH
<b>Accidents dans les transports publics (rail et route) en Suisse</b> La statistique des accidents dans les transports publics considère tous les événements survenant dans les transports publics ayant causé des décès, des blessés graves et des dégâts matériels considérables.	OFT		CH
<b>Statistique des transports</b> Statistique de synthèse qui offre une entrée en matière sur les transports.	OFS		CH
<b>Accidents des transports en Suisse</b> La statistique annuelle des accidents de la route se fonde sur le système d'information relatif aux accidents de la route de l'OFROU, lequel recense tous les accidents survenus sur la voie publique, signalés à la police et impliquant au moins un véhicule automobile, un vélo ou un engin assimilé à un véhicule. Cette statistique contient les principaux chiffres sur la sécurité routière, par exemple les personnes accidentées selon les conséquences de l'accident, selon le type d'usager ou selon la cause principale de l'accident.	OFROU		CH, ct., com.
<b>Aviation civile</b> La statistique sur l'aviation civile renseigne sur les mouvements aériens et les passagers, et le fret de l'aviation civile.	OFAC/OFS		CH



# Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Niveaux géographiques</b> Les niveaux géographiques permettent l'analyse des phénomènes dans le territoire qui ne peuvent pas être appréhendés par le biais des niveaux géographiques institutionnels. Les définitions statistiques de ces niveaux servent également d'orientation pour les politiques. Les niveaux doivent être mis à jour chaque année pour tenir compte des fusions de communes, et actualisés ou révisés périodiquement pour considérer l'évolution territoriale.	OFS		com.
<b>Statistique de la superficie – statistique de base concernant l'utilisation et la couverture du sol</b> La statistique de la superficie livre des informations sur l'état et l'évolution de l'utilisation du sol en Suisse. La série temporelle s'étend sur presque 40 ans et permet un suivi détaillé des changements de l'utilisation du territoire.	OFS		com., ha
<b>Statistique suisse des zones à bâtir</b> La statistique suisse des zones à bâtir fournit des informations sur la taille et la répartition géographique des zones à bâtir en Suisse.	ARE	Cantons	CH, ct.
<b>Monitorage des constructions hors zones à bâtir</b> En dehors des zones à bâtir, la construction est soumise à des réglementations strictes. L'objectif est d'éviter le mitage du territoire et de protéger les terres cultivables. Les résultats du monitorage montrent les évolutions actuelles.	ARE		CH, ct.
<b>Statistique suisse des surfaces d'assölement</b> La statistique des surfaces d'assölement (SDA) indique la superficie et l'emplacement des surfaces relevées dans les inventaires cantonaux. Les résultats montrent où des SDA sont répertoriées et quelle surface elles occupent. En effectuant le relevé pour la statistique des SDA, la Confédération répond au principe 16 du plan sectoriel des SDA.	ARE	Cantons	CH, ct.
<b>Modèle topographique du paysage (MTP3D)</b> Tous les objets naturels et artificiels de l'ensemble de la Suisse sont saisis dans le MTP de façon homogène et en 3D. Les données sont mises à jour régulièrement. Des produits aux caractéristiques variées sont dérivés du MTP: swissTLM3D: tous les objets naturels et artificiels swissBUILDINGS3D: tous les bâtiments swissBOUNDARIES3D: limites territoriales de tous les niveaux établis de Suisse swissNAMES3D: les noms géographiques et leur périmètre de validité	swisstopo		CH
<b>GEOSTAT</b> GEOSTAT est le centre de compétence pour l'intégration de la géoinformation et la statistique de l'OFS. Il coordonne les activités de l'OFS dans le domaine de la géoinformation et conseille les personnes produisant des statistiques à ce propos. Il soutient en outre la contribution de l'OFS à la mise en œuvre de la stratégie Géoinformation Suisse et accompagne le développement dans ce domaine.	OFS		na
<b>Disparités régionales</b> Un set d'indicateurs illustrant les disparités régionales dans les domaines de l'économie, de la démographie, des infrastructures, de la société ou de l'environnement contribue à une meilleure compréhension de la dynamique spatiale en Suisse. La statistique Services à la population fournit des données sur la répartition territoriale de l'offre en services ainsi que sur l'accessibilité de la population à un panier d'une trentaine de services de la vie courante, en Suisse, selon différentes régionalisations et typologies territoriales.	OFS		CH, GR, ct., com.
<b>City Statistics (audit urbain)</b> City statistics (anciennement Audit urbain) fournit des statistiques sur les plus grandes villes de Suisse et leur agglomération comparables au niveau européen et analyse les conditions et la qualité de vie à cette échelle. Il met également à disposition près de 200 variables à l'échelle des niveaux géographiques non institutionnels.	OFS	ARE, SECO, OFL, les 9 plus grandes villes de Suisse	CH, A, com.
<b>Inventaire Sanasilva</b> Réseau de mesure: avec l'Inventaire Sanasilva, nous surveillons depuis 1985 la santé des arbres dans les forêts suisses sur un échantillon représentatif (monitorage niveau I) au sein du réseau de l'Inventaire forestier national. Les principaux critères sont la défoliation des houppiers et le taux de mortalité.	WSL/OFEV		CH
<b>Recherches à long terme sur les écosystèmes forestiers</b> Réseau de mesure: la pollution atmosphérique et les changements climatiques impactent la forêt. Le programme LWF examine les répercussions à long terme sur les forêts des charges anthropiques et naturelles ainsi que les risques qui en découlent pour la société humaine.	WSL/OFEV		CH
<b>Observatoire national des sols</b> Réseau de mesure: le NABO est à la fois un réseau de référence et un instrument pour la détection précoce et le contrôle des résultats concernant la protection du sol.	OFEF/OFAG (Agroscope)	Agroscope	CH



# Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<p><b>Réseaux de mesure hydrologiques: eaux de surface, transports de sédiments, qualité des eaux de surface (NAWA, NADUF), Observation nationale des eaux souterraines (NAQUA), bassins de recherches hydrologiques</b></p> <p>Réseau de mesure: les réseaux de mesure hydrologique fournissent des données et des informations au sujet des eaux de surface et des eaux souterraines.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réseau de base Eaux de surface: mesure des niveaux d'eau et des débits des eaux de surface, en partie également des températures de l'eau</li><li>- Réseau de mesure Transports de sédiments: observation des transports de sédiments dans les cours d'eau suisses</li><li>- Réseau de mesure Qualité des eaux de surface (NAWA, y compris programme partiel NADUF): documentation de l'évolution de l'état des eaux de surface, notamment pour fonder la politique nationale en matière de protection des eaux, contrôler les résultats des mesures de protection des eaux et identifier en temps utile les développements problématiques</li><li>- Observation nationale des eaux souterraines (NAQUA): observer l'état et l'évolution des ressources en eaux souterraines des points de vue qualitatif et quantitatif, caractériser et classer les principales nappes d'eaux souterraines de Suisse, documenter l'impact des activités humaines afin de repérer rapidement et suivre de manière ciblée la présence de substances problématiques ou de changements indésirables, vérifier l'efficacité des mesures de protection</li><li>- Bassins de recherches hydrologiques: observer les changements à long terme du régime hydrologique dans des bassins versants les plus naturels possibles dans différentes zones climatiques du pays.</li></ul>	OFEV/EAWAG/ Cantons	EAWAG, cantons	CH
<p><b>Programme de monitoring Espèces et milieux agricoles</b></p> <p>Réseau de mesure: le programme de monitoring ALL-EMA vise à saisir l'état et les changements des espèces et des milieux dans le paysage agricole suisse et permet d'évaluer l'état et les changements des espèces et des milieux dans les surfaces de promotion de la biodiversité donnant droit à des subventions.</p>	OFEV/OFAG (Agroscope)/ WSL		CH
<p><b>Monitoring de la biodiversité</b></p> <p>Réseau de mesure: le MBD surveille la biodiversité en Suisse et son évolution au fil du temps.</p>	OFEV		CH
<p><b>Suivi des effets de la protection des biotopes en Suisse</b></p> <p>Réseau de mesure: le WBS vise à vérifier l'évolution des biotopes d'importance nationale (prairies et pâturages secs, marais, sites de reproduction de batraciens) en regard des objectifs de protection. Il sert en outre à observer la surface et la qualité des biotopes d'importance nationale.</p>	OFEV/KARCH	WSL	CH
<p><b>Réseaux de mesure météorologique et climatologique</b></p> <p>Les réseaux de mesure météorologiques et climatologiques saisissent en permanence un grand nombre de facteurs météorologiques au sol et dans l'atmosphère. Ces données sont utilisées pour faire des prévisions météorologiques, pour alerter sur des risques d'intempéries et pour analyser l'évolution climatique.</p>	MétéoSuisse		CH
<p><b>Dépenses de protection de l'environnement des entreprises</b></p> <p>Les dépenses de protection de l'environnement mesurent l'effort financier consenti par les entreprises pour prévenir, réduire ou éliminer la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement.</p>	OFS		CH
<p><b>Perception de l'environnement et comportement environnemental de la population</b></p> <p>La perception de l'environnement et le comportement de la population complètent les informations disponibles sur l'état de l'environnement et les efforts déployés pour sa protection.</p>	OFS		CH, RL
<p><b>Statistique des déchets</b></p> <p>La statistique des déchets englobe les principales données sur les volumes de déchets.</p>	OFEV	Cantons, exploitants d'installations d'élimination des déchets	CH
<p><b>Statistique des déchets spéciaux</b></p> <p>La statistique des déchets spéciaux englobe les principales données sur les volumes de déchets spéciaux.</p>	OFEV		CH
<p><b>Paramètres d'exploitation agricole pour le calcul des émissions d'ammoniac</b></p> <p>Le relevé de paramètres d'exploitation agricole sert à calculer les quantités d'ammoniac émises par l'agriculture.</p>	OFEV		CH
<p><b>Comptes de l'environnement</b></p> <p>Les comptes de l'environnement fournissent, d'une part, des informations économiques sur l'environnement et, d'autre part, des informations environnementales sur l'économie. Ils reposent sur les mêmes principes que les Comptes nationaux (CN), qu'ils complètent d'une dimension environnementale. Le système des comptes de l'environnement est constitué de différents modules, composés de comptes physiques, économiques et de la comptabilité des écosystèmes.</p>	OFS	OFEV	CH
<p><b>Rapports sur l'environnement</b></p> <p>Les systèmes d'indicateurs (environnement et climat) de même que les analyses produites reposent sur des statistiques de base et de synthèse. Ils contribuent à renforcer les connaissances nécessaires aux débats démocratiques.</p>	OFS		CH, GR



## Territoire, environnement, développement durable et indicateurs de législature

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Inventaire des gaz à effet de serre</b> L'inventaire des gaz à effet de serre fournit une statistique complète des émissions selon les directives de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto. Il inclut, outre les émissions de CO <sub>2</sub> dues à l'utilisation d'agents énergétiques fossiles (statistique du CO <sub>2</sub> ), toutes les autres émissions de gaz à effet de serre. Il sert également de référence pour vérifier l'atteinte des objectifs nationaux inscrits dans la loi sur le CO <sub>2</sub> .	OFEV		CH
<b>Inventaire des gaz polluants</b> L'inventaire des gaz polluants représente la partie statistique du réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL). Le réseau NABEL mesure les polluants pour lesquels des valeurs limites d'immissions sont définies dans l'ordonnance sur la protection de l'air.	OFEV		CH
<b>MONET – monitoring du développement durable</b> Le système d'indicateurs de monitoring du développement durable renseigne sur les progrès réalisés en direction des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies traduits dans le contexte suisse ainsi qu'en regard de certaines thématiques propres à la Suisse. Il permet aussi le monitoring de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral.	OFS	ARE, DDC, OFEV, OFAG, OFPP, OFSP, DFAE (Secrétariat d'État), SEM, SFI	CH
<b>Coordination du suivi global de l'Agenda 2030 en Suisse</b> Le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau mondial est assuré par le biais d'une liste de 231 indicateurs globaux. La coordination des flux de données de la Suisse vers l'ONU permet de contribuer au monitoring des ODD mondial réalisé par l'ONU.	OFS		CH
<b>Cercle Indicateurs</b> Le Cercle Indicateurs est une plateforme destinée au développement et à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes. Ces indicateurs permettent d'évaluer l'état actuel du développement durable et son évolution au cours du temps au niveau cantonal et régional, et d'effectuer des comparaisons entre villes et cantons.	OFS	ARE, 19 cantons et 32 villes	ct., com.
<b>Système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement</b> Le système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement est un système de monitorage qui englobe tous les domaines d'activité de la Confédération. Il comprend environ 150 indicateurs, dont sont tirés les indicateurs de la législature. Ces derniers servent au suivi des objectifs fixés par le Conseil fédéral et le Parlement dans le programme de la législature.	OFS	ChF	CH
<b>Coopération au développement et aide humanitaire</b> Différentes statistiques informer sur les flux financiers émanant des cantons, des communes et des organisations non gouvernementales (ONG) en faveur des pays en développement. Ces flux interviennent dans le cadre de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Les apports de la Confédération sont ajoutés à ceux des cantons et des communes, et constituent ensemble l'aide publique au développement (APD) de la Suisse.	DDC		
<b>Relations de l'homme avec l'espace, le paysage et la nature</b> Les relations de l'homme et de la société avec le paysage (y compris les localités, les forêts, etc.) et avec la nature (y compris l'environnement, les dangers naturels, l'adaptation climatique, etc.) sont enregistrées dans le cadre de relevés, isolés et récurrents. Les panels en ligne des instituts d'études de marché ou les échantillons de ménages de l'OFS servent de base à l'échantillonage. Concrètement, il est prévu de procéder en 2025 à un relevé national sur les relations de la société aux surfaces urbanisées.	WSL		



## Domaine thématique : Social

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Enquête sur le budget des ménages</b> Réalisée chaque année, l'enquête sur le budget des ménages (EBM) sert de base pour définir le contenu du panier type de l'indice suisse des prix à la consommation. Elle permet de diffuser régulièrement des informations sur le budget des ménages privés résidant en Suisse, leurs habitudes de consommation, leurs revenus, leur épargne, leurs dépenses et leur degré d'équipement en biens de consommation durable.	OFS	CH, GR, certains ct.	
<b>Statistiques sur la situation financière des ménages</b> Ces statistiques fournissent des informations sur la distribution des revenus selon le type de ménage et la part occupée par les différentes dépenses dans le budget des ménages (logement, bien-être, etc.).	OFS	CH, GR	
<b>Statistique de la pauvreté</b> Ces données, basées principalement sur l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), fournissent des informations sur la pauvreté et la précarité des personnes vivant dans les ménages privés en Suisse selon diverses caractéristiques (âge, sexe, nationalité, etc.). Elles renseignent également sur l'impact des transferts sociaux sur la pauvreté, ainsi que sur la durée de perception pour les personnes concernées.	OFS	CH, GR	
<b>Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)</b> L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (Statistics on Income and Living Conditions, SILC) diffuse annuellement des informations sur un large éventail de thématiques permettant de couvrir les aspects multidimensionnels des conditions de vie tant objectives que subjectives. Elle fournit des informations sur le niveau de vie, la répartition des revenus, la précarité, le travail, l'endettement, la santé, les conditions de logement, la situation professionnelle, le bien-être subjectif, etc. L'enquête est menée dans plus de 30 pays en Europe, ce qui permet la comparaison des résultats suisses avec ceux d'autres pays.	OFS	CH, GR	
<b>Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources</b> Cet inventaire dresse la liste des prestations sociales sous condition de ressources accordées par les cantons, classées selon différentes catégories. Les informations pertinentes issues des bases légales cantonales y sont également consignées. L'inventaire permet d'obtenir rapidement un aperçu de la palette des prestations d'un canton et de procéder à des comparaisons intercantionales. Une prestation est inscrite à l'inventaire si elle remplit les critères suivants. Il doit s'agir d'une prestation: sous condition de ressources, directe (aide à la personne), fondée sur la législation cantonale, financière sous forme d'une allocation générale d'entretien, destinée à combattre la pauvreté et dont l'accès est garanti pour autant que soient remplis les critères personnels d'octroi.	OFS	Cantons	CH, ct.
<b>Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale</b> La statistique des bénéficiaires de l'aide sociale recueille des informations permettant entre autres de déterminer le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, le type de prestations sous condition de ressources octroyées, la durée de l'octroi des prestations et la structure familiale des bénéficiaires. Les données recueillies spécifiquement dans les domaines de l'asile et des réfugiés renseignent sur le nombre et le profil des bénéficiaires dans ces domaines et la durée de la perception de l'aide sociale.	OFS	Cantons, SEM	CH, GR, ct., (com.)
<b>Statistique financière des prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté</b> Cette statistique financière renseigne sur les dépenses nettes au titre de l'aide sociale et des autres prestations sociales sous condition de ressources en Suisse. Elle repose sur des bases de données de la Confédération et sur différentes sources de données cantonales telles que les comptabilités publiques ou les comptes de la péréquation financière. Cette statistique présente les dépenses selon le type de prestations et par canton. Elle met également en évidence la part des coûts pris en charge par la Confédération, les cantons et les communes.	OFS	Cantons	CH, ct.
<b>Parcours dans le système de sécurité sociale</b> La statistique des parcours dans le système de sécurité sociale collecte des informations sur les bénéficiaires de prestations de l'aide sociale (AS), de l'assurance-invalidité (AI) et de l'assurance-chômage (AC). Les indicateurs renseignent sur le nombre et les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires de prestations uniques ou multiples, les entrées, les sorties et le nombre de maintiens enregistrés dans les trois systèmes de prestations, ainsi que les mouvements entre ces systèmes.	OFS	OFAS, SECO	CH, ct.
<b>Comptes globaux de la protection sociale</b> Les comptes globaux de la protection sociale (CGPS) renseignent sur les flux financiers (recettes et dépenses) de la protection sociale en Suisse et en comparaison internationale. Les recettes de la protection sociale se composent essentiellement des cotisations sociales et des contributions des pouvoirs publics. Les dépenses incluent notamment les prestations sociales ventilées selon les risques et les besoins qu'elles visent à couvrir (vieillesse, invalidité, soins de santé, chômage, p. ex.). Les CGPS décrivent aussi de manière qualitative le fonctionnement et les prestations du système de protection sociale en Suisse.	OFS	CH	
<b>Statistique des nouvelles rentes</b> La statistique des nouvelles rentes (NRS), qui fournit des données depuis l'année 2015, est un relevé exhaustif des nouveaux bénéficiaires d'une prestation du système suisse de prévoyance vieillesse versée sous forme de rente de vieillesse ou de capital. Elle renseigne sur le nombre de bénéficiaires et sur les montants versés pour les trois piliers.	OFS	OFAS, AFC	CH, GR
<b>Statistique de la prévoyance vieillesse</b> Les indicateurs de la prévoyance vieillesse donnent des informations principalement sur l'accès au système de la prévoyance vieillesse des personnes actives occupées et des personnes retraitées. Les trois piliers du système de prévoyance vieillesse, à savoir l'assurance-vieillesse (AVS), la prévoyance professionnelle et le pilier 3a sont au centre des analyses.	OFS	OFAS	CH



## Domaine thématique: Social

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique de l'égalité entre femmes et hommes</b> La statistique de l'égalité entre femmes et hommes permet d'évaluer la mise en œuvre du mandat constitutionnel de l'égalité des sexes (art. 3, ch. d, LSF et art. 8, ch. 3, Cst.). Elle fournit des informations sur l'état actuel et l'évolution de l'égalité entre femmes et hommes dans différents domaines de la vie en Suisse.	OFAS	BFEG	CH, GR, certains ct.
<b>Statistiques de l'égalité pour les personnes handicapées</b> La statistique de l'égalité pour les personnes handicapées répond au mandat défini à l'art. 3, al. 2, let. d, de la loi sur la statistique fédérale. Elle est conçue comme un système d'indicateurs, actualisés régulièrement et complétés par des analyses d'approfondissement ponctuelles. Plus de 80 indicateurs sont actuellement publiés.	OFAS		CH, GR
<b>Statistique de l'AVS</b> La statistique de l'AVS donne annuellement une vue d'ensemble sur les prestations et les bénéficiaires de rentes de vieillesse et de survivants. Elle renseigne sur la situation de l'assurance, sur sa structure et sur son évolution. Elle présente chaque composante de l'assurance dans une perspective personnelle et financière (état financier). La statistique de l'AVS est un fondement essentiel de l'information sur le système de prévoyance vieillesse en Suisse.	OFAS	OFAS	CH, GR, ct.
<b>Statistique de l'AI</b> La statistique annuelle de l'AI donne une vue d'ensemble du volume et de l'évolution des prestations dans les différents domaines de l'AI. Elle porte sur la structure et l'évolution des bénéficiaires de rentes en Suisse et à l'étranger, mais aussi sur les prestations en nature de l'AI. Cette statistique donne une image du système à un instant donné et met en évidence les évolutions annuelles et les tendances. Elle met également en lumière les effets des précédentes révisions de l'AI sur le volume et la structure des prestations.	OFAS	OFAS	CH, GR, ct.
<b>Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI</b> Les prestations complémentaires (PC) à l'AVS et à l'AI constituent une tâche commune de la Confédération et des cantons. Elles sont octroyées aux personnes résidant en Suisse qui bénéficient d'une rente AVS ou d'une rente AI lorsque celle-ci et les autres revenus ne permettent pas de couvrir les besoins vitaux. Allouées sous conditions de ressources, les prestations complémentaires constituent un droit légal. La statistique annuelle des prestations complémentaires produit des données statistiques sur le nombre de bénéficiaires, sur les prestations et les dépenses au titre des PC et sur les éléments qui servent de base au calcul des PC, tels que le loyer (ou le coût du séjour dans un home) et la fortune. Cette statistique est un outil important pour analyser la situation économique des bénéficiaires de rentes AVS/AI. Elle montre les effets des changements législatifs sur l'évolution des prestations et des dépenses.	OFAS	OFAS	CH, GR, ct.
<b>Statistique des allocations pour perte de gain et des allocations en cas de maternité et de paternité (statistique des APG)</b> La statistique des APG montre, d'une part, l'évolution et la structure des allocations pour perte de gain, par type de prestation et par an. Elle présente en détail, d'autre part, l'évolution du nombre de bénéficiaires et celle des prestations moyennes, par type de prestation, ainsi que l'évolution des allocations pour perte de gain en cas de maternité, de paternité ou de prise en charge.	OFAS		CH, GR, ct.
<b>Statistique des prestations transitoires pour chômeurs âgés</b> La statistique des prestations transitoires pour chômeurs âgés (PCE) montre l'évolution et la structure des bénéficiaires de cette nouvelle prestation introduite mi-2021 pour les chômeurs âgés en fin de droits.	OFAS		CH, GR, ct.
<b>Statistique des allocations familiales</b> La statistique des allocations familiales s'appuie d'une part sur le registre des allocations familiales administré par la CdC et d'autre part sur les relevés directs complémentaires de l'OFAS auprès des caisses de compensation. Le registre des allocations familiales de la CdC, exhaustif, répertorie tous les bénéficiaires, avec des données structurelles complémentaires importantes pour l'exécution et la prévention des abus. Il n'indique par contre pas le niveau ni l'étendue des allocations versées. Ces indications sont collectées directement par l'OFAS auprès des caisses de compensation sous forme agrégée.	OFAS		CH, GR, ct.
<b>Statistique des assurances sociales suisses et Compte global des assurances sociales</b> La statistique des assurances sociales suisses donne une vue d'ensemble de l'évolution de chaque branche des assurances sociales ainsi que du compte global des assurances sociales (CGAS), de l'aide sociale et du 3 <sup>e</sup> pilier. L'offre est complétée par des données générales sur l'économie nationale. La statistique des assurances sociales suisses produit des données et des séries chronologiques sur les recettes, les dépenses et le capital, ainsi que sur le nombre de bénéficiaires d'une rente, les taux de cotisation et les prestations moyennes.	OFAS		CH



## Domaine thématique: Économie et finances publiques

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique de la structure des salaires</b> L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise concernée, mais aussi aux caractéristiques individuelles des salariés et des postes de travail.	OFS		CH, GR, ct.
<b>Statistique des conventions collectives de travail</b> L'enquête sur les conventions collectives de travail (ECS) recense les CCT en Suisse. Elle permet de disposer d'une base de données représentative pour l'analyse de l'évolution des domaines conventionnés et pour diverses exploitations statistiques dans le domaine des salaires et des conditions de travail. L'ECS s'intéresse à la structure générale des CCT en Suisse, ainsi qu'à leur contenu. Les contrats types de travail (CTT) sont également inclus dans l'enquête.	OFS		CH
<b>Statistique des accords salariaux</b> L'enquête sur les accords salariaux (EAS) a pour but de rendre compte des résultats des négociations salariales que les partenaires sociaux mènent chaque année dans le cadre des conventions collectives de travail (CCT). Les accords salariaux se composent principalement de l'adaptation des salaires effectivement perçus par les personnes assujetties à la CCT (salaires effectifs) et/ou de l'adaptation des salaires fixés dans la CCT (salaires minimaux).	OFS		CH
<b>Statistique de l'évolution des salaires (indice des salaires)</b> L'indice suisse des salaires est un indicateur annuel de l'évolution du salaire brut, y compris le 13 <sup>e</sup> salaire. Il est publié en avril de l'année suivante dans un communiqué de presse. Une estimation est diffusée à la fin de chaque trimestre sur la base de données cumulées.	OFS		CH
<b>Statistique des conflits collectifs du travail</b> L'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE) a pour but de recenser les actions dues à des conflits du travail survenus dans les entreprises ou les administrations publiques et ayant donné lieu à une interruption du travail. Se fondant sur les informations publiées dans les médias, l'enquête est menée auprès des entreprises, des administrations et des partenaires sociaux impliqués dans les grèves et les lock-out annoncés.	OFS		CH
<b>Comptes nationaux</b> Les comptes nationaux (CN) sont une statistique économique de synthèse. Ils représentent dans un cadre comptable cohérent les relations macro-économiques entre les agents et les secteurs économiques d'un pays au cours d'une période donnée et ont ainsi pour objectif de refléter le mieux possible la réalité économique.	OFS	SECO	CH, GR, ct.
<b>Stock de capital</b> Dans les comptes nationaux, la richesse (ou le patrimoine) d'une nation apparaît dans les comptes de patrimoine. Ces derniers constituent, en quelque sorte, le bilan de l'économie. En effet, on y trouve toutes les informations qui sont disponibles à un niveau macro-économique sur les éléments financiers et non financiers du patrimoine des différents acteurs économiques.	OFS		na
<b>Tableaux input-output</b> Les tableaux input-output (IOT) fournissent une description détaillée des flux de marchandises dans une économie et représentent donc un instrument important pour la recherche économique empirique ainsi que pour l'analyse structurelle.	OFS		CH
<b>Indicateurs de la productivité</b> L'activité de production d'une entreprise implique l'utilisation combinée de facteurs tels que les machines, les bâtiments, le terrain ou la main-d'œuvre. Ces facteurs sont en général répartis dans les deux catégories travail et capital. Pour mesurer leur efficience dans le processus de production, les biens produits sont mis en rapport avec les facteurs de production nécessaires pour ces biens.	OFS		CH, GR
<b>Balance touristique</b> La balance touristique est une composante de la balance des paiements établie chaque année par la Banque nationale suisse. La balance touristique enregistre les recettes et les dépenses de la Suisse dans le trafic touristique transfrontalier. La balance touristique constitue ainsi un instrument important pour mesurer les effets monétaires du tourisme.	OFS		CH
<b>Balance des paiements</b> La balance des paiements résume de manière systématique, pour une période donnée, les transactions économiques d'une économie nationale avec le reste du monde. Ces transactions englobent les flux de biens, de services et de revenus, les transferts en capital, la création et l'extinction de créances et d'engagements financiers ainsi que les flux de capitaux d'investissement direct.	BNS		CH
<b>Comptes financiers</b> Les comptes financiers représentent les actifs et les passifs de l'économie suisse et de ses secteurs institutionnels (sociétés non financières, sociétés financières, administrations publiques, ménages et reste du monde). Ils constituent le dernier bloc de la séquence des comptes dans le système européen des comptes nationaux (SEC 2010). Ils complètent ainsi les comptes nationaux non financiers en expliquant comment les différents secteurs utilisent leurs excédents d'épargne financiers ou financent leurs déficits.	BNS		CH
<b>Position extérieure de la Suisse</b> La position extérieure présente les stocks transfrontières d'actifs financiers détenus par les unités résidentes d'un pays à une date de référence en fin de période. À l'instar du compte financier, la position extérieure peut, selon le motif d'investissement, être subdivisée en investissements directs, en investissements de portefeuille, en produits dérivés, en autres investissements et en réserves monétaires.	BNS		CH



## Domaine thématique: Économie et finances publiques

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Investissements directs</b> La statistique des investissements directs présente les relations financières d'un pays avec l'étranger. Habituellement, il y a investissement direct à l'étranger quand un investisseur participe à hauteur de 10% au moins au capital (avec droit de vote) d'une entreprise sise à l'étranger, ou fonde une filiale ou une succursale à l'étranger. Lorsqu'il y a relation d'investissement direct, toutes les relations financières transfrontières au sein du groupe sont généralement considérées comme des investissements directs.	BNS		CH
<b>Indice suisse des prix à la consommation y compris indice des loyers</b> L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure le renchérissement en Suisse. Il montre le niveau de renchérissement des biens de consommation par rapport au mois précédent, à l'année précédente ou à toute autre période. Figurant parmi les principaux indicateurs économiques, l'IPC est une information de référence largement reconnue en politique et en économie.	OFS		CH
<b>Indice des prix de l'immobilier</b> L'indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI) mesure l'évolution des prix des logements en propriété sur le marché immobilier suisse. Il est calculé chaque trimestre par OFS sur la base d'environ 7000 achats de logements dans toutes les régions du pays. Ne sont considérées que les transactions de gré à gré (sans les prix préférentiels pratiqués p. ex. en cas d'avances sur héritage ou de donations partielles).	OFS		CH
<b>Indice suisse des prix de la construction</b> La statistique des prix de la construction mesure l'évolution effective des prix dans le secteur de la construction sous la forme d'indices. Elle considère principalement les prix de contrats et reflète donc les fluctuations de l'offre et de la demande ainsi que les gains de productivité.	OFS		CH, GR
<b>Indice des prix à la production et à l'importation</b> La statistique des prix à la production (PPI) mesure l'évolution des prix des biens (produits et services) produits et vendus par des entreprises exerçant leurs activités en Suisse. Les débouchés des produits considérés dans l'indice des prix à la production peuvent se trouver en Suisse ou à l'étranger (exportations). Les prix sur le marché intérieur sont relevés à la première étape de commercialisation (prix départ-usine), les prix à l'exportation free on board (hors TVA). L'indice des prix à l'importation mesure l'évolution des prix des produits importés.	OFS		CH
<b>Parités de pouvoir d'achat</b> Le Programme de comparaison internationale (PCI) porte sur le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant et sur le niveau des prix des pays participants. Ces deux indicateurs sont calculés sur la base des parités de pouvoir d'achat (absolues) établies dans le cadre du PCI. Dans sa forme la plus simple, la parité de pouvoir d'achat (PPA) est le rapport entre les prix d'un produit identique dans deux pays différents.	OFS		CH
<b>Indice des primes d'assurance-maladie</b> L'indice des primes d'assurance-maladie (IPAM) mesure l'évolution des primes de l'assurance-maladie obligatoire et de l'assurance-maladie complémentaire; il correspond à la moyenne pondérée de ces deux indices partiels. L'IPAM permet en particulier d'estimer l'incidence de l'évolution des primes sur la croissance du revenu disponible des ménages.	OFS		CH
<b>Indice des prix à la consommation harmonisé</b> L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) mesure l'évolution des prix en Suisse. Il considère le prix des biens et des services représentatifs des dépenses de consommation effectuées par les ménages privés et les ménages collectifs, quels que soient leur lieu de résidence. Il indique de combien les consommateurs doivent augmenter ou diminuer leurs dépenses pour maintenir le même volume de consommation malgré les variations de prix.	OFS		CH
<b>Statistique de l'emploi</b> La statistique de l'emploi (STATEM) est une statistique conjoncturelle fondée sur une enquête réalisée chaque trimestre auprès d'un échantillon d'environ 20000 entreprises englobant 65 000 établissements. Elle fournit plusieurs dizaines d'indicateurs sur la demande de travail (c'est-à-dire sur la demande de la main-d'œuvre de la part des entreprises). Elle permet de suivre l'évolution trimestrielle de l'emploi des secteurs secondaire et tertiaire au niveau des branches économiques et des grandes régions.	OFS		CH, GR, GE, NE, SG, VD (ville de Zurich, ville de Winterthour)
<b>Statistique structurelle des entreprises</b> La statistique structurelle des entreprises (STATENT) fournit des informations centrales sur la structure de l'économie suisse (nombre d'entreprises, nombre d'établissements, nombre d'emplois, etc.) et donne ainsi une vue d'ensemble du paysage économique de la Suisse. Un changement méthodologique s'est opéré, la STATEM n'étant plus établie à partir d'une enquête exhaustive: les informations présentées proviennent essentiellement des registres des caisses de compensation AVS.	OFS		CH, GR, ct., com.
<b>Statistique de la production et de la valeur ajoutée</b> La statistique de la production et de la valeur ajoutée (WS) sert, au moyen des résultats comparables, à observer la structure et l'évolution des activités des entreprises dans certains secteurs économiques. Elle permet notamment de calculer des données structurelles et des ratios micro-économiques au niveau des branches, d'estimer les principaux agrégats macro-économiques pour les comptes nationaux et de comparer les données économiques pertinentes au niveau national et international.	OFS		CH
<b>Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de l'industrie</b> La statistique de la production, des commandes et du chiffre d'affaires de l'industrie (INDPAU) est une statistique économique conjoncturelle qui décrit l'évolution de ces variables dans l'industrie.	OFS		CH



## Domaine thématique: Économie et finances publiques

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires dans la construction</b> La statistique de la production, des commandes et du chiffre d'affaires de la construction (BAPAU) est une statistique économique trimestrielle qui décrit ces variables dans la construction. L'enquête est réalisée en étroite collaboration avec la Société suisse des entrepreneurs (SSE).	OFS	SSE	CH
<b>Statistique conjoncturelle du chiffre d'affaires du commerce de détail</b> La statistique du chiffre d'affaires du commerce de détail (DHU) est une statistique économique mensuelle qui décrit l'évolution des chiffres d'affaires dans le commerce de détail au niveau national.	OFS		CH
<b>Statistique des chiffres d'affaires des services</b> La statistique du chiffre d'affaires des services (DLU) est une statistique économique trimestrielle qui présente l'évolution des chiffres d'affaires des activités de service suivantes: commerce; réparation d'automobiles et de motocycles; transports et entreposage; hébergement et restauration; information et communication; activités spécialisées, scientifiques et techniques au niveau national; autres activités économiques.	OFS		CH
<b>Statistique des entreprises actives</b> Cette statistique recense toutes les unités ayant été actives à un moment donné au cours d'une année donnée. Une entreprise est considérée comme active lorsqu'elle paie des cotisations AVS pour elle-même ou pour ses employés. Ce critère s'applique également dans la statistique structurelle des entreprises (STATENT). Par conséquent, la population des entreprises actives recense tout acteur économique (personne physique ou morale) qui, au cours d'une année de référence, a payé des cotisations AVS à partir du seuil de revenu de 2300 francs par an.	OFS		CH, GR, ct., com.
<b>Statistique des créations d'entreprises</b> La statistique des créations d'entreprises ne considère que les entreprises véritablement nouvelles – créées ex nihilo – et exerçant une activité économique. La création d'une entreprise correspond à la réalisation d'une nouvelle combinaison de facteurs de production, à condition qu'aucune autre entreprise déjà existante ne soit impliquée dans cet événement. Les entreprises issues d'une fusion, d'une reprise, d'une scission ou d'une restructuration d'entreprises préexistantes ne sont pas considérées comme nouvelles.	OFS		CH, GR, ct., com.
<b>Statistique des fermetures d'entreprises</b> La statistique des fermetures d'entreprises ne considère que les entreprises qui ont cessé définitivement l'exercice d'une activité économique marchande. Une cessation d'entreprise correspond à la dissolution d'une combinaison de facteurs de production, à condition qu'aucune autre entreprise déjà existante ne soit impliquée dans cet événement. Les entreprises ayant cessé leurs activités suite à une fusion, à une reprise, à une scission ou à la restructuration d'entreprises existantes ne sont pas considérées comme fermées au sens de la statistique.	OFS		CH, GR, ct., com.
<b>Statistique des taux de survie des entreprises nouvellement créées</b> Les entreprises créées au cours d'une année de référence forment une cohorte, qui sera observée à intervalles annuels au cours des cinq années suivant leur création. Dans cette cohorte, les entreprises sont considérées comme survivantes si elles apparaissent dans la population des entreprises actives des années subséquentes.	OFS		CH, GR, ct.
<b>Entreprises à forte croissance</b> Une entreprise à forte croissance est une entreprise commerciale comptant au moins dix emplois au début de la période d'observation (t-3 ans), dont la croissance moyenne annualisée du nombre d'emplois dépasse 10% par an pendant une période de trois ans (de t-3 à t). Toutefois, si la croissance du nombre d'emplois est due à des événements démographiques tels que des fusions ou des reprises, l'entreprise en question n'est pas considérée comme une entreprise à forte croissance, à moins qu'elle ait dépassé le seuil de 10% même après la prise en compte de l'impact de ces fusions ou reprises en termes d'emplois.	OFS		CH, GR, ct.
<b>Statistique des poursuites et des faillites</b> La statistique des poursuites et des faillites recense le nombre total d'ouvertures et de liquidations de faillites (personnes physiques et morales), les pertes en francs ainsi que le nombre de commandements de payer, de saisies et de réalisations. La statistique des poursuites et des faillites est réalisée à l'échelle nationale auprès des personnes physiques et morales. L'unité d'exploitation est l'unité légale, mais la statistique englobe aussi les faillites personnelles.	OFS		CH, GR, ct.
<b>Statistique des groupes d'entreprises</b> La statistique des groupes d'entreprises (STAGRE) porte sur les entreprises établies en Suisse et qui font partie d'un groupe dont le siège peut se trouver en Suisse ou à l'étranger.	OFS		CH, GR, ct.
<b>Statistique du commerce extérieur</b> La statistique du commerce extérieur recense les importations et les exportations sur la base des déclarations en douane ou d'autres sources externes.	OFDF		CH
<b>Statistique du climat de consommation</b> La statistique du climat de consommation collecte des informations sur l'appréciation subjective et les attentes des consommateurs et consommatrices quant à la conjoncture en général, leur situation financière, l'évolution des prix, la sécurité de l'emploi, etc.	SECO		CH
<b>Enquêtes conjoncturelles</b> Les enquêtes conjoncturelles fournissent des informations pertinentes sur les tendances actuelles et futures dans l'économie, certaines branches et différentes régions. Les résultats sont pris en compte dans les prévisions conjoncturelles et les évaluations de la situation économique.	KOF		CH, GR, certains ct.



## Domaine thématique: Économie et finances publiques

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Enquêtes sur les investissements</b> L'enquête du KOF sur les investissements s'inscrit dans le cadre des enquêtes conjoncturelles de ce centre de recherche. Elle vise à recueillir des données récentes sur l'activité d'investissement des entreprises suisses. Les investissements productifs sont soumis à des fluctuations conjoncturelles considérables et fortement corrélées aux variations du PIB. Réalisée à l'automne et au printemps, l'enquête du KOF sur les investissements permet de saisir l'évolution des investissements en temps opportun. Elle contient des questions sur les projets et les objectifs d'investissement, sur les facteurs d'influence ainsi que sur les motivations des investissements directs à l'étranger. Le montant des investissements est demandé aussi bien en ce qui concerne l'activité passée que future.	KOF		CH
<b>Enquête sur l'innovation</b> Cette enquête a tout d'abord pour objectif d'évaluer la capacité d'innovation de l'économie suisse (analyse descriptive); à partir de là, elle doit ensuite servir à tirer des conclusions pour la politique économique (analyse normative); enfin, les données recensées permettent de contribuer à l'explication scientifique du processus d'innovation (analyse explicative).	KOF		CH, GR
<b>Recensement des entreprises du secteur primaire</b> Le recensement dans le secteur primaire (agriculture) est un relevé structurel exhaustif, qui porte sur l'ensemble des établissements et des emplois du secteur primaire. Les données collectées peuvent être comparées avec celles des secteurs secondaire et tertiaire.	OFS		ct., com.
<b>Relevé des structures agricoles</b> Le relevé des structures agricoles porte sur l'ensemble des exploitations agricoles. Il est coordonné avec l'application des mesures de politique agricole. Les données administratives ainsi recueillies couvrent la grande partie des exploitations agricoles. Afin de compléter les besoins de la statistique, un relevé complémentaire recense les exploitations agricoles restantes (2%). Le relevé des structures agricoles est également utilisé pour mettre à jour le registre des entreprises et des établissements (REE).	OFS		com.
<b>Recensement des entreprises agricoles – relevé complémentaire</b> Le recensement des exploitations agricoles (RAE) consiste en une enquête par sondage réalisée généralement tous les trois ans en automne. Son objectif est de fournir des informations complémentaires qui ne sont pas demandées dans le cadre du relevé structurel annuel.	OFS		ct.
<b>Statistique forestière suisse</b> La statistique forestière suisse recueille chaque année des informations auprès de l'ensemble des entreprises forestières du pays. Les principales données concernent la production de bois (par assortiment et par essence), les plantations et les données financières des entreprises.	OFS		ct.
<b>Transformation du bois</b> L'enquête fédérale sur la transformation du bois est une enquête exhaustive réalisée auprès de toutes les scieries de Suisse et porte sur l'exercice comptable de l'année. Elle recense le débit annuel de bois rond en m <sup>3</sup> dans les scieries. Les chiffres concernant le bois de sciage et les restes de bois sont établis sur la base des estimations des responsables des scieries. La proportion des restes de bois utilisés comme bois de feu (dans l'entreprise ou par des tiers), comme matière première pour produire du papier, de la cellulose ou des panneaux est également déterminée sur la base d'estimations.	OFS		ct., zones forestières
<b>Comptes globaux et comptes satellites du secteur primaire</b> Les comptes globaux et satellites du secteur primaire présentent les principaux chiffres économiques de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en Suisse. Des séries chronologiques au niveau national et cantonal informent sur l'évolution de la production, du revenu, des investissements et de beaucoup d'autres aspects du secteur primaire. Le cadre méthodologique des comptes globaux et satellites du secteur primaire correspond à celui des comptes nationaux. Le système des comptes globaux et satellites du secteur primaire est constitué de différents modules.	OFS		CH, ct.
<b>Analyses et synthèses dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation</b> Les sets de chiffres clés (agriculture et alimentation) de même que les analyses produites dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation reposent sur des statistiques de base et de synthèse.	OFS		CH, ct., com.
<b>Réseau d'exploitations forestières</b> Le réseau d'exploitations forestières (REF) est un échantillon d'observation constitué de 160 entreprises forestières publiques. Son objectif est de représenter la situation économique de ces entreprises et d'en tirer des enseignements pour l'ensemble de la branche. Les données sont disponibles par zone forestière et pour l'ensemble de la Suisse.	OFS	OFEV, Forêt-Suisse	Zones forestières
<b>Dépouillement centralisé des données comptables</b> Le Dépouillement centralisé des données comptables analyse la situation économique de l'agriculture à partir des données provenant chaque année d'environ 4000 exploitations qui mettent leur comptabilité à disposition. Les données collectées sont également disponibles pour d'autres applications.	OFAG		CH, GR
<b>Modèle de prévision et de simulation des comptes économiques de l'agriculture</b> Le modèle multi-agents SWISSland pour le secteur agricole simule les processus de changement structurel et les évolutions de revenu dans l'agriculture suisse. L'objectif est de représenter les comportements des exploitations agricoles en demeurant le plus proche possible de la réalité.	Agroscope		CH, GR



## Domaine thématique: Économie et finances publiques

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Statistique santé animale</b> L'obligation d'annoncer l'apparition d'épizooties ainsi que tout élément suspect est fixée à l'art. 11 de la loi sur les épizooties (LFE, RS 916.40) et précisée à l'art. 61 de l'ordonnance sur les épizooties (OFE, RS 916.401). La statistique de la santé animale figure dans l'ordonnance sur les relevés statistiques (RS 431.012.1). Elle publie le nombre de cas par mois et par maladie à déclaration obligatoire.	OSAV		CH, ct.
<b>Statistique des expériences sur animaux</b> Autorité compétente en la matière en vertu de l'art. 36 de la loi fédérale sur la protection des animaux (LPA; RS 455), l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) publie la statistique des expériences sur les animaux.	OSAV		CH, ct.
<b>Statistique du contrôle des viandes</b> La statistique du contrôle des viandes figure dans l'ordonnance sur les relevés statistiques (RS 431.012.1). Elle indique le nombre d'animaux de boucherie par espèce et par décision concernant leur comestibilité.	OSAV		CH, ct.
<b>Enquête nationale sur l'alimentation</b> L'enquête nationale sur l'alimentation menuCH fournit des données représentatives sur la consommation et les comportements alimentaires de la population vivant en Suisse. L'enquête menuCH-Kids est prévue en 2023.	OSAV		CH, GR
<b>Statistique de la consommation d'antibiotiques</b> La statistique de la consommation d'antibiotiques informe sur l'utilisation et la consommation d'antibiotiques en médecine vétérinaire.	OSAV		CH
<b>Relevé des prix de produits et de moyens de production agricoles</b> Les indices des prix agricoles reflètent l'évolution des prix à la production des produits agricoles (sortants) et des prix d'achat des moyens et des facteurs de production agricole (intrants).	USP	OFS, OFAG	CH
<b>Statistique et prévisions de la production animale et végétale, bilan des denrées alimentaires</b> Les statistiques de l'approvisionnement alimentaire se basent sur la production nationale, le commerce extérieur et les variations des stocks connus, selon la formule consommation = production nationale – exportations + importations – variations des stocks. À noter que la consommation exprimée en termes statistiques ne correspond pas à la consommation proprement dite, mais à l'offre au premier stade de la transformation ou du commerce extérieur. Il importe par ailleurs de définir si la consommation est calculée en termes d'énergie ou de quantité.	USP	OFS, OFAG	CH
<b>Inventaire forestier national</b> L'inventaire forestier national (IFN) est un instrument de monitorage permettant d'observer sur le long terme l'état et l'évolution de la forêt suisse.	OFEV		Zones forestières
<b>Enquête sur le bois d'industrie</b> L'enquête sur le bois d'industrie est réalisée auprès de toutes les entreprises qui travaillent du bois d'industrie (fabriques de panneaux en bois, fabriques de papier/carton). Elle porte sur la consommation annuelle de bois d'industrie en m <sup>3</sup> . Le nombre d'entreprises étant très limité, les données sont traitées de manière particulièrement confidentielle. Depuis que le bois et les produits du bois sont reconnus comme puits de carbone dans le cadre de la loi sur le CO <sub>2</sub> , ce qui permet de les échanger sur le marché des compensations, les données sont utilisées également dans ce domaine.	OFEV		CH, zones de forêts
<b>Statistique fédérale de la chasse</b> La statistique de la chasse est une statistique annuelle de la Confédération. Elle permet d'observer l'évolution des effectifs d'animaux sauvages et du gibier abattu ou tué par accident ainsi que la diffusion en Suisse d'espèces non indigènes (néozoaires). Les cantons fournissent chaque année les données suivantes à la Confédération: animaux tirés, animaux péris et effectifs des espèces pouvant être chassées (selon l'art. 5 LChP); animaux tirés et effectifs de bouquetins (selon l'ORB); animaux tirés et effectifs des espèces non indigènes (néozoaires) (selon l'art. 8 OChP); effectifs d'ongulés pouvant être chassés; effectifs de certains mammifères protégés; tirs d'animaux d'espèces protégées comme le loup et le héron cendré; lieux de marquage de chevreuils et lieux où des chevreuils marqués ont été découverts morts; nombre de chasseurs actifs et de chasseurs en formation. Les cantons avec régime de chasse affermée indiquent: nombre de réserves de chasse, de locataires et de cartes d'hôtes; nombre de garde-faune et de garde-chasse; dégâts dus aux sangliers.	OFEV		CH
<b>Statistiques de la pêche</b> Les chiffres sur la pêche, le repeuplement, les permis de pêche, etc., sont collectés au niveau fédéral. Ils renseignent sur l'évolution de la pêche en Suisse.	OFEV		CH
<b>Statistique des paiements directs</b> Recensement exhaustif des paiements directs pour l'agriculture à l'aide des systèmes d'information agricole.	OFAG	Cantons	CH, GR, ct., com.
<b>Statistiques de la construction et des logements (B&amp;Wbs)</b> La statistique annuelle de la construction et des logements (B&Wbs) renseigne sur les dépenses, les investissements, les travaux d'entretien publics et les réserves de travail dans le domaine de la construction ainsi que sur le nombre de nouveaux bâtiments d'habitation et de nouveaux logements.	OFS		CH, GR, ct., com.
<b>Statistique trimestrielle de la construction de logements</b> La statistique trimestrielle de la construction renseigne sur le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, en construction ou pour lesquels un permis de construire a été délivré.	OFS		CH, GR, ct.



## Domaine thématique: Économie et finances publiques

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Dénombrement des logements vacants</b> La statistique des logements vacants renseigne sur le nombre et l'évolution des logements vacants sur le marché en Suisse au 1 <sup>er</sup> juin, jour de référence.	OFS		CH, GR, ct., com.
<b>Statistique de l'hébergement touristique</b> La statistique de l'hébergement touristique (HESTA) permet de connaître l'état et l'évolution de l'offre et de la demande dans le secteur de l'hôtellerie (hôtels, établissements de cure et terrains de camping).	OFS	SECO, Suisse Tourisme, Hotellerie-Suisse, Gastro-Suisse, Régions touristiques, cantons	CH, GR, ct., com.
<b>Statistique de la parahôtellerie</b> La statistique de la parahôtellerie permet de connaître l'état et l'évolution de l'offre et de la demande dans ce secteur (logements de vacances, hébergements collectifs, terrains de camping).	OFS	SECO	CH, GR
<b>Comportement en matière de voyages de la population résidante suisse</b> Les statistiques concernant les voyages permettent d'obtenir des données sur les voyages privés ou professionnels avec ou sans nuitée hors du domicile.	OFS		CH
<b>Balance touristique</b> La balance touristique est établie selon les recommandations du Fonds monétaire international (FMI). Côté recettes, elle mesure la valeur des biens et services acquis par des non-résidents lors de leurs voyages en Suisse. Côté dépenses, elle mesure la valeur des biens et services acquis par des résidents suisses lors de leurs voyages à l'étranger.	OFS		CH
<b>Compte satellite du tourisme</b> Le compte satellite du tourisme est publié tous les trois ans. Il mesure les effets économiques du tourisme et relève: la part touristique dans la valeur ajoutée et l'emploi, l'importance du tourisme dans les différentes branches économiques.	OFS		CH
<b>Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme</b> Les indicateurs du compte satellite du tourisme fournissent les estimations annuelles des valeurs clés du compte satellite du tourisme (publié tous les trois ans). Ces valeurs clés sont: la demande touristique, la valeur ajoutée brute du tourisme, les emplois liés au tourisme (en équivalents plein temps).	OFS		CH
<b>Statistique détaillée de fin d'année</b> La statistique détaillée de fin d'année (JAHR) contient des données détaillées sur l'activité des banques en Suisse. Ces données couvrent aussi bien les postes du bilan que les opérations hors bilan. La statistique comprend en outre des données structurelles, tels les effectifs de personnel et le nombre de sites.	BNS		CH
<b>Stocks de titres en fin de l'année</b> Les stocks de titres en fin d'année présentent les stocks de papiers-valeurs dans les dépôts ouverts de la clientèle des banques en Suisse. Les données sont ventilées selon le domicile du titulaire du dépôt (Suisse ou étranger), la catégorie de papier-valeur (obligations, parts de placements collectifs de capitaux, produits structurés et autres titres), les principales monnaies de placement (franc suisse, dollar américain, euro), le domicile ou la provenance de l'émetteur (Suisse ou étranger) et le secteur économique (clientèle privée, clientèle commerciale, investisseurs institutionnels).	BNS		CH
<b>Statistique des caisses de pensions</b> La statistique des caisses de pensions fournit des informations statistiques relatives à la prévoyance professionnelle en Suisse, tant pour la partie obligatoire que facultative.	OFS		CH
<b>Statistique des finances publiques de la Suisse</b> La statistique des finances publiques de la Suisse (statistique financière) concernant le secteur des administrations publiques, les sous-secteurs et le secteur public, selon le modèle SF (basé sur la comptabilité) et le modèle international SFP, est produite et publiée chaque année (prévisions comprises).	AFF		CH, GR, ct., com.
<b>Données trimestrielles sur les comptes d'État financiers et non financiers</b> Les chiffres annuels relatifs aux finances publiques de la Suisse sont trimestrialisés, publiés et fournis aux organisations internationales.	AFF		CH, GR, ct., com.
<b>Finances publiques en comparaison internationale</b> Les finances publiques de la Suisse ainsi que les principaux indicateurs et chiffres clés sont comparés à ceux d'autres pays. Ces chiffres sont mis à jour chaque trimestre.	AFF		CH
<b>Consommation du secteur public</b> La consommation du secteur public (prévisions comprises) est calculée chaque trimestre selon les directives du Système européen des comptes (SEC).	AFF		CH, GR, ct., com.



## Domaine thématique: Économie et finances publiques

Activités et description	Responsabilité	Partenaires	Régionalisation
<b>Indice de l'exploitation du potentiel fiscal</b> L'indice de l'exploitation du potentiel fiscal montre dans quelle mesure la capacité économique fiscalement exploitable d'un canton est, en moyenne, soumise à des redevances fiscales. Il est calculé et publié chaque année.	AFF		CH, ct.
<b>Indice des émoluments</b> L'indice du financement par les émoluments dans les cantons et les communes correspond à la part des coûts qui sont enregistrés dans certains groupes de tâches ou secteurs administratifs (fonctions) et financés par les recettes provenant des émoluments. Il est calculé et publié chaque année.	AFF		CH, ct.
<b>Activités de la Confédération (recettes et dépenses) dans les cantons</b> L'analyse consiste à répartir les recettes et les dépenses de la Confédération entre les 26 cantons et à calculer les soldes de financement entre la Confédération et les cantons. Elle est réalisée tous les quatre ans. La prochaine est prévue pour 2026.	AFF		CH, ct.
<b>Charge fiscale en Suisse</b> Les statistiques de la charge fiscale consistent à calculer et à présenter la charge fiscale en Suisse.	AFC	Cantons	CH, ct., com.
<b>Statistique de la TVA</b> La statistique de la TVA contient divers indicateurs et analyses concernant les principales dimensions de la TVA.	AFC		CH
<b>Statistique de l'impôt fédéral direct</b> La statistique de l'impôt fédéral direct renseigne en particulier sur le revenu imposable, le revenu net et les montants d'impôts.	AFC	Cantons	CH, ct., com.
<b>Statistique de la fortune imposée</b> La statistique de la fortune fournit des informations sur la fortune imposée, mais pas sur les montants de l'impôt sur la fortune.	AFC	Cantons	CH, ct.
<b>Potentiel des ressources RPT</b> Il s'agit ici d'agrégats issus de la statistique de l'impôt fédéral direct et de la statistique de l'impôt sur la fortune.	AFC	Cantons, AFF	CH, ct.
<b>Monitoring agro-environnemental (indicateurs pour une agriculture durable)</b> Le monitoring agro-environnemental (fondé sur une enquête partielle) évalue la durabilité de l'agriculture.	OFAG	Agroscope	CH, GR, ct., com.
<b>Observation du marché (analyse des marchés agricoles)</b> L'observation du marché analyse les évolutions sur les marchés agricoles et tout au long des chaînes de création de valeur afin d'accroître la transparence des marchés et d'identifier des tendances à long terme. À cet effet, elle considère et présente principalement les prix et parfois aussi d'autres indicateurs qui déterminent les prix (quantités, p. ex.) tout au long des chaînes de création de valeur.	OFAG		CH
<b>Compte satellite (TES) du secteur alimentaire et agricole</b> Il s'agit ici d'une analyse des évolutions économiques dans le secteur agricole et alimentaire (agriculture et étapes antérieures et postérieures dans la chaîne de création de valeur). Il est par ailleurs possible de développer cette statistique pour évaluer d'autres dimensions de la durabilité (environnement, biodiversité, etc.).	OFAG	OFS, Agroscope	CH
<b>Acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger</b> Établie à partir des informations fournies par les autorités cantonales, la statistique de l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger recense le nombre d'autorisations portant sur l'acquisition de logements de vacances et d'appartements dans des apparthôtels, le lieu, le type et la superficie de l'immeuble, la nationalité de l'acquéreur et les transferts de propriété correspondants ainsi que les transferts à des Suisses d'appartements de vacances et d'appartements dans des apparthôtels en mains étrangères.	OFJ		
<b>Comptes annuels et indicateurs financiers trimestriels selon la norme spéciale de diffusion des données du FMI</b> Les données recueillies sur les exercices annuels fournissent des informations statistiques sur les bilans et les comptes de résultats (NSDD Plus) de toutes les entreprises d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA. Des indicateurs calculés tous les trois mois sur mandat du FMI fournissent par ailleurs des informations sur les créances et les engagements du secteur suisse des assurances vis-à-vis de l'étranger.	FINMA		
<b>Cultures fruitières de la Suisse</b> La statistique des cultures fruitières est réalisée auprès de certains exploitants (suivi des activités de plantation et d'arrachage des arbres fruitiers).	OFAG		
<b>Statistiques vitivinicole</b> Les statistiques vitivinicoles recensent notamment les surfaces viticoles selon les cépages, les classes de vins ainsi que la quantité et la qualité du raisin récolté (par cépage et par classe de vin), les données étant recueillies par canton.	OFAG		

# Annexe 2: Évaluation du PPA 2020–2023

Au cours de la dernière législature, le programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) a servi d'Instrument de conduite stratégique et de planification à long terme. Il a ainsi permis de coordonner les activités menées dans le cadre de la statistique publique suisse.

L'évaluation de la mise en œuvre du PPA 2020–2023 a été effectuée annuellement (2020, 2021 et 2022). Cette évaluation a permis à chaque fois de vérifier (a) si les objectifs stratégiques sont restés actuels et pertinents aux vues de l'évolution de l'environnement de la statistique et (b) si les activités/projets de la statistique fédérale ont permis de mettre en œuvre les quatre objectifs stratégiques ainsi que les priorités des domaines stratégiques.

En conclusion,

- (a) les principes directeurs en matière de stratégie fixés pour les années 2020–2023 sont restés valables tout au long de la durée de validité du PPA puisque tant le contexte des crises survenues (période du COVID, crise énergétique) que celui de la numérisation en constante progression ont souligné la pertinence des objectifs stratégiques 2020–2023 du PPA.
- (b) Les quatre objectifs stratégiques fixés dans le PPA 2020–2023 ont pu être atteints dans leur large majorité. Une évaluation globale par objectif stratégique est décrite au chapitre ci-dessous. De plus, l'évaluation de la réalisation des 41 priorités stratégiques fixées par domaine stratégique a montré que la majorité des priorités ont pu être réalisées à fin 2023 (cf. chapitre 2).

## 1 Évaluation de la mise en œuvre des objectifs stratégiques

Le PPA 2020–2023 visait à améliorer l'exploitation des potentiels de la transformation numérique. Son objectif premier consistait à développer le système de la statistique fédérale et ses processus de production de manière à axer toujours plus efficacement les informations et les prestations statistiques sur les besoins des utilisateurs. Ainsi, depuis 2019, le Conseil fédéral a chargé l'OFS de travailler sur l'utilisation multiple des données afin de soulager les personnes et les entreprises<sup>20</sup> (programme NaDB<sup>21</sup>) car elles n'auront à communiquer qu'une seule fois leurs données aux autorités. Les principaux éléments de l'utilisation multiple des données ont été formulés sous forme de priorités et sont progressivement mis en œuvre dans le système de la statistique fédérale.

### Objectif stratégique 1: développer l'utilisation multiple des données dans le système de la statistique fédérale

La mise en œuvre de l'objectif 1 était décrite avec les priorités suivantes:

- Poursuite des travaux de standardisation et d'harmonisation des données de la statistique fédérale
- Développement et introduction des instruments servant à l'utilisation multiple des données
- L'OFS en tant que Swiss Data steward
- Utilisation des données de base du Registre des entreprises et des établissements (REE) par l'administration publique
- Définition de la gestion et de l'utilisation futures des données statistiques et non statistiques

<sup>20</sup> [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) » Gestion nationale des données NaDB » Communiqué de presse » Le Conseil fédéral veut favoriser l'utilisation multiple des données et décharger les entreprises

<sup>21</sup> [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) » Gestion nationale des données NaDB » Communiqué de presse » Le Conseil fédéral continue de promouvoir l'utilisation multiple des données

Les enseignements tirés des divers projets pilotes du programme NaDB, ont été présentés au Conseil fédéral en été 2023. Outre le développement de la plateforme d'interopérabilité I14Y (cf. paragraphe suivant), divers projets pilotes de standardisation et d'harmonisation des données ont débouché sur de premiers résultats dans différents domaines: les activités professionnelles ont par exemple été saisies de manière uniforme dans la nomenclature suisse des professions. Une norme standard a été définie dans le secteur hospitalier pour les données des transactions des hôpitaux (notamment les systèmes de classement économiques et médicaux) et les données de référence s'y rapportent. On a également examiné comment alléger la participation des entreprises aux statistiques salariales et leur éviter des relevés multiples dans le domaine fiscal.

L'OFS a élargi les fonctionnalités de la plateforme d'interopérabilité I14Y<sup>22</sup> permettant aux autres offices d'y décrire leurs métadonnées de manière autonome. Les données de référence des personnes physiques, des bâtiments et des logements ont été identifiées et ont été publiées sur cette plateforme d'interopérabilité le 18 septembre 2021. Ainsi, elles sont à disposition de toute l'administration fédérale. Les interfaces permettant d'accéder aux jeux de données y sont également publiées. Ce système permettra ainsi à terme de fournir une cartographie aussi exhaustive que possible du paysage des données de l'administration fédérale. De plus, afin d'encourager l'utilisation multiple des données, des indicateurs permettant d'évaluer rapidement la qualité d'un jeu de données sont à disposition des unités administratives lors de la saisie de leurs métadonnées.

Le développement de l'utilisation multiple des données dans le système de la statistique fédérale est un objectif particulièrement ambitieux, visionnaire et de longue haleine. Les expériences réalisées jusqu'à présent par l'OFS et les nombreux offices ont montré comment procéder pour mettre en œuvre le principe «once-only». Ainsi, les ressources nécessaires pour la mise à disposition initiale des outils servant à l'utilisation multiple se sont avérées particulièrement élevées, de plus la clarification et la mise en œuvre des rôles, des compétences et des processus pour la gouvernance des données prend un temps considérable. A terme, à l'horizon 2026, les tâches liées à la gestion nationale des données deviendront une activité courante.

**Évaluation finale – L'objectif est atteint** – les mesures centrales – notamment la mise en service de la plateforme d'interopérabilité I14Y – ont été mises en œuvre dans le cadre du programme NaDB, dont l'objectif est de soulager les ménages et les entreprises afin qu'ils ne doivent communiquer qu'une seule fois leurs données aux autorités. Des travaux sont encore à réaliser, notamment dans la définition de la gestion et de l'utilisation futures des données statistiques et non statistiques.

## **Objectif stratégique 2: ajuster durablement l'offre d'informations et de prestations statistiques aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs de statistiques, tout en observant les principes de la statistique publique**

*La mise en œuvre de l'objectif 2 était décrite avec les priorités suivantes:*

- *Consolidation d'une offre statistique de base conforme aux normes internationales reconnues*
- *Des informations statistiques complétées par de nouvelles analyses*
- *Des interactions avant tout numériques avec les utilisateurs*
- *Mise à disposition des données de la statistique fédérale conforme aux directives de la stratégie OGD du Conseil fédéral*
- *Développement ciblé de la capacité des utilisateurs à traiter les données et les informations de la statistique fédérale avec compétence*

Cet objectif servait de ligne directrice pour le développement des produits et des prestations statistiques. Les crises survenues ont mis en évidence certains besoins: notamment la nécessité d'améliorer sans cesse le degré d'actualité des données, leur accessibilité, et l'exploitation des données existantes. Les méthodes statistiques doivent ainsi continuer de se développer pour rendre l'offre d'informations statistiques flexible et actuelle – sans pour autant remettre en cause les informations statistiques existantes.

<sup>22</sup> [www.i14y.admin.ch](http://www.i14y.admin.ch)

Malgré les circonstances difficiles lors du COVID, le grand public, les décideurs et les médias ont continué de recevoir des informations statistiques fiables, parfois sous une forme élargie et développée, dans la qualité attendue. Les exemples suivants montrent comment les statistiques ont été adaptées aux besoins liés à la crise COVID: – une production hebdomadaire de données statistiques sur la mortalité pour permettre l'observation de l'évolution de l'épidémie a été mise en place. L'OFS a mis au point sur cette base un système de surveillance de la mortalité faisant apparaître les périodes de surmortalité – le monitorage de l'application SwissCovid a été mis sur pied au début de la crise, et la coordination des données cantonales a été initiée pour aider l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) à maîtriser les données liées à l'épidémie.

L'OFS a poursuivi les travaux commencés en 2019 de mise en œuvre de la stratégie OGD 2019–2023. La demande de données ouvertes a été particulièrement forte en 2020 en raison de la pandémie. Cette situation spéciale a été l'occasion de sensibiliser plus activement différentes unités administratives à l'importance de la stratégie OGD. L'ancrage dans la législation fédérale (inscription dans la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA)) des données publiques ouvertes (OGD) et surtout du principe de proposer systématiquement ces données en libre accès (open by default) a été adopté par le Parlement. La loi et son ordonnance sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Par manque de ressources disponibles, trois révisions de statistiques (statistique sur le chiffre d'affaires des services, statistique des poursuites et des faillites, statistique structurale des entreprises) n'ont pu être menées à bien. On peut également relever que les projets de l'OFS visant à mettre à disposition du public du matériel d'informations permettant de soutenir les utilisateurs dans l'interprétation des informations statistiques ont été repoussés par manque de moyens financiers.

L'OFSP a achevé sa phase pilote concernant le programme national pour récolter des données de santé ainsi que des données de biosurveillance humaine (biomonitoring). La première édition «Indicateurs de qualité médicaux» a été rendue publique. Elle représente une première étape vers une plus grande transparence en matière de qualité des soins LAMal<sup>23</sup>.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a pu publier les nouvelles statistiques des prestations complémentaires 2021 en juin 2022 suite à son projet de révision (adaptations des bases de données et des indicateurs).

La phase de test du projet de l'Administration fédérale des finances (AFF) visant à améliorer l'échange de données entre l'administration fédérale et les cantons (livraison de données plus rapide et dans un format standard) a pu débuter. De plus, des méthodes Agiles permettant d'améliorer les modèles d'estimation et de prévision des finances publique ont été introduites. Elles visent à augmenter l'exactitude des prévisions financières des administrations publiques.

**Évaluation finale – L'objectif est partiellement atteint** – Par de nombreux projets innovants et modernes, les producteurs de statistiques, membres de Fedestat, ont développé la statistique publique permettant ainsi de mettre à disposition du public de nouvelles données statistiques. Par contre, la mise à disposition des données de la statistique fédérale conforme aux directives de la stratégie OGD a pris du retard. Les projets visant le développement de la capacité des utilisateurs à traiter les informations n'ont pas pu tous être réalisés ainsi que la mise à jour des offres statistiques de base conforme aux normes internationales reconnues et cela par manque de ressources financières.

### Objectif stratégique 3: fonder la production de l'information statistique sur une utilisation optimisée des bases, des ressources et des méthodes existantes.

La mise en œuvre de l'objectif 3 était décrite avec les priorités suivantes:

- Mise en œuvre du monitoring des nouvelles sources de données potentielles
- Évaluation systématique des possibilités d'utiliser des méthodes nouvelles ou optimisées
- Renforcement ciblé de la capacité d'innovation de la statistique fédérale
- Les standards les plus élevés en matière de protection des données

<sup>23</sup> LAMal, RS 832.10, 18 mars 1994

Cet objectif stratégique servait de ligne directrice pour le développement des processus de production statistique et pour la mise en œuvre des innovations nécessaires. Des processus de production plus flexibles et des compétences supplémentaires en science des données ont permis d'expérimenter, de développer des solutions efficaces et peu coûteuses pour produire de l'information et pour tirer parti des données qui ne pouvaient pas être exploitées par les procédés et les méthodes d'analyse traditionnelles.

Le Centre de compétences en science des données (DSCC<sup>24</sup>) est actuellement opérationnel, et propose des services dans le domaine de la science des données. Ces services sont axés sur des processus visant à trouver des solutions à des problématiques complexes, non structurées, dans des domaines où les données sont abondantes, par des méthodes, des techniques et des procédés de la science des données (p. ex. dans le domaine de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle). Ces nouveaux services sont proposés à toute l'administration fédérale, avec les administrations cantonales et communales.

Le nouveau réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI) est également opérationnel. Il permet de promouvoir l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) et d'autres technologies d'avenir au sein de l'administration et au-delà, tout en renforçant la confiance dans ces technologies. Le CNAI centralise en outre le savoir-faire de nombreux experts. Il a aussi l'avantage de partager les résultats obtenus dans le cadre de projets d'IA au sein de l'administration, de générer des synergies et d'éviter les redondances.

Le Conseil fédéral a adopté le 2 décembre 2022 la stratégie de la Confédération en matière de science des données. Il entend dès lors promouvoir l'utilisation de la science des données pour favoriser le bien commun et contribuer au fonctionnement de l'État. La stratégie expose comment l'administration fédérale doit à l'avenir utiliser la science des données, quels objectifs elle poursuit en le faisant et quelles mesures s'imposent pour accélérer, cibler et coordonner le recours à la science des données.

**Évaluation finale – l'objectif a été atteint** – le Centre de compétences en science des données de l'OFS a renforcé la capacité d'innovation dans le traitement des données statistiques et conjointement avec la mise en service du réseau de CNAI ont contribué à l'utilisation de nouvelles méthodes statistiques. Deux priorités définies restent toujours actuelles, la définition de standards les plus élevés en matière de protection des données et le recours à des sources de données alternatives pour soutenir la production statistique de base.

#### **Objectif stratégique 4: pour assurer la mise en œuvre des changements conformes aux trois premiers objectifs, des conditions cadres doivent être fixées et une collaboration avec les partenaires internes et externes doit être étendue**

*La mise en œuvre de l'objectif 4 était décrite avec les priorités suivantes:*

- Révision et développement des bases légales de la statistique fédérale
- Consolidation des mécanismes de coordination de la statistique fédérale
- Développement systématique des relations avec les parties prenantes
- Intensification de la collaboration avec les milieux de la recherche et de la science

Le quatrième objectif traitait des conditions cadres à mettre en place pour assurer la mise en œuvre des autres objectifs stratégiques. Sous le terme de «conditions cadres» sont compris la révision et le développement de bases légales afin de les axer sur les besoins d'une production statistique moderne et intégrée (spécialement dans le cadre de la réalisation de projets en lien avec l'utilisation multiple des données) ainsi qu'une collaboration étroite et une bonne coordination avec les partenaires internes et externes.

Le partenariat entre l'OFS et l'université de Neuchâtel a été élargi par un accord de coopération pour 2021–2024 qui inclut le domaine de la science des données et des méthodes statistiques. La coopération avec d'autres universités et avec l'EPF de Lausanne a également été renforcée dans ces domaines.

Le Forum mondial des Nations Unies sur les données 2021 (UNWDF) a été organisé conjointement par la Division statistique des Nations Unies, l'OFS et le DFAE. Le but premier de ce forum était de réunir utilisateurs et producteurs de données afin de soutenir la mise en œuvre nationale et internationale de l'Agenda 2030 du développement durable à l'aide de données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon les caractéristiques.

<sup>24</sup> [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) » Communiqué de presse » Statistiques, science des données et gestion nationale des données: trois missions pour un OFS tourné vers le futur – Production statistique, gestion et science des données

670 participantes et participants étaient présents à Berne, alors que 7600 personnes ont participé virtuellement à l'événement. 189 pays étaient représentés. Le forum a permis de renforcer le positionnement de la Suisse au niveau international sur les questions de la mise en valeur de la statistique publique et des données.

Les travaux effectués dans le cadre du projet CompNet peuvent également être mentionnées. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre une vingtaine de pays européens sous l'égide de la banque centrale européenne. Il vise à améliorer et à harmoniser en continu les données monétaires de ses membres et permettre ainsi une meilleure comparaison.

La deuxième phase du projet de coopération avec l'Albanie (SALSTAT) visant à élaborer et à fournir des informations statistiques de base au niveau local et régional a débuté. Elle permettra d'intensifier la collaboration entre les différentes organisations étatiques, mettra l'accent sur la numérisation de certains secteurs du système de collecte des données et sur la diffusion des informations au niveau régional.

En collaboration avec la Chancellerie fédérale (ChF), l'OFS a élaboré les bases relatives à la politique et à la gouvernance des données. Ces bases ont concrétisé la mise en œuvre de mandats préalablement approuvés tels que le programme NaDB et la gestion commune des données de référence de la Confédération. Le but est de décloisonner la conservation des données afin de permettre un meilleur échange au sein de l'administration. Pour y parvenir, la gouvernance des données met en place des garde-fous pour l'ensemble de l'administration fédérale. Le projet de nouvelle ordonnance sur le traitement des données qui avait pour but de réviser les ordonnances concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux et sur l'organisation de la statistique fédérale en y intégrant les nouvelles dispositions sur la coordination de la standardisation des données de référence de la Confédération a été remanié. Les articles portant sur la coordination de la standardisation des données de référence de la Confédération ont été transférés dans le projet d'OMETA<sup>25</sup>. Le projet de révision de diverses ordonnances régissant la statistique fédérale suit son cours.

**Évaluation finale – L'objectif a été atteint** – le forum mondial des Nations Unies sur les données (UNWDF) 2021 organisé conjointement avec le DFAE a permis de renforcer le positionnement de la Suisse au niveau international sur les questions de la mise en valeur de la statistique publique et des données. La révision des bases légales de la statistique a progressé, mais un retard est à constater. L'échéance pour la mise en place d'un cadre légal dans le traitement des données est repoussée en 2024. Les révisions des bases légales de la statistique sont primordiales afin d'offrir un cadre juridique adéquat aux besoins d'une production statistique moderne et intégrée.

<sup>25</sup> Ordonnance sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités

## 2 Bilan de la mise en œuvre des priorités 2020–2023 des domaines stratégiques

En 2019, lors de l'établissement du PPA 2020–2023, chaque domaine stratégique<sup>26</sup> a défini ses priorités pour les années 2020–2023. En fin de période de validité du PPA, un bilan de la mise en œuvre, à l'horizon 2023, de ces différentes priorités a été réalisé. Ces priorités ont été mis en œuvre à travers les nombreux projets prioritaires annoncés dans le cadre des programmes annuels de la statistique fédérale (2020, 2021, 2022, 2023). Chaque domaine stratégique a été analysé afin d'évaluer si ses priorités seront réalisées d'ici fin 2023. Seules les priorités qui n'ont pas été entièrement réalisées jusqu'à fin 2023 sont mentionnées dans ce chapitre.

### Domaine stratégique: Énergie

#### Développement de l'utilisation de données administratives

Les données recueillies dans le cadre des accords conclus pour réduire les émissions doivent dans toute la mesure du possible être incluses dans la collecte de données sur la consommation énergétique de l'industrie et de l'artisanat afin de décharger les entreprises et d'améliorer la qualité des relevés. Il faut ensuite évaluer en continu le meilleur moyen d'utiliser les données administratives nouvelles ou déjà disponibles collectées sur la base de la stratégie énergétique en vue de satisfaire les nouveaux besoins en matière de statistiques sur l'énergie.

- *Le rejet de la loi sur le CO<sub>2</sub> engendre des retards dans la restructuration des relevés menés dans le cadre des conventions d'objectifs visant à réduire les émissions. Ces données ne peuvent donc pas, contrairement à ce qui était prévu, alimenter la statistique de la consommation d'énergie de l'industrie et du secteur des services. Dans les autres domaines, les mesures s'avèrent suffisantes.*

### Domaine stratégique: Territoire, environnement et développement durable

#### Mise en œuvre du plan d'action de la stratégie des comptes de l'environnement

La faisabilité d'un compte des écosystèmes sera évaluée, la mesure du degré de circularité de l'économie sera avancée, la mesure de l'impact environnemental de la Suisse sur le reste du monde sera renforcée (indicateurs d'empreinte) et la mesure des interactions entre l'économie et l'environnement sera poursuivie.

- *La mise en œuvre du plan d'action 2020–2024 de la stratégie System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) se poursuivra jusqu'en 2024. Les ressources limitées (en raison du gel des acquisitions de 2021 à l'OFS notamment) ont ralenti les développements dans ce domaine tant important que d'actualité.*

### Domaine stratégique: Économie et finances publiques

#### Adaptation régulière des statistiques macroéconomiques et microéconomiques à l'évolution de la réalité économique et poursuite des travaux visant à mesurer l'intégration de la Suisse dans l'économie mondiale

Les données macroéconomiques font l'objet d'analyses afin de mieux refléter les phénomènes liés à la globalisation et à la numérisation de l'économie. Au niveau microéconomique, une attention particulière est accordée au rôle des entreprises multinationales et à l'intégration des entreprises suisses dans les chaînes globalisées de valeur. En outre, les comptes nationaux sont régulièrement révisés afin d'assurer la comparabilité internationale des résultats de la Suisse. Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec les institutions partenaires en Suisse et à l'étranger (BNS, SECO, AFF, Eurostat, etc.).

- *La situation budgétaire tendue de l'OFS a eu pour conséquence que des développements importants, notamment internationaux, dans les statistiques de base de l'économie ont été retardés ou n'ont pas pu être entrepris. Il s'agit de combler rapidement ces lacunes de plus en plus importantes afin de pouvoir continuer à fournir des informations statistiques pertinentes et d'éviter des effets négatifs sur les comptes nationaux.*

<sup>26</sup> Il y a 10 domaines stratégiques: Population, Education et sciences, Energie, Société, Santé, Mobilité et transports, Territoire, environnement et développement durable, Social, Economie et finances publiques, Registres

## **Domaine stratégique: Registres**

### **Achèvement de la révision de la nomenclature générale des activités économiques (NOGA)**

Garante de comparabilité, de standardisation et d'harmonisation dans le cadre de la production statistique, la révision d'une nomenclature standardisée comme la NOGA a un impact sur toutes les statistiques concernées par les unités qu'elle observe (entreprises, produits etc.), sur la codification des unités contenues dans les registres d'entreprises ainsi que sur la production de tables de correspondance entre les différentes versions des nomenclatures. Si cette harmonisation est coûteuse, elle est indispensable pour refléter correctement les grands changements économiques de ces dix à quinze dernières années, comme la grande évolution de la technique et de l'informatique, le rôle toujours plus important des services, le commerce en ligne. Le calendrier actuel prévoit que le concept de révision de la nomenclature des activités économiques soit validé en interne à l'OFS au début 2020. D'ici fin 2021, le contenu du REE devra faire l'objet d'un double codage de manière à garantir la production des cadres de sondage ainsi que les séries temporelles. Une fois ces travaux préparatoires achevés, il est prévu d'utiliser la NOGA actualisée dans la production courante des statistiques fédérales à partir de 2022 pour permettre la révision des comptes nationaux en 2024.

- *Le calendrier de la révision de la NACE<sup>1</sup> a été repoussé ce qui a eu comme conséquence de décaler le calendrier de révision de la NOGA à fin 2024.*

### **Renforcement de l'automatisation des tâches par le recours à l'intelligence artificielle et à la blockchain**

En 2017, l'OFS a publié sa stratégie d'innovation sur les données. Dans ce contexte, un des projets pilotes visait à identifier dans quelle mesure il était possible de recourir aux méthodes d'apprentissage automatique (machine learning) pour automatiser les opérations de codage. Les résultats obtenus dans le cadre du projet pilote sont très encourageants. Une intégration en production est planifiée pour la fin 2022. Le calendrier actuel prévoit en outre de poursuivre durant les années à venir, d'affiner et de systématiser autant que faire se peut le recours aux algorithmes d'intelligence artificielle à l'ensemble des registres fédéraux gérés par l'OFS. La participation à un projet pilote international relatif à l'utilisation de la blockchain dans le cadre du registre Legal Entity Identifier (LEI) est prévue dès 2020.

- *Le recours aux algorithmes d'intelligence artificielle a été réalisé dans le cadre de deux projets: le projet d'automatisation du codage de l'activité économique des entreprises à l'aide des méthodes du Machine Learning (NOGAuto) en production en 2023 ainsi que dans le projet d'innovation de codage des professions qui a débuté. La participation à un projet pilote international relatif à l'utilisation de la blockchain dans le cadre du registre LEI n'a pas été poursuivi.*

**Évaluation finale** – Sur les 41 priorités fixées en 2019, seules 5 n'ont pas pu être atteintes à fin 2023 selon l'appréciation des offices concernés. Dans deux cas, les raisons diffèrent, dans deux autres cas, c'est le manque de ressources disponibles qui est cause et, dans le dernier cas, les travaux ont été réorientés.

<sup>27</sup> NACE: Nomenclature des activités économiques de la nomenclature statistique européenne

# Annexe 3:

## Les charges de la statistique fédérale

Depuis l'introduction du nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale en 2017, l'OFS établit chaque année, en collaboration avec les autres acteurs, un relevé des ressources utilisées dans le cadre de la production statistique au sein de l'administration fédérale. Les relevés des années 2021 et 2022 du programme pluriannuel 2020–2023, présentant l'évolution des ressources allouées à la statistique fédérale sont exposés ci-dessous.

### Saisie des charges consacrées à la statistique: défis et manière de procéder

Outre l'OFS, la statistique fédérale englobe toute une série de services répartis entre tous les départements. Lorsque l'on veut dresser un tableau comparatif des charges, cette situation représente un défi de taille: les coûts des nombreuses activités qui forment le portefeuille de la statistique fédérale ne présentent pas tous, et de loin, la même structure. De plus, les offices qui produisent des informations statistiques peinent souvent à distinguer clairement les charges administratives de celles destinées aux activités statistiques. En collaboration avec l'Administration fédérale des finances (AFF), l'OFS a donc mis au point en 2016 un modèle destiné à enregistrer les charges de la statistique fédérale. Cette grille d'enquête permet de saisir les coûts de production de la statistique (coûts des relevés, charges informatiques et honoraires des consultants).

Un autre problème réside dans la difficulté à déterminer dans quelle mesure les activités considérées relèvent effectivement de la statistique. Selon l'article 3 de l'ordonnance concernant l'organisation de la statistique fédérale (RS 431.011), l'exploitation à des fins statistiques de données administratives, de registres et de données fournies par les réseaux d'observations et de mesures est réputée activité statistique. L'interprétation des bases légales ne permet cependant pas de définir sans équivoque dans quelle mesure l'exploitation de ces réseaux s'inscrit dans la production statistique. Voilà pourquoi les coûts des réseaux de mesure ne figurent pas dans la récapitulation ci-après (ils ont été présentés dans le rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 12.4021 Schneeberger, «Harmonisation des réseaux de mesure de la Confédération»). Chaque fois qu'une activité statistique a pu être identifiée sans équivoque, ses coûts ont été pris en considération.

Compte tenu des difficultés rencontrées lors du recensement des coûts, les valeurs présentées ne sont que des approximations grossières.

### Coûts de la statistique fédérale au sens strict

La statistique fédérale étant décentralisée, environ 83% des personnes salariées (nombre moyen d'EPT) qui assuraient en 2022 le bon déroulement des activités et des projets statistiques de la Confédération étaient employées par l'OFS. Les 17% restants se répartissaient entre vingt-trois offices fédéraux et la Commission fédérale des enquêtes auprès de la jeunesse et des recrues (ch-x).

Les dépenses spécifiées ci-après ne prennent pas en considération les institutions entièrement ou partiellement soumis à la LSF conformément à l'ordonnance concernant l'organisation de la statistique fédérale, tel le domaine des EPF (KOF et WSL), la BNS, le SSAA (SUVA) ou encore les centres de coordinations cantonaux (karch), les associations (Agristat) et les fondations (Institutions commune LAMal et BEAA).

### Méthode de saisie

Les données collectées comprennent d'une part les charges de personnel, exprimées en CHF et en équivalents plein temps (nombre moyen d'EPT) et d'autre part les charges d'exploitation liées à la production statistique, par unité administrative, exprimées aussi en CHF. En ce qui concerne l'OFS, les coûts recensés englobent ceux de la production statistique elle-même, mais aussi les frais de fonctionnement, comme ceux de la diffusion et de la traduction ainsi qu'une part des services centraux et de l'infrastructure de base (bâtiments, coût des postes de travail)<sup>28</sup>.

<sup>28</sup> Les chiffres concernant l'OFS ne sont pas comparables à ceux du PPA 2020–2023 car la méthode de saisie a changé en raison de la restructuration des groupes de prestations.

Les chiffres tiennent par ailleurs compte des projets cofinancés<sup>29</sup> par la Confédération<sup>30</sup>, les cantons, les communes et des particuliers (appelés prestations financées par des tiers). Ces dépenses supplémentaires sont compensées par des revenus correspondants.

## Résultats du relevé

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des résultats obtenus.

### Charges de la production statistique au sein de l'administration fédérale – estimation \*

Département Office	2021				2022			
	Total mio. CHF	CP mio. CHF	CE mio. CHF	EPT	Total mio. CHF	CP mio. CHF	CE mio. CHF	EPT
DFAE	0,7	0,6	0,1	3,1	0,7	0,6	0,1	3,5
DFI	147,9	100,4	47,5	600,9	147,2	100,1	47,1	610,0
dont l'OFS	143,4	98,6	44,8	591,0	141,3	97,4	43,9	595,0
DFF	8,0	6,1	1,9	35,5	7,7	5,9	1,8	33,4
DFJP	1,7	0,5	1,2	3,1	2,0	0,6	1,4	3,8
DETEC	5,4	2,4	3,0	12,7	5,8	2,8	3,0	14,6
DDPS	7,1	5,1	2,0	30,5	7,4	5,3	2,2	30,6
DEFR	31,9	3,6	28,3	20,0	34,4	4,4	30,0	23,9
<b>Total</b>	<b>202,7</b>	<b>118,8</b>	<b>84,0</b>	<b>705,7</b>	<b>205,4</b>	<b>119,6</b>	<b>85,7</b>	<b>719,8</b>

\* Administration fédérale selon la structure du compte d'État.

Légende: CP = charges de personnel; CE = charges d'exploitation; EPT = équivalents plein temps

Source: OFS – Indications: producteurs de la statistique fédérale

Les chiffres recueillis fournissent des indications essentielles sur l'évolution des charges de la statistique fédérale au fil du temps. Au cours des deux années considérées, les charges de la production statistique au sein de l'administration fédérale sont restées stable (+1,2%). Au niveau des emplois à plein temps, il y a une légère augmentation de 13,6 unités ce qui représente 1,9%.

Sur l'ensemble des dépenses de 2022, environ 58% couvrent les charges de personnel et 42% les charges de biens et de services. La composition de ces dernières, qui comprennent pour l'essentiel les charges informatiques et les charges liées aux relevés, souligne le rôle des coûts des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans la production statistique au sein de l'administration centrale.

En 2022, l'OFS représente 69% des charges de la statistique fédérale. L'OFS a enregistré une diminution des charges de personnel de 1,2 million CHF et des charges d'exploitation de 0,9 million CHF. La baisse cyclique de l'intensité du processus statistique induit cette diminution des charges de personnel et d'exploitation. La diminution des charges de personnel s'explique aussi par le décalage dans le temps des engagements et d'un moindre recours au personnel temporaire.

## Condition-cadres de la production statistique

Actuellement, les producteurs de statistiques font face à un manque de ressources disponibles. Ce qui a impacté la réalisation des objectifs du programme pluriannuel 2020–2023, étant donné que certaines révisions ont été ajournées et que des projets n'ont pas pu être réalisés (voir annexe 2).

<sup>29</sup> À titre d'exemple, on peut mentionner le financement de la mise en place d'une statistique ou les frais pour la densification d'échantillons.

<sup>30</sup> Les dépenses consacrées à des projets communs sont attribuées au département responsable du projet.

# Annexe 4: Commitment on Confidence – L'engagement du Conseil fédéral pour renforcer la confiance dans les statistiques

Le Système statistique européen (SSE) est un partenariat entre la Commission européenne (Eurostat), les instituts nationaux de statistique de 31 pays européens et d'autres autorités statistiques nationales (Other National Authorities, ONA) chargées dans ces pays de développer, de produire et de diffuser les statistiques nécessaires au niveau européen.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Suisse est membre du SSE en vertu de l'Accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne (aujourd'hui l'Union européenne, UE) relatif à la coopération dans le domaine statistique<sup>31</sup> (Accord). L'Accord contient une annexe A, qui fait référence aux actes juridiques de l'UE dans le domaine des statistiques. Ces actes juridiques de l'UE, tels qu'adaptés par l'Accord, sont contraignants pour l'UE et la Suisse. Le règlement (CE) n° 223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes<sup>32</sup>, modifié par le règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015<sup>33</sup>, est mentionné à l'annexe A de l'Accord. L'article 11, paragraphes 3 à 5, de ce règlement vise à maintenir la confiance dans les statistiques européennes. Conformément à ces dispositions, la Suisse publie un Commitment on Confidence in Statistics (CoC) (Engagement sur la confiance dans les statistiques) dans le but de garantir la confiance du public dans les statistiques européennes et les progrès dans la mise en œuvre des principes statistiques contenus dans le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Le Gouvernement suisse rend donc public le présent «Commitment on Confidence».

Le Conseil fédéral:

- Conscient de la loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992 (431.01, LSF) et du règlement (CE) n° 223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes, tel que modifié par le règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015;
- Reconnaissant l'importance de statistiques produites en toute indépendance professionnelle, objectives et fiables en tant que bien public;
- Reconnaissant le rôle des statistiques officielles pour éclairer un débat et une prise de décision efficaces au sein du gouvernement, des entreprises et de la société.

Confirme son engagement à:

- Respecter les principes internationaux pour la collecte, la compilation et la diffusion des statistiques officielles;
- Garantir l'indépendance professionnelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et des ONA pour l'obtention de résultats représentatifs;
- Soutenir l'OFS et les ONA dans la prise des mesures nécessaires pour assurer le respect du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne;
- Poursuivre le développement du système statistique fédéral sous la direction de l'OFS.

<sup>31</sup> RS 0.431.026.81

<sup>32</sup> OJ L 87, 31.3.2009, p. 164

<sup>33</sup> OJ L 123, 19.5.2015, p. 90





Le programme pluriannuel de la statistique fédérale 2024–2027 fixe les lignes directrices de la politique d'information du Conseil fédéral concernant la statistique publique et présente les objectifs stratégiques et les priorités de l'activité statistique de la Confédération pour la prochaine législature.

**En ligne**  
[www.ppa.bfs.admin.ch](http://www.ppa.bfs.admin.ch)

**Imprimés**  
[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)  
Office fédéral de la statistique  
CH-2010 Neuchâtel  
[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)  
tél. +41 58 463 60 60

**Numéro OFS**  
192-2700

**ISBN**  
978-3-303-00715-0

---

**La statistique compte pour vous.** [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)